

L'art du militaire, ou Traité
complet de l'exercice de
l'infanterie, cavalerie, du
canon, de la bombe et de
piques : une [...]

L'art du militaire, ou Traité complet de l'exercice de l'infanterie, cavalerie, du canon, de la bombe et de piques : une explication claire et précise des évolutions les plus ordinaires, soit en temps de guerre ou de paix, avec huit grandes planches... ([Reprod.]). 1792-1793.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

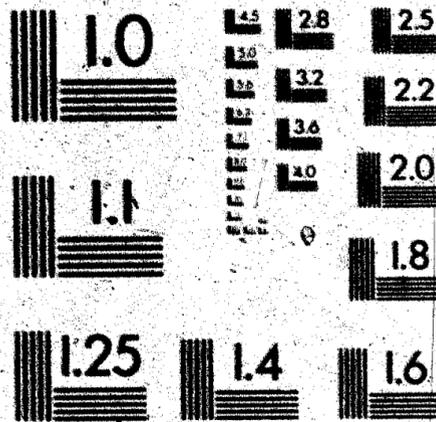
5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

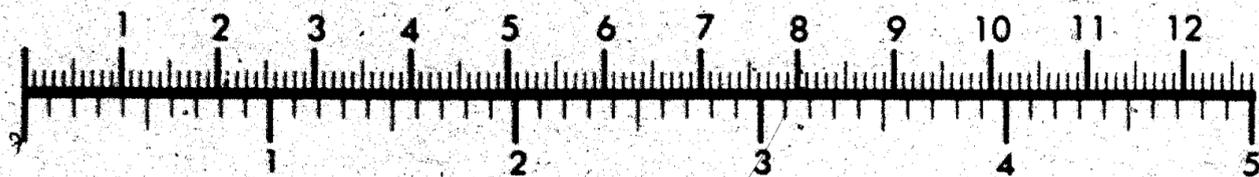
7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisationcommerciale@bnf.fr.

20x

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART
NBS - 1010a
(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



Centimeter

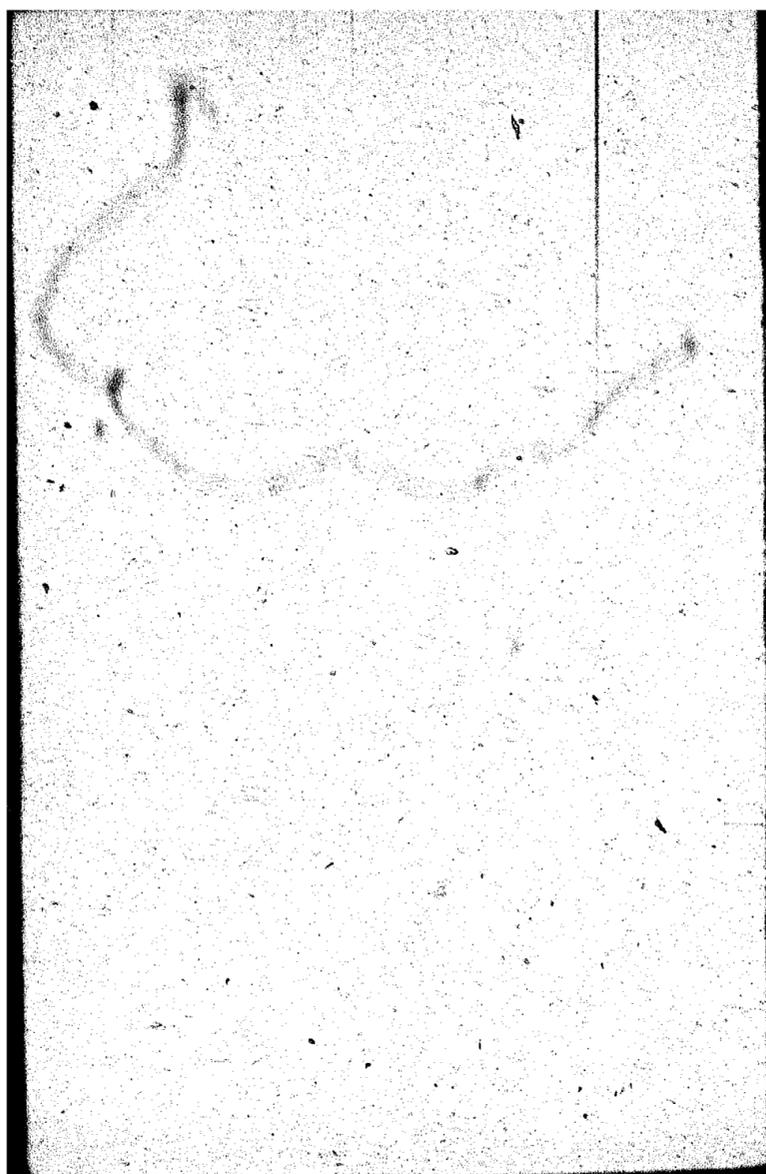


Inches

**THE FRENCH REVOLUTION
RESEARCH COLLECTION**

**LES ARCHIVES DE LA
REVOLUTION FRANÇAISE**

MAXWELL
Headington Hill Hall, Oxford OX3 0BW, UK



L'ART DU MILITAIRE,

OU

TRAITÉ COMPLET
DE L'EXERCICE

De l'INFANTERIE, CAVALERIE, du CANON,
de la BOMBE et des PIQUES; une expli-
cation claire et précise des Evolutions
les plus ordinaires, soit en temps de
guerre ou de paix, avec huit grandes
planches, qui présentent les Manœu-
vres et la connoissance exacte de toutes
les armes militaires, et la vue du Camp
de Paris.

2454
A PARIS,

Chez FR. DUFART, Imprimeur-Libraire, rue
St. Honoré, hôtel d'Auvergne, n°. 100.

Et à BORDEAUX,

Chez BERGERET, Libraire.

L'AN PREMIER DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

2454
137

NOTE ESSENTIELLE.

La figure troisième de la Planche, représente un défaut de position, dans lequel tombent presque toujours ceux qui commencent à s'exercer. Quand on leur dit de se tenir droits, ils creusent les reins, avancent les épaules. Ce vice de position [voyez la planche, figure 3] est essentiel à prévenir ou à détruire, parce qu'il met l'homme hors de son équilibre naturel.

Pour s'assurer si un garde a le haut du corps bien placé, il faut lui appuyer le doigt contre la poitrine; si sa position est bonne, il résistera à la pression.

Prix, 2 liv., et 2 liv. 10 sous, franc de port, pour tout le continent de la République, en affranchissant lettres et argent directement, à FR. DUFART, Libraire, à Paris, rue Saint-Honoré, près S. Roch.

T A B L E.

	pages
<i>C</i> omposition et fabrique de la poudre ,	1
Instruction préliminaire pour l'infanterie ,	4
De l'inspection des armes ,	45
Du maniement des armes en faction ,	48
Du maniement des armes pour assister aux enterremens ,	52
Du repos ,	53
Du maniement du fusil par les officiers ,	57
Du maniement du drapeau ,	63
Observations ,	69
Des manœuvres de rassemblemens ,	80
Rompres en colonne par section ,	82
Des changemens de directions ,	83
Du passage du défilé ,	84
De la marche par flanc ,	ibid.
Des changemens de front ,	85
Évolution de signe ,	86
Règles générales pour les commandemens ,	88
Formation des régimens en bataille devant le quartier ,	91
Composition et marche du détachement qui va chercher le drapeau ,	92
Honneurs qui seront rendus aux drapeaux ,	94
DE LA CAVALERIE ,	96
De l'instruction et des manœuvres de la cavalerie ,	ibid.
De la manière de monter et de descendre de cheval ,	101

ii	T A B L E.	
	<i>De la position de l'homme à cheval ,</i>	104
	<i>Du maniement des armes de la cavalerie ,</i>	105
	<i>De l'inspection des armes ,</i>	106
	<i>De la charge des armes ,</i>	107
	<i>Des feux ,</i>	108
	<i>Du combat au sabre ,</i>	109
	<i>De la course des têtes ,</i>	110
	<i>Des manœuvres d'ensemble ,</i>	ibid.
	<i>Des marches ,</i>	111
	<i>Des flanqueurs ,</i>	114
	<i>De la composition d'un régiment de cavalerie ,</i>	115
	DE L'ARTILLERIE ,	117
	<i>Des manœuvres des artilleurs ,</i>	119
	<i>Du service du canon ,</i>	ibid.
	<i>De la marche des canons ,</i>	122
	<i>De la charge des canons ,</i>	125
	<i>Des manœuvres d'ensemble ,</i>	128
	<i>Manière de pointer le canon ,</i>	131
	<i>Des différentes portées du canon ,</i>	132
	<i>Du Ricochet ,</i>	134
	<i>De la quantité de poudre nécessaire pour charger les pièces ,</i>	135
	<i>Manière d'enclouer le canon ,</i>	138
	<i>Des boulets rouges ,</i>	139
	<i>Des gargousses et des cartouches ,</i>	140
	<i>Du mortier et du tir de la bombe ,</i>	143
	<i>Des bombes ,</i>	145
	<i>Manière de pointer le mortier ,</i>	147
	<i>Nouveau principes de tactique ,</i>	149
	<i>Utilité des piques ,</i>	159
	<i>De l'exercice des piques ,</i>	161
	Fin de la Table.	

L'ART MILITAIRE SIMPLIFIÉ.

AVANT de traiter l'art de la guerre, il est à propos de faire connoître les armes ou machines qu'on y emploie, et la manière dont on s'en sert.

Composition et fabrique de la Poudre.

Nous dirons d'abord un mot de la poudre, qui est l'ame de ces machines. Elle est composée de trois quarts de salpêtre, d'un demi quart de soufre, et autant de charbon : en sorte que sur cent livres de poudre, il y a 75 livres de salpêtre, douze livres et demi de soufre, et autant de charbon.

Ces trois matières se mêlent dans un mortier, où on les bat pendant environ vingt-quatre heures, après quoi, l'on tire leur mélange du mortier, et on le porte sur un crible, qui a deux ou trois feuilles de cuivre, dont

les trous ne se répondent point. Ils sont plus petits dans la feuille inférieure que dans la supérieure. C'est en passant par ces trous que la poudre se met en grain. On la fait passer par ces trous, en mettant dessus un morceau de bois rond, de 9 à 10 pouces de longueur, et d'un pouce et demi d'épaisseur, appelé *rouleau*, et en faisant aller et venir le crible sur des bâtons, et le frappant de temps en temps contre quelque chose de solide. Ensuite on la fait sécher, et on la met dans des barils qui en contiennent à l'aise 200 liv. On met ces barils dans d'autres barils, que l'on appelle *chappe*.

Le salpêtre est ce qui produit le grand bruit et le grand effet de la poudre. Le soufre sert à lui faire prendre feu avec facilité, et comme sa flamme est fort légère, et qu'elle dure peu, le charbon sert à l'entretenir plus long-temps, et à empêcher que le mouvement violent du salpêtre ne l'éteigne trop promptement.

Le charbon n'est pas absolument essentiel à la poudre. On peut à sa place se servir de linge brûlé, ou de moëlle de sureau bien des-

(3)

séchée ; mais ce qui le fait préférer , c'est qu'il est fort commun et fort aisé à préparer.

Il y a deux sortes de poudres , la première , que l'on appelle de la *poudre à canon* , est celle dont on se sert communément à l'armée ; et la seconde , que l'on appelle de la *poudre de chasse* , ou de la *poudre fine* , est celle dont on se sert dans l'usage ordinaire de la chasse. La poudre à canon a les grains plus gros que la poudre de chasse , qu'on appelle aussi à *giboyer*. Il y a encore une autre sorte de poudre qu'on appelle *poulevrin* ; elle n'est autre chose que de la poudre ordinaire qu'on écrase pour la rendre plus fine.

Telle est la composition de cette poudre , dont les effets sont si surprenans , et qui a produit tant de changemens dans les fortifications et dans les armes dont on se servoit anciennement à la guerre.

**INSTRUCTIONS PRÉLIMINAIRES
POUR L'INFANTERIE.**

D. Combien y a-t-il de sortes de soldats ou gardes nationales ?

R. Trois sortes , fantassins , cavaliers et artilleurs. Les fantassins font le service à pied, les cavaliers à cheval, et les artilleurs manœuvrent les canons, les bombes, etc.

D. Combien y a-t-il de sortes de fantassins ?

R. Trois sortes, grenadiers, chasseurs et fusiliers.

Les grenadiers sont des soldats ou gardes que l'on choisit par leur taille et leur dévouement à la chose publique ; on les distingue par une houpe rouge et une grenade sur le retroussis de leur habit.

Les chasseurs sont des soldats ou gardes choisis par leur dévouement à la chose publique ; on les distingue par une houpe verte et un cors de chasse sur le retroussis de leur habit.

Les fusiliers sont les autres soldats ou

gardes qui composent le régiment , et qui , quoique braves et de bonnes mœurs , ne peuvent être ni chasseurs ni grenadiers , parce que leur nombre est fixe et ne peut point être surpassé.

D. Qu'est-ce qu'un sous-officier ?

R. C'est un soldat ou garde commandant une des petites divisions du régiment , et qui tient le milieu entre les officiers et les soldats.

D. Combien y a-t-il de sous-officiers ?

R. Deux sortes , caporal et sergent.

Le caporal est le premier soldat de sa compagnie ; il commande une escouade , pose ou lève les sentinelles , reçoit le mot des rondes , maintient le bon ordre dans son corps-de-garde , et enseigne le maniement des armes aux soldats.

Il y a deux sortes de sergens , le sergent-major ou fourrier , et le sergent. Ce mot vient du latin *serviens* , servant , parce qu'il fait exécuter les ordres.

Les sergens commandent une section ; ils sont chargés de veiller à ce que les soldats fassent exactement le service : ils tiennent un registre de leurs noms et de leurs logemens ,

et distribuent les corps-de-garde dans les endroits marqués.

D. Qu'est-ce qu'un officier ?

R. On appelle officiers les personnes chargées de commander les compagnies.

D. Combien y a-t-il d'officiers ?

R. Trois sortes, capitaine, lieutenant et sous-lieutenant.

Le capitaine doit surveiller la compagnie, la commander, et lui faire exécuter les ordres que lui prescrivent les officiers supérieurs.

Le lieutenant et le sous-lieutenant sont réciproquement chargés de surveiller la compagnie et de la commander en l'absence du capitaine.

Lieutenant est un nom générique, qui indique un officier qui tient la place d'un autre officier pendant son absence.

Dans la garde nationale parisienne, les lieutenants et sous-lieutenants commandent chacun un peloton.

D. Combien y a-t-il d'officiers de l'état-major ?

R. Cinq : le colonel, le lieutenant-colo-

nel, le major, le major en second, le quartier-maître. [1]

Le colonel est l'officier qui commande un régiment.

Le lieutenant-colonel est l'officier chargé de commander le régiment en l'absence du colonel.

Le major est celui sur qui roulent tous les détails du service, celui qui donne l'ordre qu'il a reçu de ses supérieurs, qui ordonne les détachemens et assigne aux troupes les postes qu'elles doivent occuper; il tient un registre de ce que chaque compagnie doit fournir; il veille à l'exécution de la police, et il commande en l'absence du colonel et de son lieutenant.

Dans la garde nationale, il y a quatre officiers et un sous-officier de l'état-major dans chaque bataillon, savoir: un commandant en chef, un commandant en second, un adjudant, un porte-drapeau et un maître armurier.

[1] Chargé de la caisse dans les troupes de ligne.

Les deux premiers sont chargés du commandement du bataillon.

L'adjutant, de tout le détail du bataillon, de l'ordre du service, etc. Il remplace le major et l'adjutant dans les troupes de ligne; et, comme il est soldé, on choisit ordinairement, pour remplir cette place, un homme qui ait servi et qui soit en état de commander le bataillon, et d'aider les commandans dans cette partie.

Le porte-drapeau n'est chargé que de porter le drapeau dans toutes les cérémonies, gardes, etc.

D. Quelles sont les marques distinctives du soldat et du grade des officiers?

R. Les caporaux ont deux galons de laine, de huit à dix lignes de large sur chaque manche, placés un peu obliquement au-dessus du parement.

Les sergens ont un galon d'or sur le bras, et deux contre-épaulettes d'or et de soie.

Les sergens-majors ont deux galons d'or sur le bras, et deux contre-épaulettes d'or et de soie.

Les porte-drapeaux ont une épaulette et

une contre-épaulette d'or, divisées, dans leur largeur, par trois rayes de soie rouge.

Les sous-lieutenans ont une épaulette et une contre-épaulette d'or, divisées dans leur largeur, par deux rayes de soie rouge.

Les lieutenans ont une épaulette et une contre-épaulette d'or, divisées, dans leur largeur, par une raye de soie rouge.

Les capitaines ont une épaulette et une contre-épaulette d'or.

Toutes ces épaulettes sont portées sur l'épaule gauche, et la contre-épaulette sur l'épaule droite.

Les adjudans de bataillon ont des épaulettes et des contre-épaulettes de capitaine, avec cette différence, que l'épaulette est sur l'épaule droite, et la contre-épaulette sur l'épaule gauche.

Les adjudans de légion ont deux épaulettes de capitaine.

Les commandans de bataillons ont une épaulette d'or, avec des cordes à puits.

Les commandans en second ont une épaulette semblable, mais divisée dans le milieu par un fil de soie bleu.

Les chefs de légion ont deux épaulettes comme le commandant de bataillon , mais sans divisions.

Le chef de légion , l'adjutant - général et le sous-adjutant-général , qui forment l'état-major de chaque légion , commandent les dix bataillons qui forment leur légion.

Les adjudans-généraux et les sous-adjudans étant soldes , sont toujours pris dans la classe des gardes nationales qui ont déjà servi ; le plus souvent on les choisit parmi les adjudans de bataillons.

Les adjudans sont en général chargés de suppléer les commandans de légion , dont la plupart ne connoissent point le service militaire.

Les chefs de légion font , à tour de rôle et tous les mois , les fonctions de commandant général de la garde nationale , et ils sont responsables des ordres qu'ils donnent.

D. Quelles sont les armes ordinaires des soldats et des gardes nationaux ?

R. Le fusil et la bayonnette sont les armes principales dont ils font usage , et ils ont

une giberne pour déposer les cartouches qui leur servent pour charger leurs fusils.

Les gardes nationales, les grenadiers et les chasseurs des troupes de ligne ont aussi un sabre, mais qui devient presque inutile à l'armée, depuis le perfectionnement de l'art militaire.

Le fusil fut inventé en 1630, pour être substitué au mousquet qui étoit alors l'arme de l'infanterie.

Il y a plusieurs sortes de fusils : le *fusil à dé*, le *fusil à pique* et le *fusil de munition*; nous ne parlerons que de ce dernier.

Le fusil de munition, plan 1, fig. 1, pèse environ neuf livres. Il est composé d'un bois de fusil, fig. 2; d'une plaque de couche, fig. 3; d'un canon de fusil, fig. 4; d'une baguette, fig. 5; d'une sous-garde, fig. 6; d'une platine garnie de toutes ses pièces, vue en dehors, fig. 7; et vue en dedans, fig. 8; d'une première capucine, fig. 9; de son ressort, fig. 10; d'une seconde capucine, fig. 11; d'une brasadelle, fig. 12; d'une grenadière, fig. 13; et d'une vis de culasse, fig. 14.

On donne ordinairement au soldat un tire-bouche , fig. 15 , pour décharger son fusil.

La figure 16 représente la coupe d'un canon de fusil déculassé , et la fig. 17 , la culasse.

Les pièces qui composent la platine du fusil , sont une platine dégarnie de toutes ses pièces , vue en dedans , plan 2 , fig. 18 ; et vue en dehors , fig. 19 ; une contre-platine , fig. 20 ; une première vis de la platine , fig. 21 ; une seconde vis de la platine , fig. 22 ; une gachette , fig. 23 ; une noix , fig. 24 ; une vis de la bride de la noix , fig. 25 ; une bride de la noix , fig. 26 ; un chien , fig. 27 ; un bassinet , fig. 28 ; une batterie , fig. 29 ; un ressort de gachette , fig. 30 ; et sa vis , fig. 31 ; un ressort de batterie , fig. 32 ; et sa vis , fig. 33 ; un grand ressort , fig. 34 ; une vis de bassinet , fig. 35 ; une vis de grand ressort , fig. 36 ; une rosette de chien , fig. 37 ; et une détente , fig. 38.

Les fusils sont armés d'une bayonnette , fig. 39 , plan 1 , qui s'emmanche au bout du fusil.

La giberne est une poche de cuir , recouverte d'une patte de cuir , qui contient un morceau

morceau de bois percé de 30 trous, pour placer des cartouches. Elle est attachée au bout d'une bandoulière de buffe, longue de 5 à 6 pieds, et large de 2 pouces et demi.

D. Qu'est-ce que c'est qu'une cartouche ?

R. C'est un rouleau de papier, d'un diamètre un peu moindre que celui du fusil, au fond duquel on met une balle de plomb, que l'on recouvre ensuite de la quantité de poudre nécessaire à la charge du fusil.

D. Comment démonte-t-on son fusil ?

R. Il faut placer la platine dans la main gauche, et avoir la crosse du fusil sous le bras.

Démonter les grandes vis de la platine, et ôter la platine de dessus le bois.

Si la platine tient trop, il faut replacer la grande vis dans son trou et frapper quelques petits coups avec le manche du tourne-vis, pour la faire sortir.

D. Comment démonte-t-on la platine ?

R. 1^o. Il faut que le chien soit abattu, placer le monte-ressort en dedans, sur le rempart de la platine, la vis du monte-ressort sur le grand ressort de la noix.

2°. Placer la platine dans la main gauche , prendre le tourne-vis , faire deux ou trois tours à la vis de la gachette , pour la dégager , et , avec le manche du tourne-vis , frapper sur le cul du ressort de la gachette , et l'ôter de dessus la platine.

3°. Démonter la gachette , ensuite la bride de la noix.

4°. Renverser la platine , la batterie du côté du corps , et démonter le clou du chien et ensuite la noix.

5°. Retourner la platine pour détacher le monte-ressort du grand ressort.

6°. Démonter la vis du grand ressort , et l'ôter du corps de la platine.

7°. Renverser la platine , la queue du côté du corps , placer la griffe du monte-ressort en pinçant la pointe du ressort de la batterie pour la dégager.

8°. Démonter la vis de la batterie , ensuite le ressort de la batterie.

9°. Renverser la platine , démonter la vis du bassinet , et ôter le bassinet.

10°. Prendre le chien de la main gauche , appuyant le premier doigt et le pouce sur

les mâchoires pour démonter la vis du chien.

D. Comment démonte-t-on la garniture et le canon ?

R. Il faut,

1°. Oter la baguette.

2°. Démonter les vis de la plaque de couche, ôter ensuite la plaque, en la faisant vaciller à droite et à gauche.

3°. Démonter les capucines.

4°. Placer la crosse du fusil sous le bras ; ôter la vis de culasse, pour démonter le canon.

5°. Prendre le fusil à poignée, la crosse appuyée au ventre, démonter les deux vis des sous-gardes.

6°. Renverser le bois du fusil sur une table, faire sortir la goupille de sous-garde, du côté de la platine, avec le pousse-goupille, la tirer avec une pince ; il en est de même pour la goupille de détente.

7°. Détacher la sous-garde et tirer la détente.

8°. Remettre la vis de culasse, frapper un coup avec le manche du tourne-vis et faire sortir la pièce de détente.

D. Comment remonte-t-on un fusil ?

R. 1°. En replaçant la pièce de détente , ensuite la détente , et ayant attention de mettre la goupille pour l'emplacement de la platine.

2°. En remettant la sous-garde.

3°. En replaçant le canon et les capucines.

4°. En remontant la plaque de couche.

5°. En remettant la baguette.

D. Comment remonte-t-on la platine ?

R. 1°. En remettant la mâchoire et la vis du chien.

2°. En plaçant le bassinet sur la platine.

3°. En remontant le ressort de batterie.

4°. En pinçant le ressort de batterie avec le monte-ressort , et remontant la batterie.

5°. En replaçant le grand ressort.

6°. En plaçant le monte - ressort sur le rempart de la platine , la vis du monte-ressort sous le grand ressort , et faisant plusieurs tours avec la vis , pour monter le ressort .

7°. En remettant la noix , l'engageant dans le carré du chien , et mettant ensuite le clou du chien.

8°. En remettant la bride de la noix , re-

montant la gachette , et replaçant le ressort de la gachette , et ayant soin de ne point trop serrer la vis de la gachette.

9°. En ôtant le monte-ressort , prenant la platine et la replaçant , remettant ensuite le porte-vis , et mettant les vis , la grande la première.

10°. En replaçant la pierre.

D. Quelles sont les destinations des militaires ?

R. Un militaire a quatre destinations , de maintenir la tranquillité publique et faire exécuter les lois , de s'opposer aux révoltes , et de défendre les propriétés de l'invasion des brigands ou des autres peuples.

Mais comme la force armée est essentiellement obéissante , elle ne doit agir que lorsqu'elle en est requise légalement ; et en ce cas , elle doit obéir aux ordres qu'elle reçoit et dont ses chefs sont responsables.

D. Combien y a-t-il de sortes de service ?

R. Deux ; celui de paix et celui de guerre.

D. Quel est le service de paix ?

R. Le service de paix se réduit à maintenir la tranquillité publique.

Pour maintenir cette tranquillité, on réunit plusieurs soldats dans un lieu indiqué, où ils doivent rester vingt-quatre heures de suite. Ce service se nomme monter la garde, et le lieu dans lequel on se réunit, corps-de-garde.

On met à la porte du corps-de-garde un homme armé, chargé de surveiller deux heures de suite, de jour ou de nuit, pour prévenir le corps-de-garde de surprise. Cet homme, remplacé toutes les deux heures, se nomme sentinelle [1].

En posant cette sentinelle, le caporal lui détaille les ordres qu'elle doit suivre, la manière dont elle doit se comporter, et les cas où elle doit appeler la garde; ces détails se nomment consigne; les plus ordinaires sont: de ne point se laisser approcher, de prévenir le corps-de-garde,

[1] La sentinelle ne doit pas s'écarter à plus de vingt pas de son poste, et les soldats de garde, à plus de cent.

lorsqu'elle apperçoit le Lon Dieu passer ;
si le feu est quelque part , etc.

Une *sentinelle* ne doit point , par quelque motif que ce soit , abandonner le poste qu'on lui a confié , qu'elle n'ait été relevée.

On appelle faire *faction* l'occupation de la *sentinelle*. Elle doit s'abstenir de parler , rire , chanter , et elle doit veiller , avec la plus scrupuleuse attention , à tout ce qui se passe autour de son poste , et à ne point se laisser approcher ni surprendre.

Lorsque le caporal relève une *sentinelle* , il doit poser l'une à côté de l'autre , la *sentinelle* qu'il relève et celle qu'il pose. Il leur commande à l'une : *à droite* , à l'autre : *à gauche* ; il leur dit : *présentez vos armes* , de manière qu'elles se trouvent placées pour se parler. La *sentinelle* qu'on relève donne la consigne à l'autre devant les deux caporaux , si c'est une garde montante , après quoi , le caporal commande : *portez vos armes* , et retourne au corps-de-garde , en amenant avec lui la *sentinelle* relevée.

La sentinelle ne doit jamais prononcer sa consigne que devant le caporal qui l'a posée , et ne peut être relevée que par lui.

Pour maintenir et assurer la tranquillité publique , des patrouilles vont parcourir certains espaces déterminés.

On appelle patrouille un nombre indéterminé de soldats réunis , se promenant ensemble pour maintenir la tranquillité publique.

Des officiers accompagnés de quelques gardes , vont visiter les différens postes et les sentinelles , pour s'assurer de l'exactitude du service : ces visites se nomment *rondes*.

Du plus loin qu'une sentinelle aperçoit une patrouille ou une ronde , elle doit porter l'arme , et ensuite crier : *qui vive ?*
Rép. ; *patrouille* ou *ronde-major*. Alors la sentinelle leur dit : *alte-là* ; et se tournant du côté du corps-de-garde , elle crie : *caporal , venez reconnoître patrouille* ; et si c'est une ronde-major : *caporal , hors la garde*. Le caporal et deux fusiliers vont les reconnoître : l'officier qui commande la troupe est obligé de venir donner le mot

(21)

de l'ordre et de reconnaissance à celui qui le reconnoît. Si c'est une *ronde-major* ou une ronde d'officier supérieur, tous les soldats sortent du corps-de-garde, et se mettent sous les armes, pour que l'officier de ronde puisse faire son inspection.

Le mot d'ordre est toujours composé de deux noms, celui d'une ville et celui d'un saint, pris le plus souvent au hasard. L'officier de la troupe arrêtée est obligé de prononcer le premier des deux noms, et celui qui reconnoît est obligé de prononcer l'autre, de crainte de surprise.

Les officiers, en s'avancant, ont deux soldats à une certaine distance, prêts à faire feu, en cas de trahison; les troupes de chaque côté se disposent de même à soutenir leurs officiers et leurs soldats.

Si l'une des patrouilles ou rondes avoit un faux mot, l'autre l'arrêteroit, si elle étoit assez forte, ou s'assureroit des moyens de la faire arrêter, lorsqu'elle pourroit se joindre à de nouvelles forces.

Lorsque l'officier aura passé la troupe en revue, le commandant du poste dé-

tachera trois soldats , dont deux armés pour escorter l'officier de ronde , et le troisième pour porter le fanal devant lui ; arrivé au poste suivant , ces hommes retourneront au leur.

Les *gardes* et les *patrouilles* sont toujours commandées par un officier , *caporal* , *sergent* , *lieutenant* , *sous-lieutenant* , etc. Le grade de l'officier dépend du nombre de soldats réunis et du nombre que chaque officier peut commander.

Tous les jours , à une heure fixe et déterminée , on va relever la *garde* ou les *postes*. Les gardes ou soldats ne peuvent les abandonner sans un ordre exprès de l'officier supérieur , ou sans être relevés.

Au relevé des gardes , l'officier commandant celle qui arrive , et qu'on nomme *garde montante* , reçoit de l'autre officier , sous sa garantie , les effets du corps-de-garde , dont il doit répondre , et qu'il doit remettre de même à celui qui vient le relever ; il doit aussi prendre et rendre le corps-de-garde propre.

D. Quel est l'emploi de l'infanterie dans le service de guerre ?

R. La défense des villes ; et , en campagne , on l'emploie à former la ligne de bataille ou à garder des postes. Dans l'un et l'autre cas , il faut des gardes , des sentinelles , des patrouilles , comme dans le service de paix.

D. Que doit-on savoir pour faire le service de paix et de guerre ?

R. Les généraux doivent savoir disposer d'un terrain , de manière à placer avantageusement leur armée , diriger leur marche tellement que l'ennemi ne puisse jamais les attaquer avec succès , conserver leur sang-froid pendant l'action , et disposer de toutes les fautes de l'ennemi.

Les officiers ordinaires doivent savoir faire exécuter les manœuvres ordinaires et savoir faire mouvoir une compagnie , un bataillon et une légion.

Le soldat doit savoir prendre une position uniforme ; mouvoir sa tête au commandement , marcher en mesure , manier

ses armes , et exécuter tous les mouvemens d'ensemble.

D. Quelle est la position du soldat ?

R. D'avoir les talons joints et posés sur la même ligne , les pointes des pieds également en-dehors et en-équerre , les jarrets tendus , sans les roidir , le corps bien à-plomb , les épaules droites , effacées et également tombantes , le haut du corps et la poitrine en avant , sans cependant tendre le derrière , les bras allongés dans toute leur longueur , sans les roidir , les deux mains pendantes et placées à plat , sur le côté droit de la cuisse ; la tête dégagée des épaules , le cou retiré en arrière , le menton un peu rapproché de la travate , sans cependant la couvrir ; la tête tournée à droite , de manière que l'œil gauche se trouve dans la direction des boutons de la veste , le regard fixé sur l'objet qui lui sera indiqué. Voyez fig. 1 , 2 et 3 , et sur-tout la note placée au revers du titre.

D. Combien y a-t-il de mouvemens de tête ?

R. Deux , dont les commandemens sont :
tête à DROITE , tête à GAUCHE.

Au premier de ces commandemens, on tourne brusquement la tête à droite, de manière que le coin de l'œil gauche, du côté du nez, réponde à la ligne des boutons de la veste, les yeux fixés sur la ligne des yeux des hommes du même rang.

Au second commandement, on tourne brusquement la tête à gauche, de manière que le coin de l'œil droit, du côté du nez, réponde à la ligne des boutons de la veste.

D. Que faut-il savoir pour marcher en mesure ?

R. Marcher les différens pas, dont le principal est le pas ordinaire ; sa mesure est de deux pieds et de 70 pas par minute. Il y en a deux sortes, le pas direct et le pas oblique. Le commandement du premier est : *en avant*, MARCHÉ.

Au premier commandement, il faut porter le poids du corps sur la jambe droite.

Au second commandement, il faut porter le pied gauche en avant, vivement et sans secousse, jusqu'au-dessus de la place où il doit poser à terre, le jarret tendu, la pointe du pied un peu baissée et légère-

ment tournée en-dehors, ainsi que le genou ; marquer, dans cette position, un petit temps d'arrêt ; poser le pied à plat, précisément à la place où le temps d'arrêt a été marqué, afin de ne pas prolonger le pas d'un second mouvement, ni de ne le pas raccourcir, ce qui arriveroit, si le corps étoit en arrière ; avoir attention que tout le poids du corps porte sur le pied qui pose à terre ; passer, sans retard, la jambe droite en avant, en pliant le genou le moins qu'il est possible ; le pied doit passer près de la terre, sans la toucher ; il faut le poser doucement, sans frapper ; continuer de marcher, le jarret tendu, sans que les jambes se croisent, et la tête toujours directe, sans que les épaules tournent ; ne point s'occuper de l'alignement, lorsque l'on commence à marcher.

Le pas oblique consiste à déterminer l'impulsion du corps à droite ou à gauche, laissant toujours la tête tournée du même côté. Le commandement est : *oblique à droite* ou *à gauche* : --- MARCHE.

Le soldat conservera la position fixe de

son corps ; au mot : *marche* , il portera le pied droit obliquement , à droite ou à gauche , environ à vingt-quatre pouces de l'autre ; il restera dans cette position , en ayant l'attention de tourner le premier pied un peu en-dedans.

Au mot : *deux* , il portera le second pied , par la ligne la plus courte , à 17 pouces en avant du talon droit ; restera dans cette position et continuera de marcher.

Il faut encore savoir marcher par le flanc , les alignemens et les conversions :

Marcher par le flanc , c'est marcher sur plusieurs de hauteur , le front de la marche étant très-petit : pour bien exécuter cette marche , il faut apprendre à bien emboîter les uns dans les autres. Le commandement est : *à droite ou à gauche* , MARCHÉ.

L'alignement est une manière de ranger les soldats sur une ligne parfaitement droite ; il se fait en avant ou en arrière , sur la droite ou sur la gauche. Le commandement est : *à droite ou à gauche ; en arrière , à droite ou en arrière , à gauche* , ALIGNEMENT.

La conversion est une manière de faire

tourner une ligne comme un rayon , autour d'un point considéré comme centre. Son commandement est : *peloton* ou *section* , à *droite* ou à *gauche* , MARCHES.

D. Que faut-il savoir pour bien manier son arme ?

R. Porter ses armes , présenter ses armes et charger ses armes.

D. Comment faut-il porter son arme ?

R. Le soldat , après s'être placé , comme nous l'avons dit , en parlant de sa position , relevera la main gauche , sans plier le poignet ; prendra son fusil , le placera contre son épaule gauche , la crosse posée dans cette même main , le bras très-bien ployé , le coude en arrière et joint au corps , sans le serrer , la paume de la main serrée contre le plat extérieur de la crosse , son tranchant entièrement dans la première articulation , la vis entre le premier et le second doigt , le pouce par-dessus , les trois derniers doigts sous le talon de la crosse , la crosse appuyée un peu en avant de la hanche , un peu à côté de la cuisse , de manière que son mouvement ne fasse pas lever l'arme ; la platine tournée un

peu en-dehors, ce qui est nécessaire pour que le coude gauche ne s'écarte pas du corps ; les coudes bien placés et près du corps. Le port de l'arme se fait au commandement *portez vos ARMES*. Voyez figures 1 et 2, planche 3.

D. Comment porte-t-on les armes ?

R. En deux mouvemens ; le commandement est : *portez vos ARMES* ; au mot : *PORTER*, il faut tourner la platine en-dessus, avec la main gauche, saisir la poignée avec la main droite, l'arme d'à-plomb, détachée de l'épaule, et la main gauche libre sous la crosse.

Au commandement : vos ARMES, achever de tourner l'arme avec la main droite, pour la porter à-plomb, vis-à-vis l'œil gauche, au milieu du corps, la baguette en avant, le chien à la hauteur du dernier bouton de la veste, la main droite empoignant l'arme au-dessous de la sous-garde, l'empoigner en même temps brusquement avec la main gauche, placer le petit doigt contre le ressort de la batterie, le pouce alongé le long du canon, contre la monture, l'avant-bras coté au corps, sans être gêné, rester *face en file*, sans bouger les pieds. Voyez pl. 3, fig. 17.

D. Comment exécute-t-on la charge des armes ?

R. Cette charge s'exécute de trois manières différentes : en douze temps ; précipitée ; à volonté.

Dans la charge en douze temps , on décompose tous les mouvemens ; cette charge lente a pour objet d'apprendre aux soldats ou gardes les détails de la charge et l'habitude de l'uniformité si nécessaire dans les grands mouvemens.

D. Quels sont les temps de la charge des armes ?

R. 1°. D'incliner l'arme ; 2°. d'ouvrir le bassinet ; 3°. de prendre la cartouche ; 4°. de déchirer la cartouche ; 5°. d'amorcer ; 6°. de fermer le bassinet ; 7°. de passer l'arme à gauche ; 8°. de mettre la cartouche dans le canon ; 9°. de tirer la baguette ; 10°. de bourrer ; 11°. de remettre la baguette ; 12°. de porter les armes.

D. Comment s'exécutent ces temps de la charge ?

R. Le commandement principal est :

Chargez en douze temps. Et celui de préparation pour abattre l'arme : *chargez vos ARMES.*

il s'exécute en un temps et deux mouvemens.

Au premier, le soldat doit faire demi-tour à droite, sur le talon gauche; placer le pied droit en équerre, derrière le talon gauche, la boucle appuyant le talon; tourner en même temps la platine en-dessus, avec la main gauche; saisir la poignée du fusil avec la main droite, l'arme d'à-plomb et détachée de l'épaule, et laisser la main gauche libre sous le talon de la crosse.

Au deuxième mouvement, le soldat doit abattre l'arme avec la main droite, dans la main gauche, qui vient en même temps saisir l'arme à la première capucine, le pouce allongé le long du bois, la crosse sous le bras droit; la poignée du fusil contre et à un pouce au-dessous du tétou droit, le bout du canon à hauteur de l'œil, la sous-garde un peu en dehors, le coude appuyé sur le côté; en même-temps que l'arme tombe dans la main gauche, le pouce de la main droite se place contre la batterie, au-dessous du chien, les quatre doigts de la main fermés, l'avant-bras droit le long de la crosse. Voyez fig. 4.

Le second commandement.

Ouvrez le BASSINET.

Il s'exécute en un temps et un mouvement. Le soldat doit découvrir le bassinet, en poussant fortement la batterie avec le pouce de la main droite, résistant et contenant l'arme de la main gauche, retirer le coude en arrière, porter la main à la giberne, en la passant entre la crosse et le corps, et ouvrir la giberne. Voyez fig. 4 et 5.

Le troisième commandement.

Prenez LA CARTOUCHE.

S'exécute en un temps et un mouvement. Le soldat doit prendre la cartouche, la tenir entre le pouce et les deux premiers doigts, et la porter promptement à la bouche, tout prêt à la déchirer au commandement suivant: déchirez la cartouche. Voyez fig. 6.

Le quatrième commandement.

Déchirez LA CARTOUCHE.

S'exécute en un temps et un mouvement. Le soldat doit déchirer la cartouche jusqu'à la poudre, la tenant près de l'ouverture avec le pouce et les deux premiers doigts, la descendre tout de suite en baissant la tête, et la placer horizontalement sur le bassinet, le dessus de la main en l'air, le coude appuyé sur la crosse. Voyez fig. 7.

Le cinquième commandement.

AMORCEZ.

S'exécute en un temps et un mouvement. Après que le soldat, la tête baissée et l'œil sur le bassinet, l'a rempli de poudre avec le pouce et le premier doigt, il relève la tête et porte la main droite derrière le bassinet, en appuyant les deux derniers doigts dessus. Voy. fig. 7.

Le sixième commandement.

Fermez LE BASSINET.

S'exécute en un temps et un mouvement. Le soldat doit résister de la main gauche, fermer fortement le bassinet avec les deux derniers doigts, tenant toujours la cartouche dans les deux premiers, saisir tout de suite la poignée du fusil avec les deux derniers doigts et la paume de la main droite, le poignet joint au corps, le coude en arrière et un peu détaché du corps. Voy. fig. 8.

Le septième commandement.

L'arme A GAUCHE.

S'exécute en un temps et un mouvement. Le soldat doit, dans le premier mouvement, redresser l'arme, en étendant fortement le bras droit de sa longueur; tourner en même temps la baguette vers le défaut de l'épaule, ouvrir la main gauche et laisser tomber le fusil dans cette main, jusqu'à la seconde capucine, le chien portant sur le pouce de la main droite,

et faire , en même temps , *face en tête* , en portant le pied droit en avant , le talon contre et touchant la boucle du pied gauche.

Au dernier mouvement , lâcher le fusil de la main droite , descendre l'arme avec la main gauche , le long et près du corps , remonter , en même temps , la main droite à hauteur et à un pouce du bout du canon , poser la crosse à terre sans frapper , la main gauche appuyée au-dessus du dernier bouton de la veste , l'arme touchant la cuisse gauche , le bout du canon à huit pouces et vis-à-vis le défaut de l'épaule droite. Voy. fig. 9.

Le huitième commandement.

Cartouche DANS LE CANON.

S'exécute en un temps et un mouvement. Le soldat doit porter l'œil sur le bout du canon , tourner brusquement le dessus de la main droite vers le corps , pour renverser la poudre , en élevant le coude à la hauteur du poignet , secouer la cartouche et laisser la main renversée , les doigts fermes sans les serrer. Voy. fig. 10.

Le neuvième commandement.

Tirez LA BAGUETTE.

S'exécute en un temps et deux mouvemens. Le soldat doit, au premier mouvement baisser vivement le coude droit et saisir la baguette entre le premier pouce et le premier doigt ployé ; tirer tout de suite la baguette à moitié hors des tenons ; renverser vivement la main droite , le pouce en bas , le coude droit élevé pour saisir la baguette près des tenons avec le bout des doigts et le pouce ; achever de la tirer dans la même direction , en alongeant les doigts vers le gros bout , et étendant le bras de toute sa longueur.

Au second mouvement , tourner , le bras tendu , la baguette du deuxième et du troisième rang rasant l'épaule droite de son chef de file , porter le gros bout dans le canon , et le faire entrer jusqu'à la main , qui tiendra la baguette empoignée. Voy. fig. 11 et 12.

Le

Le dixième commandement.

BOURREZ.

S'exécute en un temps et un mouvement. Le soldat doit étendre le bras, de sa longueur, en remontant la main droite pour saisir la baguette avec le pouce alongé, le premier doigt ployé et les autres fermés; la chasser avec force dans le canon deux fois de suite, et la resaisir par le petit bout entre le pouce et le premier doigt, les autres doigts ployés comme ci-dessus, le coude droit joint au corps. Voy. fig. 12.

Le onzième commandement.

Remettez LA BAGUETTE.

S'exécute en un temps et deux mouvemens. Le soldat doit, au premier mouvement, classer vivement la baguette à moitié hors du canon, descendre la main, le premier doigt contre le bout du canon, la main renversée, le pouce en bas, le coude élevé à la hauteur du poignet, achever de la tirer en alongeant les

doigts vers le petit bout et rester le bras tendu.

Au second mouvement, la tourner comme il est expliqué au neuvième temps, pour apporter le petit bout dans les tenons, la faire glisser le long des tenons, et l'enfoncer tout de suite, en plaçant sur le gros bout la main un peu ployée. Voy. fig. 13.

Le douzième et dernier commandement.

Portez VOS ARMES.

S'exécute en un temps et trois mouvemens. Le soldat doit, au premier mouvement, élever l'arme le long du corps avec la main gauche, la main gauche à hauteur de l'épaule, le coude gauche ne quittant pas le corps, le canon en dehors, abaisser la main droite pour saisir l'arme à la poignée.

Au deuxième mouvement, élever l'arme de la main droite, lâcher alors la main gauche, et la porter sous la crosse, rapportant le pied droit à côté du gauche et sur le même alignement, appuyer l'arme avec la main droite, contre l'épaule gauche; dans la po-

sition indiquée pour le port d'arme, la main droite touchant l'arme à la poignée sans la tenir.

Au troisième mouvement, laisser tomber vivement la main droite le long de la cuisse. Voy. fig. 14.

D. Comment exécute-t-on la charge précipitée ?

R. En quatre temps ; son commandement est : *Charge précipitée, -- chargez VOS ARMES.*

Au premier temps on découvre le bassinet, prend la cartouche, la déchire et amorce.

Au second on ferme le bassinet, passe l'arme à gauche et met la cartouche dans le canon.

Au troisième on tire la baguette, la met dans le canon et bourre.

Au quatrième on sort la baguette, la met à sa place et porte l'arme.

D. Comment exécute-t-on la charge à volonté ?

R. Comme la charge précipitée, mais sans s'arrêter à aucun temps. Le commandement est : *Charge à volonté, -- Chargez -- VOS ARMES.*

D. Quelle est la position des soldats pour faire feu ?

R. Les troupes sont ordinairement sur trois rangs , et les gardes nationales sur deux rangs.

Au commandement *apprêtez VOS ARMES* , qui s'exécute en un temps et deux mouvements , le premier rang fait son premier mouvement comme le premier mouvement du premier temps de la charge.

Au second mouvement , il apporte l'arme , avec la main droite au milieu du corps , place la main droite en frappant , le petit doigt joignant le ressort de la batterie , le pouce allonge le long du bois à la hauteur du menton , la contre-platine tournée presque vers le corps , la baguette vers le front du bataillon ; il porte en même temps le pouce de la main droite sur la tête du chien , le premier doigt au-dessous de la sous-garde , et les trois autres doigts joints au premier , ferme vivement le coude droit en armant , et saisit la poignée. Voy. fig. 15 , pl. 3.

Le second rang fait son premier mouvement comme le premier rang , excepté qu'il

porte le pied droit sur la droite à six pouces du gauche, et sur l'alignement du rang.

Son second mouvement, comme le premier rang.

Après cette position, on commande **Fa**
JOUE.

Les deux rangs l'exécutent à la fois en un temps et deux mouvemens. Les soldats doivent abaisser brusquement le bout du canon, porter vivement la main gauche, le premier doigt en deça contre la première capucine, appuyer la crosse contre l'épaule droite, le talon à la hauteur de l'épaule, le bas du canon plus bas qu'elle, les coudes abattus sans être serrés au corps, fermer l'œil gauche, diriger l'œil droit le long du canon, abaisser la tête sur la crosse pour ajuster; placer le premier doigt sur la détente. Voy. fig. 16.

Le commandement **FEU**, s'exécute en un temps et deux mouvemens. Il faut, au premier mouvement, appuyer avec force le premier doigt sur la détente, sans baisser davantage la tête, et rester dans cette position.

Au second mouvement, retirez vivement l'arme pour prendre la position de la fin du sixième temps de la charge, excepté que le pouce saisira la tête du chien avec le premier doigt ployé et les autres doigts fermés pour les remettre au repos, et que le troisième rang, en retirant l'arme, reculera en portant le pied droit à huit pouces en arrière de son alignement, le pied gauche suivant, pour se trouver dans la position de la charge.

Après ce mouvement, on fait mettre le chien en repos.

D. Quel est l'usage de la bayonnette ?

R. Si après ou avant d'avoir fait feu, un corps d'infanterie se trouve assailli par un corps de cavalerie ou d'infanterie, le premier rang le recevra de pied ferme, en lui présentant la bayonnette en avant. Cette manœuvre est très-avantageuse pour l'infanterie, dans les combats de ce corps contre la cavalerie; car, pendant que le premier rang forme un rempart hérissé de bayonnettes, que les chevaux ne peuvent franchir, les deux autres rangs font un feu continué

sur l'ennemi, dont ils en tuent d'autant plus, qu'étant plus près, ils sont plus à leur portée.

L'infanterie fait encore usage de la bayonnette, lorsque sa poudre étant épuisée, elle veut, par un coup de force, ou vendre cher son dernier instant; ou remporter une victoire complète. Rien n'effraye et n'intimide plus une armée, que la marche sage et tranquille d'une ligne d'infanterie, qui, en venant l'attaquer, conserve son courage et son sang-froid, malgré les décharges répétées.

On se sert encore de la bayonnette pour surprendre ou pour enlever un poste placé dans une position telle qu'il pourroit être secouru, si l'attaque étoit annoncée par des décharges.

Le commandement du mouvement qui fait prendre la position de l'attaque, ou de la défense avec la bayonnette, est : *la bayonnette -- EN AVANT.*

Il s'exécute en un temps et deux mouvemens. Les gardes du premier rang doivent, au premier mouvement, exécuter ce qui est prescrit

au premier temps de la charge , excepté de faire un a droite entier.

Au deuxième mouvement , baisser l'arme , la laissant tomber dans le pli du bras gauche , placer la main gauche contre la platine , le pouce en dessus , les quatre doigts en-dessous , le long de la sous-garde ; la main droite à la poignée du fusil , en baissant les armes ; le premier rang portera le pied gauche de côté , à dix pouces du droit , les talons sur la même ligne.

Si la bayonnette étoit présentée par les trois rangs , le second et le troisième rangs tireroient un peu la crosse en arrière , pour que la pointe de la bayonnette ne touche pas les gardes du premier rang.

Les armes du premier rang doivent être horizontales , celles des deux autres un peu relevées.

On peut , après ce mouvement , faire porter les armes.

Au commandement . *portez* : le premier rang rapproche le pied gauche à sa position , et à celui , *armes* : chaque garde porte l'arme vivement et en un temps , comme lorsqu'on

a fait faire feu , et qu'on ne veut plus faire recharger les armes.

D. Y a-t-il d'autre maniemment des armes ?

R. Il y en a encore de deux sortes , le petit maniemment des armes du soldat et le maniemment des armes de l'officier.

D. Combien y a-t-il de petits maniemments des armes ?

R. Cinq : savoir ; 1°. , l'inspection des armes ; 2°. , le maniemment des armes en route ; 3°. , le maniemment des armes en faction ; 4°. , le maniemment des armes pour assister aux enterremens , et 5°. , le maniemment des armes pour le repos.

De l'inspection des armes.

Dans l'inspection des armes , l'officier inspecteur a deux objets : de voir si les armes sont propres , et de s'assurer si elles sont chargées. Le soldat doit être pose comme il a été prescrit a la position du garde , et avoir son fusil a sa droite , la crosse posée sur la terre , et le bout du canon près de son épaule. Il doit être repose sur l'arme. Dans cette position , le garde doit toujours

avoir la main basse , le canon entre le premier doigt et le pouce de la main droite , ces deux doigts allongés le long de la monture , les trois autres doigts allongés et joints , le bout du canon à deux pouces de l'épaule , la baguette en avant , le talon de la crosse contre et à côté de la pointe du pied droit. Le commandement pour l'inspection est : *garde à vous -- PELOTON -- inspection -- DES-ARMES.*

Au mot PELOTON le soldat doit prendre la position de se *reposer sur les armes* : le reste se fait en un temps et un mouvement.

Le soldat fait à droite et demie sur le talon gauche , en portant le pied droit à six pouces du gauche , perpendiculairement en arrière de l'alignement , les pieds en equestre ; il saisit l'arme brusquement , de la main , à hauteur du dernier bouton de la veste , incline le bout du canon en arrière , le talon de la crosse ne bougeant point , la baguette tournée vers le corps , porte la main droite à la bayonnette , en la saisissant par la douille et la branche , de manière que l'extrémité de la douille

dépasse le talon de la main d'un pouce , et qu'en la tirant , le pouce s'allonge sur la lame ; il l'arrache du fourreau , la porte et la place au bout du canon , en rapprochant l'arme du corps ; il saisit aussitôt la baguette entre le pouce et le premier doigt , la tire , *comme il va être expliqué à la charge en deux temps* , la laisse glisser dans le canon , et fait face aussitôt pour reprendre la même position.

Alors l'officier inspectera l'arme de chaque garde , qui la passera vivement de la main droite dans la main gauche , la platine en dehors , la main gauche placée entre la capucine et le petit ressort de la batterie , vis-à-vis l'épaule gauche , à hauteur de la boucle ; le soldat ouvrira la giberne avec la main droite , à l'ins tant où l'officier prendra son arme pour l'examiner ; après qu'il la lui aura rendue , le soldat la replacera à la position prescrite quand il se repose sur les armes ; et des que l'officier l'aura dépassé , il remettra de lui-même la baguette , en reprenant la position indiquée

au commandement : *inspection des armes* ; après quoi il se remettra *face en tête*.

Pour s'assurer si les armes sont chargées , l'officier , en passant près de chaque soldat , leur fera soulever leur baguette qu'ils laisseront retomber dans le canon , le son de la baguette lui fera connoître leur état.

Si , au lieu de faire l'inspection des armes , on vouloit seulement faire remettre la bayonnette au canon , on commanderait : *bayonnette -- AU CANON* , et on exécuterait ce commandement en un temps et un mouvement , comme nous venons de l'indiquer.

Si , la bayonnette étant au canon , on vouloit y faire mettre la baguette pour faire l'inspection des armes , on commanderait seulement : *baguette -- DANS LE CANON* , ce qui s'exécuterait en un temps et un mouvement , comme il a été dit ci-dessus.

L'inspection finie , on fait porter les armes.

Du maniement des armes en faction.

Afin d'éviter au *factionnaire* (synonyme de sentinelle) la fatigue de porter continuellement

lement les armes , comme il est prescrit au port d'armes , on est convenu de lui permettre de porter l'arme au bras. Son commandement est : *l'arme - AU BRAS.*

Il l'exécute en un temps et trois mouvemens. Le soldat doit , au premier mouvement , empoigner brusquement l'arme , à quatre pouces en dessous de la platine , sans tourner le fusil , et en l'élevant un peu.

Au deuxième mouvement , quitter la crosse de la main gauche , placer l'avant-bras gauche étendu sur la poitrine contre le chien , la main sur le teton droit.

Au troisième mouvement , laisser tomber la main droite vivement à sa position ; si c'est en marchant , la laisser à la position du second mouvement. Voyez fig. 17.

Cette position du factionnaire étant la plus habituelle , c'est celle que nous supposerons toujours avoir lieu dans les manièmens des armes dont nous allons parler.

Le maniement des armes du factionnaire est de deux sortes , rendre les honneurs aux officiers ou aux troupes qui passent , et se faire relever.

Les factionnaires rendent deux sortes d'honneurs , en portant les armes , ou en présentant les armes ; le premier se rend aux sous-lieutenans , lieutenans , capitaines , et aux troupes armées , qui passent , etc. ; le second se rend aux majors , lieutenans-colonel , colonels , et à tous les officiers supérieurs , quand les troupes ne sont point du *corps-de-garde* ; car lorsqu'elles en sortent , il y a plusieurs distinctions dont nous parlerons à l'article des honneurs militaires.

Le commandement du premier honneur est : *portez -- VOS ARMES.*

Il s'exécute en un temps et trois mouvemens.

Le soldat doit , au premier mouvement , porter brusquement la main droite à la poignée de l'arme , pour fixer l'arme dans la position ordinaire.

Au deuxième mouvement , placer la main gauche brusquement sous la crosse.

Au troisième mouvement , laisser tomber la main droite vivement à sa position , et y descendre l'arme avec la main gauche.

Le commandement du second honneur est : *Présentez -- VOS ARMES.*

Le soldat porte d'abord son arme comme pour le premier honneur, ensuite il exécute le second temps en un temps et deux mouvemens. Il doit, au premier mouvement, tourner la platine en dessus avec la main gauche, saisir la poignée avec la main droite, l'arme d'à-plomb, détachée de l'épaule, et la main gauche libre sous la crosse.

Au deuxième mouvement, achever de tourner l'arme avec la main droite, pour la porter à-plomb vis-à-vis l'œil gauche, au milieu du corps, la baguette en avant, le chien à hauteur du dernier bouton de la veste, la main droite empoignant l'arme au-dessous de la sous-garde, l'empoigner en même temps brusquement avec la main gauche, placer le petit doigt contre le ressort de la batterie, le pouce allongé le long du canon contre la monture; l'avant-bras colle au corps sans être gêné, rester face en tête, sans bouger les pieds. Voyez fig. 18.

Ces trois manières d'armes sont très-essentiels aux soldats, puisqu'ils ne peuvent point faire de faction, et conséquemment aucun service, s'ils ne les savent pas; c'est

pourquoi il seroit à propos qu'ils les appri-
sent avant les autres.

*Du maniement des armes pour assister
aux Entremens.*

On commande dans tous les enterremens militaires un certain nombre de soldats pour y assister armes, et rendre au mort les derniers honneurs. Le nombre de soldats varie en raison du grade de celui qu'on enterre. Tous les soldats qui y assistent, ont le bout du fusil renversé et la crosse sous le bras gauche. Le commandement pour prendre cette position est : *l'arme sous le bras-GAUCHE.*

Il s'exécute en un temps et deux mouvemens. Les soldats doivent, au premier mouvement, empoigner brusquement l'arme avec la main droite à la poignée, la détacher en même temps de l'épaule, le canon en-dehors, la saisir de la main gauche à la capucine, le pouce allongé sur la baguette, l'arme à-plomb vis-à-vis l'épaule gauche, la pointe de la crosse ne changeant point de place, le coude joint à l'arme ; le pouce droit

sur la contre-platine , et le premier doigt contre le chien.

Au *deuxieme mouvement* , passer l'arme sous le bras gauche , sans changer la main gauche de place , le petit doigt appuyé à la hanche , la main droite tombant en même temps à plat sur le côté. Voyez fig. 19.

Il est inutile de répéter que ce mouvement s'exécute ainsi , le soldat étant dans la position indiquée au port d'arme.

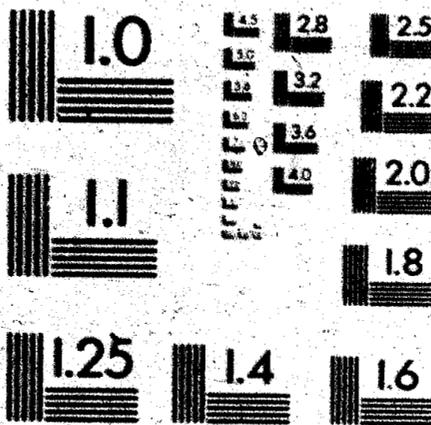
Du repos.

Il y a deux manières de faire reposer les soldats armés. L'une de les faire reposer tenant leurs armes ; l'autre de les faire reposer , leurs fusils étant à terre devant l'emplacement qu'ils doivent occuper. Le commandement de la première est : *reposez-vous SUR VOS ARMES.*

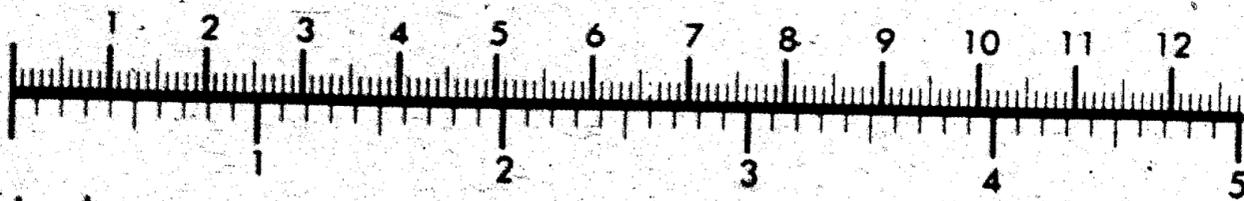
Ce commandement s'exécute en un *temps et deux mouvemens*. Les soldats doivent , au *premier mouvement* , baisser l'arme avec la main gauche , la saisir avec la main droite au-dessus et contre la première capucine , lâcher de la main gauche , et porter vivement l'arme à droite ; le petit doigt derrière le canon , la

20x

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART
NBS - 1010a
(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



Centimeter



Inches

**THE FRENCH REVOLUTION
RESEARCH COLLECTION**

**LES ARCHIVES DE LA
REVOLUTION FRANÇAISE**

MAXWELL
Headington Hill Hall, Oxford OX3 0BW, UK

croise a trois pouces de terre, la baguette en dehors.

Au *deuxieme mouvement*, laisser glisser l'arme dans la main, et la laisser tomber sans bruit; prendre la position indiquée a l'article de l'inspection des armes. Voyez fig. 21.

Lorsque les soldats sont dans cette position, on peut leur faire executer le *deuxieme repos* en commandant: vos armes -- A TERRE.

A ce commandement, qui s'exécute en un temps et deux mouvemens, les soldats doivent, au *premier mouvement*, tourner l'arme de la main droite, la contre-platine en avant, saisir la bretelle de la giberne, avec la main gauche, courber le corps brusquement, avancer le pied gauche, pour passer l'arme a terre, droite devant soi, avec la main droite, le talon de la croise restant toujours a la hauteur de la pointe du pied droit, le jarret droit un peu ployé, le talon droit élevé, le talon gauche vis-a-vis la premiere capucine.

Au *second mouvement*, se relever, rapporter le pied gauche a côté du droit, laisser tomber les deux mains a plat sur le côté de la cuisse. Voyez fig. 22.

Lorsque les armes sont à terre, on les fait reprendre par le commandement : *Relevez VOS ARMES.*

Il s'exécute en un temps et deux mouvements. Les soldats doivent, au premier mouvement, répéter ce qu'ils ont fait au premier mouvement de : *vos armes à terre.*

Au deuxième mouvement, relever l'arme aussitôt que le pied gauche est arrivé à côté du droit; tourner l'arme avec la main droite, la baguette en avant, la main gauche pendante.

On peut, après ce mouvement, faire porter les armes, comme il a été ci-devant expliqué.

Il y a encore une opération du maniement des armes, c'est d'ôter la bayonnette du fusil pour la remettre dans son fourreau, les soldats étant dans la position du port d'arme. Son commandement est : *remettez LA BAYONNETTE.*

Il s'exécute en un temps et trois mouvements. Les soldats doivent, au premier mouvement, saisir l'arme avec la main droite, au-dessus de la première capucine, comme au premier mouvement de reposer sur les armes.

Au deuxième mouvement, descendre l'arme de la main droite, le long de la cuisse gauche, la saisir de la main gauche au-dessus de la droite, pour prendre la position du septième temps de la charge; ôter la bayonnette avec la main droite, détacher l'arme du corps avec la main gauche, remettre la bayonnette dans le fourreau, en baissant un peu la tête pour en voir l'entrée, et la relever aussitôt, la main droite restant près de la douille.

Au troisième mouvement, élever l'arme avec la main gauche, la saisir à la poignée avec la main droite, et porter l'arme.

Il y a encore le maniement des armes pour recevoir la bénédiction. Voyez fig. 20.

D. Combien y a-t-il de maniements des armes pour les officiers ?

R. Trois sortes : le maniement du fusil, le maniement de l'épée, le maniement du drapeau ; le premier est employé par les sergens et caporaux ; le second par les autres officiers de l'armée ; et le troisième par le porte-drapeau.

*Du maniement du fusil par les
Officiers.*

Du port du fusil.

Les caporaux et sergens, de quelque corps d'infanterie qu'ils soient, auront toujours, ainsi que les autres soldats, la bayonnette au bout du fusil; cela posé, ils doivent, en portant leur fusil avoir l'arme dans le bras droit et au défaut de l'épaule; le canon, en arrière et à plomb, la baguette en dehors et le bras alongé, la main droite embrassant le chien et la sous-garde, la crosse à plat le long de la cuisse droite, la main gauche pendante derrière l'épée. Voyez fig. 23.

Du maniement du fusil pour les Officiers.

Le maniement du fusil pour les officiers est le même que celui du soldat, excepté ceux qui dépendent de leur port d'armes, et qui se réduisent à ces commandemens: *reposez-vous -- SUR VOS ARMES; portez -- VOS ARMES; l'arme -- AU BRAS; et portez -- VOS ARMES.*

Nous allons développer l'exécution de chacun de ces commandemens , en supposant d'abord que ces officiers portent l'arme comme nous venons de l'indiquer.

Premier commandement.

Reposez-vous — SUR VOS ARMES.

Il s'exécute en un temps et deux mouvemens.

Les officiers doivent , au premier mouvement , porter brusquement la main gauche à la capucine du milieu , détachant un peu l'arme de l'épaule avec la main droite , lâcher en même temps la main droite , descendre l'arme de la main gauche , la resaisir avec la droite au-dessus de la première capucine d'enbas , le pouce droit sur le canon pour l'empoigner , les quatre doigts allongés sur le bois , l'arme d'a-plomb , la crosse à trois pouces de terre , le talon de la crosse dirigé sur le côté de la pointe du pied droit , et laisser tomber la main gauche derrière l'épee.

Au deuxième mouvement , laisser glisser l'arme dans la main droite , sans que la main droite bouge , pour que le talon de la crosse se place contre et à côté du pied droit.

Second commandement.

Portez — VOS ARMES.

Il s'exécute en un temps et deux mouvements.
Les officiers doivent, au premier mouvement, lever l'arme perpendiculairement avec la main droite, à hauteur du tétou droit, vis-à-vis de l'épaule, à deux pouces du corps, le coude droit y restant joint, saisir l'arme avec la main gauche au-dessous de la main droite, à la première capucine, et aussitôt descendre la main droite pour empoigner la sous-garde et le chien, en appuyant l'arme à l'épaule.

Au deuxième mouvement, laisser tomber la main gauche pendante derrière l'épée, le bras droit allongé. Voyez planche 3, fig. 23.

Troisième commandement.

L'arme — AU BRAS.

Il s'exécute en un temps et trois mouvements.
Les officiers doivent, au premier mouvement, porter l'arme en avant avec la main droite, entre les deux yeux et à-plomb, la baguette en dehors, saisir l'arme de la main gauche à

la capucine , la relever à hauteur du menton et l'empoigner en même temps avec la main droite , à quatre pouces au-dessous de la platine.

Au *second mouvement* , retourner l'arme avec la main droite , le canon en dehors , l'appuyer à l'épaule gauche , et passer l'avant-bras gauche horizontalement sur la poitrine , la main sur le teton droit , entre la main droite et le chien , en sorte qu'il soit appuyé sur l'avant-bras gauche.

Au *troisième mouvement* , laisser tomber la main droite pendante sur le côté.

Quatrième commandement.

Portez — VOS ARMES.

Il s'exécute en un temps et trois mouvements. Les officiers doivent , au *premier mouvement* , empoigner l'arme avec la main droite au-dessous et contre le bras gauche.

Au *second mouvement* , porter l'arme avec la main droite , perpendiculairement contre l'épaule droite , la baguette en avant , la saisir avec la main gauche , à hauteur de l'épaule droite.

droite, tourner en même temps la main droite, dont le bras sera alongé, pour empoigner la sous-garde et le chien.

Au troisième mouvement, laisser tomber la main gauche pendante derrière l'épée.

Comme les caporaux ont différentes places, qu'ils doivent porter l'arme comme le soldat, lorsque la compagnie est rassemblée, et qu'ils sont dans le rang, qu'au contraire ils doivent porter l'arme comme les officiers lorsqu'ils sont hors du rang, soit pour poser des sentinelles ou pour marcher à la tête d'une escouade, on peut leur faire les deux commandemens suivans.

Premier commandement.

*Portez l'arme — COMME
L'OFFICIER.*

Il s'exécute en un temps et trois mouvemens. Les sous-officiers doivent, au premier mouvement, empoigner l'arme de la main droite, en tournant la platine en dessus, comme il est dit au premier mouvement du temps : Présentez -- VOR ARMES.

Au second mouvement, porter l'arme perpen-

(62)

diculairement avec la main droite contre l'épaule droite, la baguette en dehors, le bras droit alongé, la main droite empoignant le chien et la sous-garde, la main gauche saisissant l'arme à la hauteur de l'épaule.

Au troisième mouvement, laisser tomber la main gauche pendante derrière l'épée.

Deuxième commandement.

*Portez l'arme — COMME LES
SOLDATS.*

Il s'exécute en un temps et trois mouvemens. Les caporaux doivent, au premier mouvement, détacher l'arme de l'épaule droite, la porter perpendiculairement entre les deux yeux, la saisir avec la main gauche, à hauteur de la cravate, prendre avec la main droite l'arme à la poignée, la fixant à hauteur du dernier bouton de la veste.

Au deuxième mouvement, élever l'arme de la main droite, le pouce alongé le long de la contre-platine, tourner le canon en dehors, placer l'arme contre l'épaule gauche, descendre en même temps la main gauche sous la crosse.

Au troisième mouvement, laisser tomber la main droite sur le côté.

Du maniement de l'épée.

Le maniement de l'épée se réduit à quatre opérations : porter l'épée dans le rang, porter l'épée hors du rang, porter l'épée reposée sur les armes, et saluer de l'épée.

Premier commandement.

Portez l'épée — DANS LE RANG.

L'officier doit porter l'épée à l'épaule droite, la poignée tenue par la main droite, à hauteur et contre la hanche, appuyée comme l'arme, la lame à l'épaule.

Second commandement.

Portez l'épée — HORS DU RANG.

L'officier doit tenir la poignée par la main droite et en avant de la hanche, abaisser la lame dans la main gauche, appuyée sur le pouce, le dépassant de quatre pouces, le coude plié, l'avant-bras un peu en avant, la main gauche vis-à-vis et à quatre pouces plus bas que l'épaule gauche.

Troisième commandement.

*Portez l'épée reposé — SUR LES
ARMES.*

L'officier doit renverser la main et la poignée, les ongles en dessus, le bras tendu, la pointe de la lame un peu en avant et à deux pouces de terre.

Quatrième commandement.

Saluez — DE L'ÉPÉE.

On commence le salut, lorsque les personnes que l'on veut saluer sont à six pas de distance.

Il s'exécute en quatre temps. Les officiers doivent, au premier, élever l'épée perpendiculairement, la pointe en haut, la lame plate vis-à-vis l'œil droit, la garde à hauteur du teton droit, le coude appuyé au corps.

Au second temps, baisser brusquement la lame en étendant le bras, de manière que la main droite soit à côté de la cuisse droite, et rester dans cette position, jusqu'à ce que la

personne que l'on aura saluée soit dépassée de deux pas.

Au troisième temps, relever l'épée brusquement, la tenant comme au premier temps.

Au quatrième temps, porter l'épée à l'épaule.

Du maniement du drapeau.

Ce maniement se réduit au *salut du drapeau*.

La personne que l'on veut saluer, étant éloignée de six pas, le porte-drapeau baissera doucement la lance jusqu'à six pouces de terre, en restant face en tête, sans que le talon du drapeau quitte la hanche; il relèvera doucement la lance, lorsque la personne qu'on aura saluée, sera dépassée de deux pas.

D. Quelle est la composition des gardes nationales ?

R. Nous avons vu dans la série du décret sur l'organisation de la garde nationale, section II, article premier et suivans, la composition générale des gardes nationales de France. Nous allons seulement ajouter ici quelques décrets particuliers sur la garde nationale de Paris, du mois de septembre 1791.

La garde nationale de Paris restera composée, comme elle l'est aujourd'hui, de 60 bataillons, formant six divisions de dix bataillons chacune, qui porteront désormais le nom de légion.

Tous les bataillons conserveront leurs drapeaux, en y ajoutant ces mots : *La Liberté ou la mort.*

Il n'y aura que quatre compagnies par bataillon, non compris celle des grenadiers, qui sera tirée des quatre autres.

Chaque compagnie sera composée d'un capitaine, d'un lieutenant, de deux sous-lieutenants, de quatre sergens, huit caporaux, et d'un nombre indéterminé de gardes nationaux, qui pourront y être attachés, en raison de la plus ou moins grande population.

Chaque compagnie formera deux divisions, commandées, l'une par le capitaine et le second sous-lieutenant; l'autre, par le lieutenant et le premier sous-lieutenant. La division sera partagée en deux pelotons, commandés, chacun par un sergent; le peloton sera formé de deux escouades, commandées, chacune, par un caporal; les gardes natio-

nales attachées aux compagnies , y seront également réparties dans chaque escouade.

La compagnie de grenadiers de chaque bataillon sera composée d'un capitaine , un lieutenant , deux sous-lieutenans , quatre sergens , huit caporaux et quatre-vingts grenadiers ; le tout formera deux divisions , quatre pelotons et huit escouades de dix grenadiers chacune , sans compter le caporal.

L'état-major de chaque bataillon sera composé d'un commandant en chef , d'un commandant en second , d'un adjudant , d'un porte-drapeau , d'un maître armurier.

L'état-major de chaque légion sera composé d'un chef de légion , d'un adjudant-général et d'un sous-adjudant.

Il n'y aura point de commandant de la garde nationale parisienne ; chaque chef de légion en fera les fonctions , et exercera le commandement pendant un mois , à tour de rôle.

Les citoyens destinés à former chacune des cinq compagnies dont le bataillon sera composé , en y comprenant celle des grenadiers , s'assembleront en particulier , sans uniforme

et sans armes , sous la présidence d'un commissaire de la municipalité , et nommeront d'abord les officiers de la compagnie au scrutin individuel et à la pluralité absolue des suffrages ; ils nommeront ensuite leurs sous-officiers , au scrutin individuel et à la pluralité absolue des suffrages.

Les officiers et les sergens des cinq compagnies se réuniront sous la présidence du plus âgé des capitaines , et nommeront les officiers de l'état-major du bataillon , au scrutin individuel et à la pluralité absolue des suffrages.

Les commandans en chef et en second , les adjudans , les capitaines et les lieutenans des dix bataillons se réuniront sous la présidence d'un commissaire de département , et nommeront les officiers de l'état-major de la légion , au scrutin individuel et à la pluralité absolue des suffrages.

La ville de Paris pourvoira à l'entretien d'un tambour par compagnie.

Depuis ce décret , l'Assemblée nationale législative en a rendu un nouveau , le 11 février 1792 , relativement à une demande faite par la municipalité , pour conserver les chas-

seurs dans chaque bataillon. Ce décret porte que :

Les légions et les bataillons de la garde nationale du royaume , seront composées conformément au décret du 29 septembre dernier : et néanmoins , dans les lieux où il auroit été conservé des compagnies de chasseurs , elles continueront à faire le service comme par le passé , jusqu'au premier renouvellement des officiers et sous-officiers , fixé par la loi au deuxième dimanche du mois de mai de chaque année.

Indépendamment des grenadiers , des chasseurs et des fusiliers , il y a encore une compagnie de canonniers et deux canons dans chaque bataillon , conformément au décret du 13 mars 1792 , conçu ainsi :

Il sera formé , pour le service des deux pièces d'artillerie , attachées à chaque bataillon , une compagnie de canonniers , gardes nationaux , composée d'un capitaine commandant la compagnie , un lieutenant , un sous-lieutenant , un sergent-major , deux sergens , quatre caporaux , un tambour , trente-six canonniers , quatre ouvriers et deux artistes.

Il y aura , dans chaque bataillon , quatre sapeurs qui seront spécialement attachés aux compagnies des canonniers.

Les compagnies des canonniers seront attachées aux bataillons sous les ordres immédiats des commandans en chef ; elles ne pourront , sous aucun prétexte , former un corps particulier dans la garde nationale.

Dans les villes dont la garde nationale formera plus de deux légions , il pourra être nommé un adjudant , particulièrement chargé des détails du service des canonniers volontaires ; lorsque le nombre des légions s'élèvera à plus de quatre , il pourra être nommé deux adjudans.

Dans les villes qui réuniront une ou plusieurs légions , il pourra être formé un polygone pour servir à l'instruction des canonniers , gardes nationaux.

Les canonniers , gardes nationaux auront pour armement , outre leur fusil , des pistolets et un sabre ; ils porteront le sabre en ceinture ; le ceinturon sera de cuir noir , la giberne sera semblable à celle du reste de la garde nationale.

Les municipalités fournirent aux canonniers les armes et agrès nécessaires au service, ainsi que les munitions de guerre, utiles à leur instruction.

Quoique chaque bataillon de Paris soit composé de quatre compagnies de fusiliers, une compagnie de grenadiers, une compagnie de chasseurs et une compagnie de canonniers, le nombre des gardes nationales de la capitale de l'empire français est si considérable, que plusieurs compagnies, au lieu d'être de cent hommes au plus, comme pourroient le comporter les décrets sur la composition des compagnies de la garde nationale, plusieurs de ces compagnies contiennent jusqu'à quatre cents volontaires enrôlés. Or, comme il est impossible qu'une compagnie de quatre cents hommes puisse être commandée par un capitaine, un lieutenant, deux sous-lieutenans, quatre sergens et huit caporaux, il paroîtroit nécessaire de reorganiser de nouveau la garde nationale parisienne, et d'augmenter le nombre des compagnies; mais cette augmentation, dans le nombre des com-

pagnies, doit former un changement dans l'ordre actuel.

L'augmentation des compagnies déterminera nécessairement deux mesures ; l'une, que l'on augmente le nombre des bataillons et celui des légions ; l'autre, que l'on augmente le nombre des compagnies par bataillons.

La première mesure augmenterait le nombre des officiers de l'état-major, la seconde n'augmenterait que le nombre des officiers ordinaires. Peut-être dans ce moment d'effervescence publique, où l'état-major de la garde nationale parisienne déplaît à un grand nombre de citoyens, seroit-il dangereux de l'augmenter ; et, dans ce cas, faudroit-il n'augmenter que le nombre des compagnies par bataillon.

D. Comment un bataillon est-il en ordre de bataille ?

R. La compagnie des grenadiers est à la droite de la ligne de bataille, les quatre autres sont successivement à sa gauche, à raison du rang que le sort leur a donné, et la compagnie

compagnie des chasseurs est à la gauche de la ligne.

Le commandant de bataillon est en arrière, au milieu du régiment, de manière à se porter, avec l'adjudant, par-tout où sa présence est nécessaire pour le commandement du bataillon.

Le commandant en second est derrière le centre du bataillon, à quatre pas en arrière des serre-files. Le drapeau est placé au centre du bataillon ; il doit être gardé par quatre sergens et quatre caporaux. On choisit ordinairement ceux qui sont les plus exercés, et qui ont le plus de régularité, soit dans la marche, soit sous les armes.

On peut consulter la planche IV, pour voir les différentes manières d'être en bataille des divisions et subdivisions de la garde nationale.

On a supposé les compagnies composées de 96 fusiliers, 3 caporaux, 3 sergens, un sous-lieutenant, un lieutenant et un capitaine, ainsi que le porte le décret d'organisation de la garde nationale.

On suppose de plus qu'un caporal et un

sergent par compagnie , sont destinés à la garde du drapeau.

D'après cela , la figure première représente une escouade composée de douze hommes , savoir : dix dans les rangs , un ancien soldat ou un caporal à la tête , et un ancien soldat par derrière.

La fig. 2 représente une escouade marchant par le flanc.

La fig. 3 représente une section composée de 22 hommes dans les rangs , un caporal à la tête , et un ancien soldat en *serre-file*.

La fig. 4 représente un peloton composé de 48 hommes dans les rangs , un lieutenant ou sous-lieutenant à la tête , et un sergent en *serre-file*.

La fig. 5 représente la garde du drapeau , formée d'un porte-drapeau , 4 sergens et 4 caporaux sur trois rangs.

La fig. 6 représente une compagnie en bataille , formée de 96 hommes et quatre caporaux sur deux lignes , à la droite de la première ligne , un lieutenant , et à la gauche de la même ligne , le premier sergent de la compagnie ; elle est commandée par un ca-

pitaine , placé à la tête ; le sous-lieutenant et le deuxième sergent sont en serre-files.

La fig. 7 représente un bataillon en bataille , la compagnie de grenadiers à la droite , les canons à droite des grenadiers , la compagnie des chasseurs à la gauche.

Les quatre compagnies de fusiliers entre ces deux premières compagnies.

Le drapeau au centre de tout le bataillon.

Les capitaines sont sur la première ligne , dans les intervalles des compagnies ; les premiers sergens sont en seconde ligne , derrière leur capitaine.

Les lieutenans , sous-lieutenans et deuxièmes sergens sont en serre-files , derrière leurs compagnies respectives , excepté dans la compagnie des chasseurs , où le lieutenant est à la gauche , sur la première ligne de la compagnie.

L'adjutant est à vingt pas en arrière des serre-files , au centre du deuxième demi-bataillon.

Le commandant en second , est à 20 pas en arrière des serre-files , au centre du premier demi-bataillon.

Le chef ou commandant de bataillon est à trente pas en arrière des serre-files, au centre du bataillon.

Les tambours sont à quinze pas derrière le troisième peloton des fusiliers du premier demi-bataillon.

Les musiciens sont derrière les tambours.

La figure 8 représente une compagnie de la garde nationale parisienne en bataille ; la différence du nombre des caporaux et des sergens, les compagnies de la garde nationale parisienne ayant quatre sergens et huit caporaux, au lieu de trois sergens et cinq caporaux dans les autres ; aussi voit-on dans la figure 8, un sergent à la droite du peloton de gauche, et quatre caporaux en seconde ligne, que l'on ne peut avoir dans l'autre composition.

Les régimens des troupes de ligne diffèrent des bataillons des gardes nationaux, en ce que chaque régiment est de deux bataillons qui se mettent en bataille ensemble ; que le premier bataillon a une compagnie de grenadiers et quatre compagnies de fusiliers, et le

second bataillon , une compagnie de chasseurs et quatre compagnies de fusiliers.

Lorsque les régimens des troupes de ligne sont en bataille , le premier bataillon occupe la droite du terrain , et le second bataillon , la gauche. La compagnie des grenadiers est à la droite du premier bataillon , et celle des chasseurs à la gauche du second ; il doit y avoir , entre l'un et l'autre bataillon , un intervalle de dix-huit pas.

Les soldats de chaque compagnie sont sur trois rangs , de chacun trente-deux soldats , ce qui fait occuper aux compagnies un bien plus grand espace qu'aux compagnies de gardes nationales qui sont sur deux rangs.

Place des officiers supérieurs.

Lorsque le régiment est en bataille , le colonel doit être à vingt pas en arrière des *serre-files* , dans l'intervalle , derrière le centre du régiment.

On appelle *serre-files* la place que les officiers , hors des rangs , occupent derrière leurs compagnies respectives , et l'on appelle *files*

(78)

les trois hommes , un de chaque rang , qui sont dans une même ligne.

Le colonel en second , commandant le premier bataillon , doit être à six pas en avant du centre du second bataillon , lorsqu'il sera de pied ferme , et à deux pas en avant du drapeau , en marchant en bataille.

Le major commandant le second bataillon , doit être à cheval , à la gauche du colonel commandant ou du commandant du régiment.

Place des officiers dans chaque compagnie.

Le capitaine commandant doit être au premier rang du premier peloton de sa compagnie , le premier sergent derrière lui , au second rang.

Le premier sous-lieutenant derrière la gauche de la première section.

Le second sous-lieutenant derrière la gauche de la troisième section.

Dans la division de gauche du premier ba-

taillon et dans celle des chasseurs , le second lieutenant se place à la gauche du premier rang du bataillon , et un caporal de cette même compagnie derrière lui , au troisième rang.

Chaque adjudant se place à cinq pas derrière le centre des serre-files de son bataillon , sur la file du drapeau.

Place des tambours.

Les tambours sont placés sur deux rangs à la droite et à la gauche de l'intervalle , à quinze pas en arrière des serre-files.

Le tambour-major , au centre de l'intervalle , sur l'alignement des serre-files.

Observations.

Il est nécessaire d'observer ici aux gardes nationales , qu'il se trouve des fautes essentielles dans une instruction pour les gardes nationales , arrêtée par le comité militaire et imprimée par ordre de l'Assemblée nationale ; que ces fautes consistent principalement en ce que les manœuvres ont été calquées sur

celles de l'ordonnance des troupes de ligne , dont la composition des compagnies est essentiellement différente , puisqu'elles ont six officiers , deux capitaines , deux lieutenans , deux sous-lieutenans , tandis que les gardes nationales n'en ont que trois , un de chaque grade.

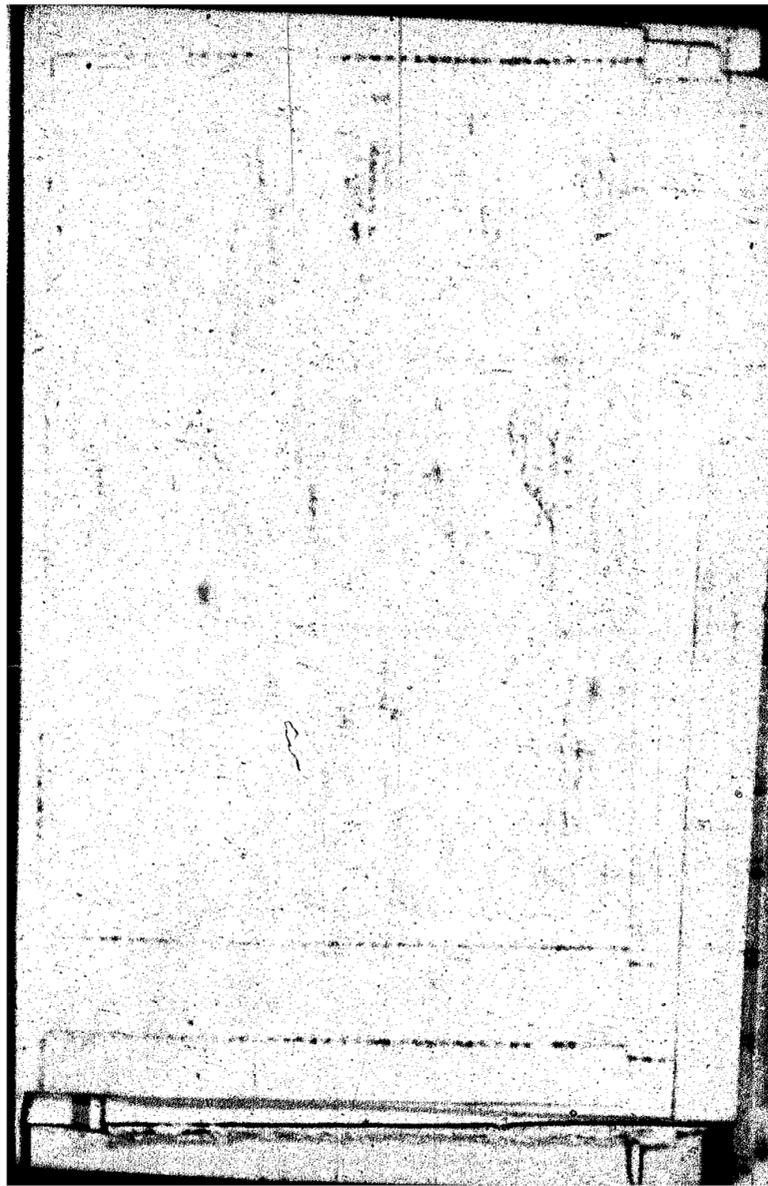
Ils n'ont fait aucune attention à la composition des compagnies , et ils ont imprimé , page 5 , qu'une compagnie forme un peloton , et deux pelotons , une division , ce qui diffère des articles 1 et 5 , section 2 de l'organisation de la garde nationale , qui disent : « Les bataillons seront formés de 4 compagnies de fusiliers , et une de grenadiers ».

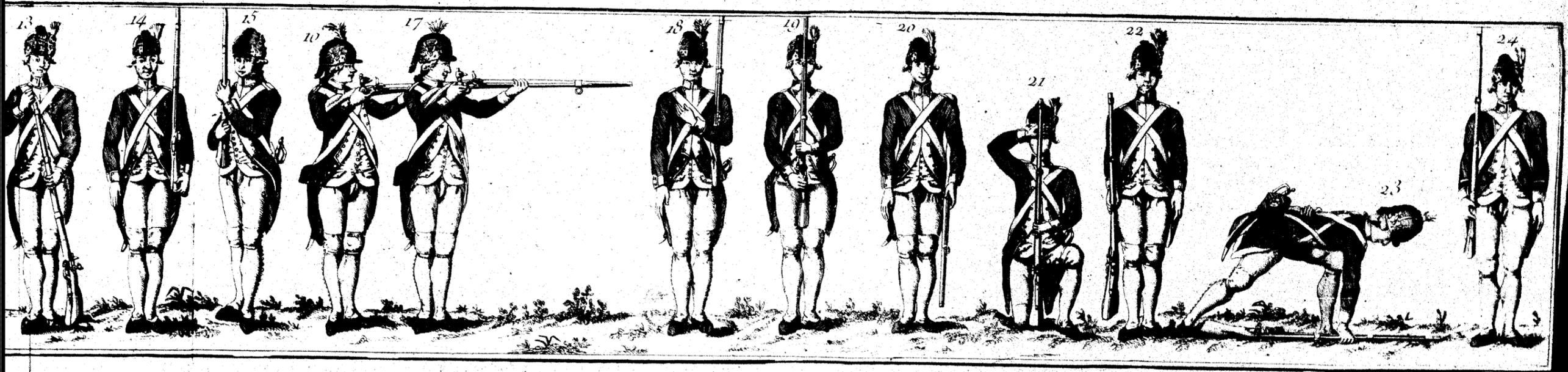
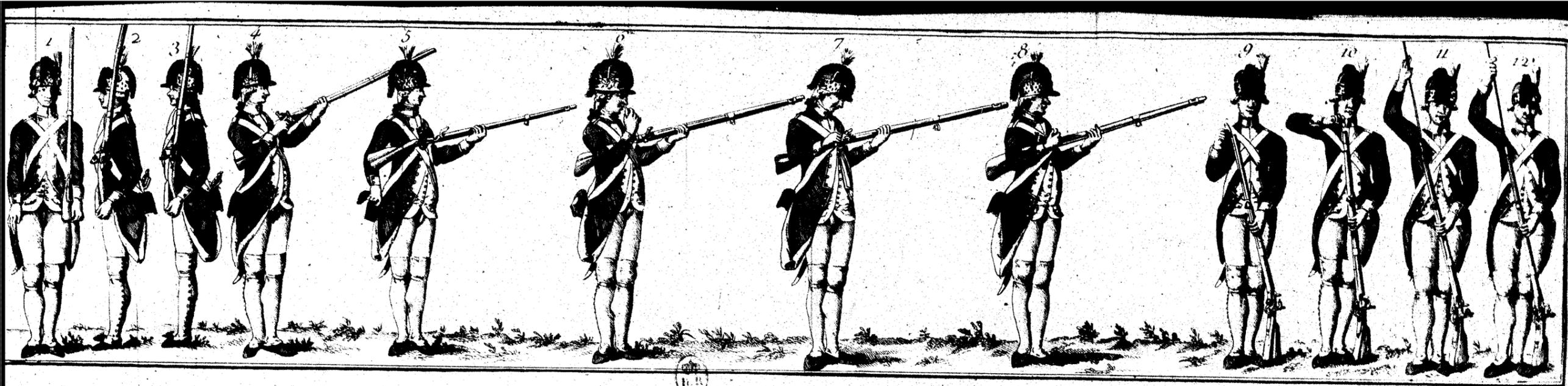
Chaque compagnie sera divisée en deux pelotons , quatre sections et huit escouades.

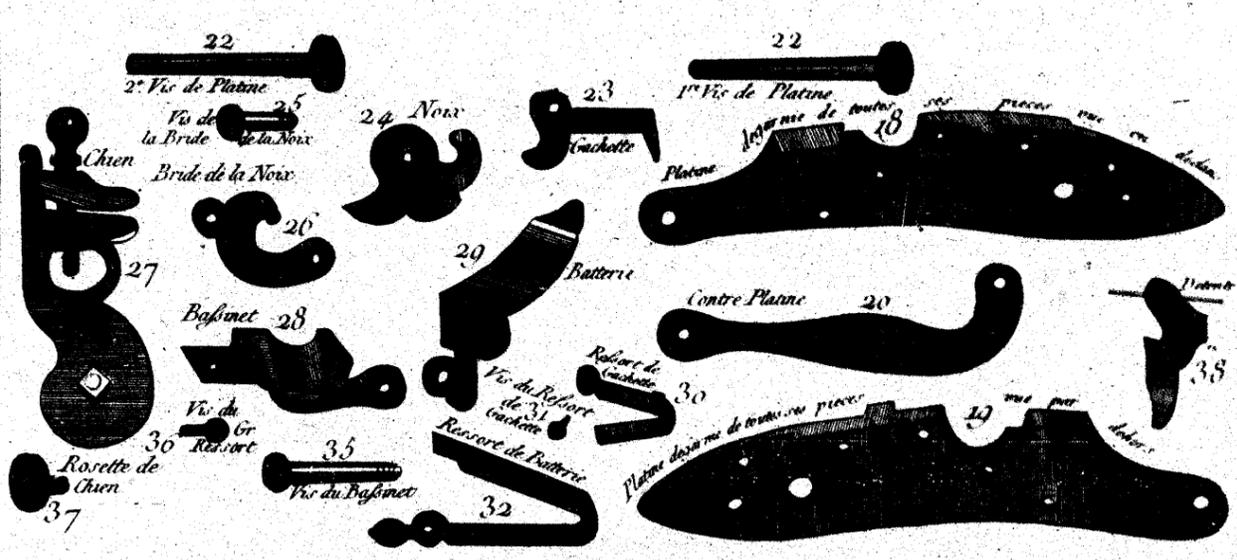
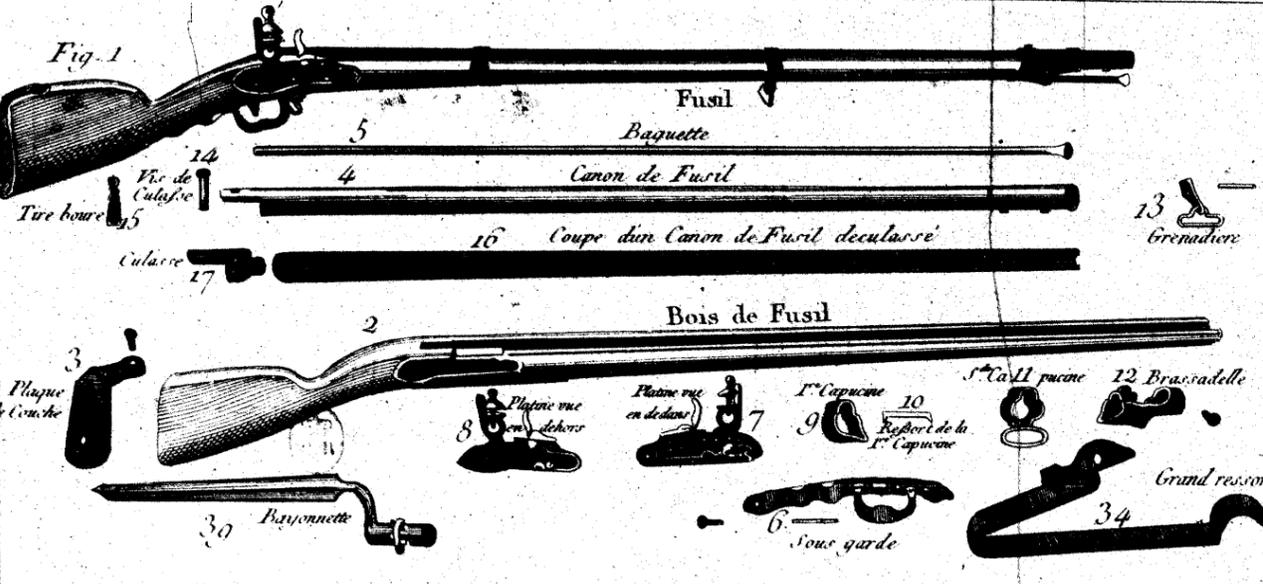
Cette seconde inattention est encore une des causes des fautes de l'indication des manœuvres.

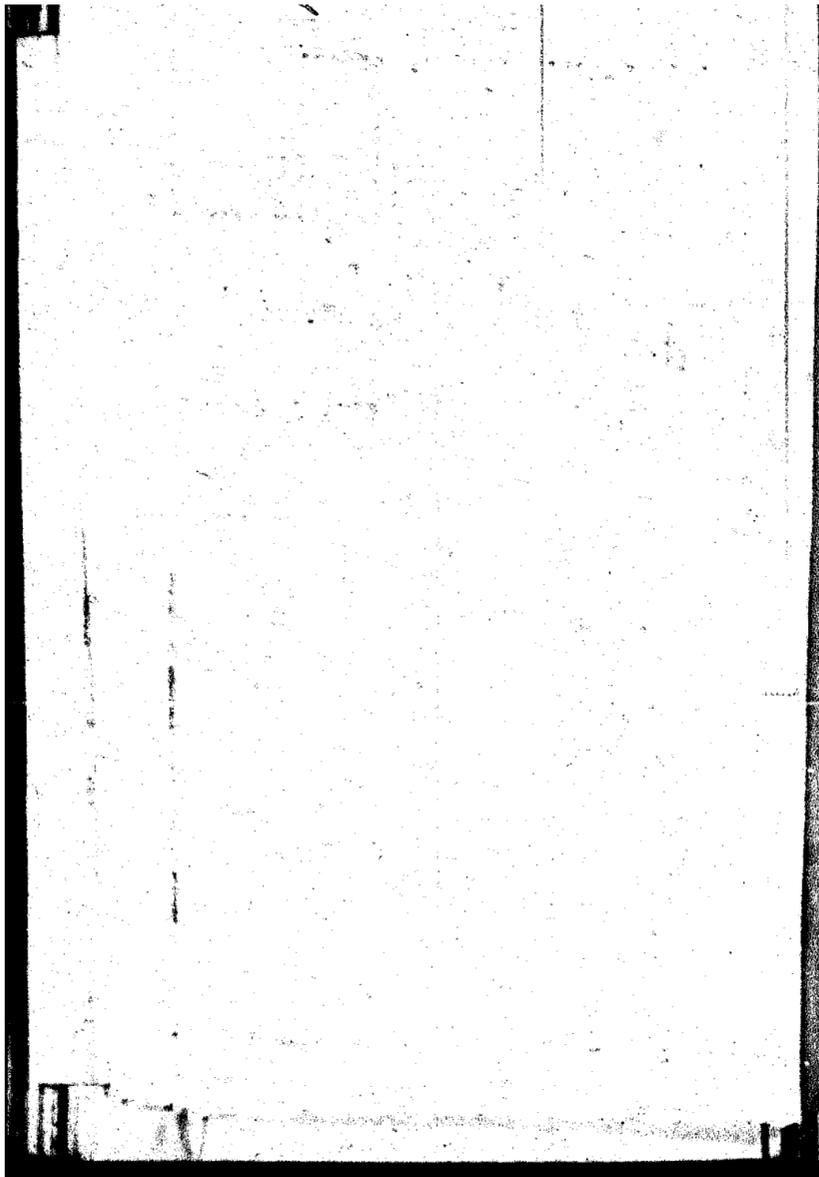
Des manœuvres de rassemblement.

Lorsque les soldats connoissent la formation d'une compagnie , les places respectives des soldats et des officiers , les divisions









et subdivisions de la compagnie , et qu'ils se sont déjà exercés aux principes généraux de la marche et du maniement des armes , on les rassemble pour leur faire exécuter des manœuvres d'ensemble. Comme notre objet n'est point de faire un traité de tactique , nous ne nous permettrons de donner ici que quelques manœuvres d'ensemble indispensables , laissant à un autre temps à les étendre davantage , si ce traité plaît au public.

Les premiers mouvemens d'ensemble auxquels on exerce les soldats sont le maniement des armes ; d'abord on leur fait exécuter en ouvrant leur rang , afin qu'ils aient de la place , et qu'ils ne se gênent point les uns les autres ; le commandement est *en arrière* --- OUVREZ VOS RANGS ; les soldats du premier rang marchent aussitôt seize pas en arrière , et ceux du second , huit.

Lorsque les soldats se sont bien exercés à manier le fusil , et au simulacre du chargement des armes à rang ouvert , on les exerce à rang fermé ; cet exercice demande beaucoup plus d'adresse , d'attention et de soin.

Le reste de l'exercice dont nous allons par-

ter, se réduit à la manière de se rompre en colonne, de se remettre en bataille, de marcher en colonne, de changer de direction, de diminuer le front du peloton; de marcher par le flanc à droite, d'exécuter la contremarche, et de se former sur deux rangs.

Rompre en colonne par section.

Il y a deux manières de rompre en colonne par section, à droite ou à gauche. Le commandement est : *par section A DROITE -- MARCHÉ*; ou *par section A GAUCHE -- MARCHÉ*.

L'exécution se fait en divisant la compagnie en quatre portions égales, et faisant faire un quart de conversion à chaque division à droite ou à gauche, en raison du commandement.

Lorsque les pelotons sont arrivés dans la direction qu'ils doivent prendre, les officiers qui sont à leur tête commandent : *HALTE -- à gauche -- ALIGNEMENT*, si l'on a rompu par la droite, et *HALTE -- ALIGNEMENT*, si l'on a rompu par la gauche.

Les troupes étant en colonne, on les fait remettre en bataille, en commandant : *à gau-*

de -- EN BATAILLE -- MARCHÉ, ou à droite en BATAILLE-MARCHÉ. Les soldats font absolument l'inverse de ce qu'ils viennent d'exécuter dans l'autre commandement.

De la marche en colonne.

Lorsque les troupes sont en colonne, elles marchent en alignant les chefs-de-files de chaque section, les unes sur les autres, et en suivant la direction déterminée par le commandement.

On appelle *chef-de-file*, un officier ou un soldat placé à la droite ou à la gauche du premier rang, et dont le devoir est de régler le pas et la direction de sa section.

Des changemens de direction.

Lorsque les troupes en colonne suivent une direction, on peut la leur faire changer de deux manières, en faisant changer la direction totale de la colonne, ou en faisant faire un pas oblique. Dans le premier cas, le commandement est : *tournez à droite* -- MARCHÉ, ou *tournez à gauche* -- MARCHÉ. Lorsque les sections, les pelotons, etc., ont pris l'une ou l'autre direction, on commande : *en avant* -- MARCHÉ.

Dans le second cas , on commande : *oblique à droite* -- MARCHÉ , ou *oblique à gauche* -- MARCHÉ.

Lorsque l'on a repris la direction , on commande : *en avant* -- MARCHÉ.

Les troupes étant en colonne par section , on peut les faire mettre en colonne par pelotons , en commandant : *formez les pelotons* -- MARCHÉ. Aussitôt , chaque seconde section fera oblique à gauche , pour se former. Si la colonne étoit arrêtée , le pas oblique se feroit comme à l'ordinaire ; mais si elle étoit en marche , le pas oblique seroit accéléré.

Du passage du défilé.

Une colonne , occupant un certain front , peut se trouver dans un terrain resserré qui l'oblige à le diminuer d'une , de deux ou de plusieurs files , pour cela on commande *un , deux , etc. , files de droite ou de gauche , en arrière* -- MARCHÉ.

De la marche par le flanc.

Nous n'avons jusqu'à présent fait marcher les troupes que par leur front ; cependant il

est des cas où elles doivent marcher par files : le commandement pour cette marche est : *files à droite ou à gauche* -- MARCHÉ ; pour les remettre , on commande : HALTE-FRONT -- ALIGNEMENT. Si un peloton marche par le flanc , on peut le faire mettre en bataille par files à droite ou à gauche , en commandant : *sur la gauche par file en bataille* -- MARCHÉ , s'il est en marche par le flanc droit , ou *sur la droite par file en bataille* -- MARCHÉ , s'il l'est par le flanc gauche. On fera faire -- HALTE-FRONT , lorsque le peloton sera arrivé à la place qu'il doit occuper.

Des changemens de front.

On peut faire changer le front d'un peloton de plusieurs manières , en faisant faire demi-tour à droite à tous les soldats ; mais , dans ce cas , l'ordre des soldats est renversé , la première ligne se trouve la troisième , et les soldats de droite se trouvent à la gauche , ou bien en faisant faire une demi-conversion ou la contremarche , afin qu'il n'y ait point d'inversion.

ÉVOLUTIONS DE LIGNE.

On supposera dans cette instruction une ligne de huit bataillons ; mais les règles qui y seront prescrites , seront également applicables à un régiment , à une brigade , ou à tel nombre de bataillons que ce soit.

Toutes les fois qu'une ou plusieurs brigades réunies devront manœuvrer en ligne , chaque bataillon sera désigné par son numéro , suivant le rang qu'il occupera.

Dans la ligne. Le bataillon de droite sera nommé premier , celui qui suit deuxième , le bataillon suivant troisième , et ainsi de suite jusqu'au bataillon qui ferme la gauche de la ligne.

Places du commandant en chef , des chefs de brigade et de régiment , soit en ligne , soit en colonne.

En bataille , le commandant en chef n'aura pas de place fixe , il pourra se porter partout où il jugera sa présence nécessaire.

En colonne , il se tiendra habituellement à la tête , afin de la diriger suivant ses vues.

Dans les évolutions , il se portera habituellement là d'où il pourra le mieux diriger l'exécution du mouvement général.

Cependant , dans tous les cas , le commandant en chef pourra se porter par-tout ailleurs où il jugera sa présence nécessaire , en observant alors de se faire suppléer par un officier qu'il chargera de l'exécution de ses ordres.

En bataille , les chefs de brigade se placeront à environ cinquante pas en arrière du centre de leur brigade.

En colonne , ils se placeront sur le flanc du côté où se prendra la direction , à hauteur du centre de leur brigade , et à douze ou quinze pas en dehors des guides.

En bataille , les colonels se placeront à environ trente pas en arrière du centre de leur régiment.

En colonne , ils se placeront comme les chefs de brigade , à hauteur du centre de leur régiment.

Les chefs de brigade et de régiment veil-

leront , soit en bataille , soit en colonne , ou dans les divers mouvemens , à l'exécution exacte et régulière de tout ce qui sera commandé ; ils pourront en conséquence se porter par-tout où ils jugeront leur présence nécessaire , dans l'étendue de leur brigade ou regiment.

Les places des chefs de bataillon , des adjudans-majors et adjudans , soit en bataille , soit en colonne , ont été fixées dans l'école de bataillon.

Règles générales pour les commandemens.

Lorsque tous les bataillons de la ligne devront exécuter un même mouvement , le commandant en chef fera ; au bataillon le plus près de lui , les commandemens généraux relatifs à ce mouvement , qui seront répétés aussitôt par le chef de ce bataillon.

Chaque chef de bataillon répétera toujours , avec la plus grande rapidité , tous les commandemens généraux qu'il entendra faire au bataillon immédiatement voisin à sa droite ou à sa gauche , selon le côté d'où partira le commandement , à moins que le com-

mandant en chef ne lui ait donné ou envoyé un ordre contraire.

Les chefs de bataillon ayant répété les commandemens généraux, comme il vient d'être prescrit, commanderont et feront exécuter aussitôt après, sans se régler les uns sur les autres, les mouvemens préparatoires qui devront précéder dans leur bataillon l'exécution du mouvement général : les chefs de régiment et de brigade veilleront à la prompte exécution de ces mouvemens préparatoires dans leur régiment et brigade, et à ce que les chefs de bataillon ne commettent point d'erreur à cet égard.

Le commandant en chef fera toujours le commandement qui devra déterminer l'exécution du mouvement général.

Les adjudans-majors, et les adjudans placés derrière la droite et la gauche de leur bataillon en ligne, répéteront les commandemens généraux, soit d'avertissement, soit d'exécution, toutes les fois que l'étendue du front des bataillons, le vent ou le bruit des armes à feu, pourroient empêcher

que ces commandemens ne fussent facilement entendus d'un bataillon à l'autre.

Dans le cas où un chef de bataillon n'ayant pas entendu le commandement général, verra le bataillon immédiatement voisin exécuter un mouvement, il fera aussitôt exécuter le même mouvement à son bataillon.

Lorsque des régimens étrangers se trouveront en ligne avec des régimens français, les chefs des bataillons de nation étrangère répéteront d'abord les commandemens généraux en français, et feront ensuite les mêmes commandemens dans leur langue.

Lorsque la ligne devra exécuter un mouvement central, le commandant en chef se portera au point qu'il choisira pour centre du mouvement, et donnera ou enverra au chef de chacun des bataillons voisins de droite et de gauche, l'ordre de faire le commandement général relatif au mouvement que chaque portion de la ligne devra exécuter, ainsi qu'il sera expliqué ci-après.

En colonne, la répétition des commandemens aura lieu d'après les mêmes principes.

Toutes les fois qu'on rompra une ligne en plusieurs colonnes, l'officier, le premier ou le plus ancien en grade de chacune, la commandera, et remplira près de sa colonne les fonctions de commandant en chef.

Formation des Régimens en bataille devant leur quartier.

Lorsqu'un régiment devra se former en bataille devant son quartier, le chef du régiment fera porter la compagnie du centre de l'un ou de l'autre bataillon à quelques pas en avant, l'établira sur la direction qu'il voudra donner au régiment, et fera placer de six jalonneurs devant cette compagnie; il fera avvertir en même temps le chef de l'autre bataillon sur la même direction.

Ces deux compagnies étant ainsi établies à distance de bataillon, plus une intervalle l'une de l'autre, sur la même direction; le chef du régiment fera battre un roulement très-court, à la fin duquel les compagnies de chaque bataillon se porteront successivement, et au commandement de leurs chefs respectifs, sur l'alignement de celle

du centre de leur bataillon ; les chefs de bataillon veilleront à ce que les guides des deux bataillons se placent exactement sur la même ligne.

Les bataillons étant formés ; si le régiment doit manœuvrer , le chef du régiment ordonnera aux adjudans de visiter les bataillons , ce qui sera promptement exécuté , en commençant par la droite de chacun ; la compagnie de grenadiers du second bataillon ira se réunir à la première , à la droite du régiment.

On égalisera , autant qu'il est possible , les pelotons ; les sous-officiers qui devront composer la garde du drapeau de chaque bataillon , iront la former à la gauche du quatrième peloton , et feront nombre dans les files de soldats de moins que les autres.

Composition et marche du détachement qui ira chercher les drapeaux.

Lorsqu'on rappellera pour faire prendre les armes au régiment , si les drapeaux se doivent sortir , l'une des deux compagnies de grenadiers a tout de rôle , ou si elles

sont détachées, une compagnie de fusiliers se mettra en marche pour les aller chercher, dans l'ordre suivant.

Le tambour-major, les tambours du bataillon dont sera le détachement, suivi de de la musique.

Le détachement formé en colonne par section, l'arme au bras :

Les deux sergens-majors désignés pour porter les drapeaux, à côté l'un de l'autre, entre les deux sections.

Le détachement marchera dans cet ordre, sans bruit de caisse ni de musique. Arrivé au logement du commandant du régiment, il se formera en bataille vis-à-vis la porte d'entrée, les tambours et la musique se formeront à la droite du détachement.

Aussitôt que le détachement sera en bataille, les deux sergens-majors, qui devront porter les drapeaux, iront les prendre, accompagnés du lieutenant et d'un sergent du détachement.

Lorsqu'ensuite les deux sergens-majors sortiront avec les drapeaux, suivis du lieu-

tenant et du sergent , ils s'arrêteront devant la porte.

A l'instant où les drapeaux sortiront , le commandant du détachement lui fera présenter les armes , et les tambours battront le drapeau.

Après trois ou quatre reprises , le commandant du détachement fera cesser de battre , il fera ensuite porter les armes et rompre par section : les deux sergens-majors qui portent les drapeaux iront se placer entre les deux sections , à côté l'un de l'autre ; le lieutenant et le sergent reprendront leurs places.

Le commandant du détachement le remettra ensuite en marche dans le même ordre que ci-dessus , pour se rendre au lieu de l'assemblée du régiment ; les tambours battront.

Honneurs qui seront rendus aux drapeaux.

A l'arrivée des drapeaux , le chef du régiment fera porter les armes ; les tambours cesseront de battre , et iront au pas accé-

lère reprendre ainsi que le détachement , leurs places de bataille , passant pour cet effet derrière le régiment ; les chefs de bataillon se placgont à six pas en avant de la file du centre de leur bataillon.

Les porte-drapeaux fileront a côté l'un de l'autre , au pas accéléré , a dix pas devant le front , s'arrêteront chacun devant le centre de leur bataillon , et lui feront face ; le chef de bataillon fera alors présenter les armes , et saluera ensuite lui-même de l'épée : le porte-drapeau ira aussitôt se placer au centre du bataillon , et le chef de bataillon fera porter les armes.

Les drapeaux seront reconduits au logement du commandant du régiment , dans l'ordre prescrit ci-dessus.

DE LA CAVALERIE.

DE L'USAGE ET DU SERVICE DE LA
CAVALERIE.

LA CAVALERIE est un corps de l'armée, composé de gardes destinés à faire le service à cheval. Quelques-uns parmi eux sont indistinctement les deux services, celui à pied et celui à cheval : on les nomme dragons.

Les cavaliers [1] sont armés d'un grand sabre, d'un fusil, d'une paire de pistolets, et d'une giberne. Ils avoient autrefois des cuirasses, mais cet ajustement, qui leur étoit très-utile lorsque l'on se battoit corps à corps, les rendoit trop lourds et trop pesans dans le système actuel, et on les en a débarrassés.

Les fusils de cavaliers, que l'on nomme *mousquetons*, sont un peu plus courts que ceux de l'infanterie.

Le *pistolet* est une arme analogue au fusil, mais assez petit pour que l'on puisse s'en servir commodément d'une seule main ; il se

[1] Cavalier, vient du latin *caballarius* ou *cavallarius*, dans la basse latinité.

porte à l'arçon de la selle, dans un sac de cuir que l'on appelle *fontle*.

Les *dragons* sont armés, comme les cavaliers, d'un fusil, d'un grand sabre, de pistolets et d'une giberne. Ils diffèrent des cavaliers, en ce qu'ils ont une bayonnette qu'ils peuvent mettre au bout du fusil lorsqu'ils font le service à pied, et qu'ils n'ont qu'un seul pistolet; ils ont à la place de l'autre un instrument pour travailler la terre; comme pelle, pioche ou bêche; ou pour couper du bois, comme hache ou serpe.

La *cavalerie* est très-utile à l'armée, sur-tout dans les pays de plaines; elle est ordinairement placée aux ailes de l'infanterie pour la soutenir, la défendre et la prévenir des surprises par la célérité de ses mouvemens.

La *cavalerie légère*, comme les chasseurs à cheval et les hussards, est toujours en avant ou en arrière pour éclairer la marche et la retraite de l'armée, et l'avertir de la disposition de l'ennemi et de ses mouvemens. Lorsque les chasseurs ou hussards sont envoyés comme tirailleurs, ils se détachent et vont seul à seul ou par très-petit corps en avant, afin de pouvoir éviter, avec facilité, les pièges de l'ennemi, ou d'y tomber peu à la fois s'ils ne peuvent les éviter.

L'armée, lorsqu'elle est en campagne, est toujours entourée de cavalerie légère, qui se

porte quelquefois jusqu'à quinze et vingt lieues du camp.

Lorsque des hussards , chasseurs , ou autres gardes à cheval sont attaqués par l'ennemi , ils se replient aussitôt sur les troupes les plus voisines , s'ils ne sont pas assez forts pour soutenir l'attaque , et se grossissent successivement dans chaque repliement ; ils arrivent par suite à former un corps considérable pour attaquer ceux qui les attaqueroient , et les battre s'ils n'ont pas assez de prudence pour se retirer.

La cavalerie est très-utile pour escorter les convois ou enlever ceux de l'ennemi ; elle l'est aussi pour la police des provinces et des villes.

En province la cavalerie peut être envoyée dans tous les lieux éloignés qui ont besoin d'un prompt secours , soit contre des brigands , soit pour appaiser des émeutes , ou pour empêcher des combats entre des habitans voisins.

Dans les villes , elle a un avantage sur l'infanterie , c'est de pouvoir plus facilement disperser les émeutes composées d'hommes sans armes , par la crainte que ceux-ci ont d'être blessés par les chevaux.

Aux incendies , et dans d'autres cas semblables , on peut l'envoyer à pied.

La cavalerie , soit à l'armée , soit pour la police des provinces et des villes , fait à elle-

val un service analogue à celui de l'infanterie ; les cavaliers se rassemblent dans un *corps-de-garde*, ils y montent des *gardes*, ont leurs *patrouilles*, des *sentinelles* qui font leur faction à pied ou à cheval ; ces *sentinelles* arrêtent les troupes pour leur faire donner le *môt d'ordre*, leurs rondes et leurs *patrouilles* le donnent de même lorsqu'on le leur demande ; ils montent aussi des *gardes d'honneur*. Ils doivent ici, de plus que l'infanterie, accompagner les personnes à qui ils servent de *gardes d'honneur*.

De l'instruction et des manœuvres de la Cavalerie.

On divise en deux parties l'instruction de la cavalerie, instruction à pied, et instruction à cheval.

De l'instruction à pied.

Tous les cavaliers doivent être instruits du service à pied, afin qu'ils puissent être utiles à l'armée lorsqu'ils sont démontés et être employés dans les villes où il n'y a pas d'infanterie.

L'instruction à pied d'un cavalier est la même que celle du *fantassin* [1], si ce n'est

[1] *Fantassin* est synonyme de garde à pied.

qu'il doit porter les armes comme les officiers d'infanterie.

L'instruction à pied des dragons est aussi la même que celle de l'infanterie, mais on doit exiger d'eux plus de perfection dans les détails que des autres cavaliers, puisqu'ils sont destinés à faire le service à pied comme les *santassins*. [Voyez pour cette instruction l'article infanterie.]

De l'instruction à cheval.

L'instruction à cheval des cavaliers se divise en instruction de manège, et instruction de manœuvres.

L'instruction de manège contient : 1°. la manière de monter et descendre de cheval ; 2°. la position à cheval ; 3°. l'usage et l'effet des rênes du bridon, des jambes et de l'éperon ; 4°. le travail des cavaliers à la longe, les chevaux couverts et les chevaux sellés ; 5°. le travail des cavaliers au large, soit avec les étriers et les chevaux bridés ; 6°. le travail des cavaliers réunis par trois, pour marcher le pas oblique, faire des à droite et des à gauche, des demi-tour à droite et des conversions ; 7°. le maniement des armes ; et 8°. les courses de tête.

Comme notre but n'est point de faire de cet ouvrage un corps de manège, nous supposons les gardes instruits de la manière de se tenir à cheval et conduire les chevaux ;

nous ne développerons que les détails nécessaires aux manœuvres d'ensemble, et qui sont indépendans des leçons de manège.

De la manière de monter et de descendre de cheval.

Avant de monter à cheval, le cavalier se placera un pas en avant de son cheval, lui tournant le dos, les rênes passées dans le bras gauche; il tiendra les rênes à pleine main, le poignet sur le creux de l'estomac, la main droite sur le côté, les talons sur la même ligne, plus ou moins rapprochés, suivant la conformation de l'homme; le corps et la tête placés comme à l'exercice à pied. Le commandement est *préparez-vous pour monter A CHEVAL.*

Il s'exécute en un temps et six mouvemens.

- 1°. Faire demi-tour à droite sur le talon gauche, en levant un peu la pointe des pieds.
- 2°. Saisir de la main droite le bout des rênes, le pouce allongé entre les deux rênes, les ongles en dessous, empoigner les rênes de la main gauche, à six pouces de la bouche du cheval, le pouce vis-à-vis la tête du cheval.
- 3°. Élever la main droite et passer les rênes sur le cou du cheval, en commençant par engager l'oreille droite, et en séparant les deux rênes avec le pouce.



4°. Faire deux pas en partant du pied droit pour se placer vis-à-vis l'épaule gauche du cheval, et faire un pas à gauche sur la pointe du pied, rapporter en même temps le talon droit près du gauche, sans abandonner les rênes.

5°. Elever les rênes de la main droite, de toute la longueur du bras, laisser couler la main gauche sur le cou du cheval, passer le petit doigt entre les deux rênes, et saisir une poignée de crins avec les quatre autres doigts qui tiendront en même temps les rênes.

6°. Abandonner le bout des rênes de la main droite, pour abattre l'étrier gauche, en suivant l'étrivière avec la main jusqu'au rebord, pour qu'elle soit sur son plat, chausser le pied gauche dans l'étrier.

Après cette préparation, on fera ce commandement à CHEVAL, et on l'exécutera en un temps et deux mouvemens.

Au premier, le cavalier s'enlèvera de la jambe droite en appuyant le pied gauche sur l'étrier, et la main droite sur le trousséquin, sans tirer la selle à soi, le corps restant droit.

Au second, il passera la jambe droite tendue par-dessus la croupe du cheval, sans la toucher, et se mettra légèrement en selle, en rapportant la main droite sur la botte droite, le pouce en dehors, les quatre doigts en dedans; il abattra l'étrier droit pour le chaus-

ser , et separera les rênes dans les deux mains.

Il y a trois commandemens pour descendre de cheval ; le premier est : *préparez-vous pour mettre pied -- A TERRE.*

Il s'exécute en un temps et deux mouvemens ; au premier , s'ils sont trois cavaliers sur un rang , les nombres pairs reculeront de la longueur d'un cheval , les nombres un gagneront un peu de terrain vers la gauche , et les nombres trois en feront autant vers la droite.

Au second mouvement , les cavaliers croiseront les rênes dans la main gauche , saisissant une poignée de crins de la même main ; la droite relevera l'étrier droit et viendra se placer sur la botte droite de la selle , les ongles en dedans.

Après cette préparation on fera le second commandement : *pied -- A TERRE.* qui s'exécutera en un temps et trois mouvemens.

1°. S'enlever sur l'étrier gauche , passer la jambe droite tendue par-dessus la groupe du cheval sans la toucher , et rapporter la cuisse droite près de la gauche , le corps bien soutenu.

2°. Arriver à terre du pied droit , rapprocher le pied gauche à côté du droit , relever l'étrier gauche. La main droite saisira alors le bout des rênes et se posera sur le pommeau de la selle ; la main gauche les saisira en

même temps à six pouces de la bouche du cheval.

3^o. Faire deux pas du pied gauche pour se trouver vis-à-vis la tête des chevaux, passer les rênes par dessus la tête des chevaux, commençant par dégager l'oreille droite. Les nombres *un* feront regagner à leurs chevaux, autant de terrain vers la gauche qu'ils en avoient gagné vers la droite.

On fera ensuite le troisième commandement : *prenez VOS RANGS.*

Les cavaliers feront alors un demi-tour à droite en tournant le dos à leurs chevaux, les nombres *pairs* ramèneront leurs chevaux dans le rang avec la main gauche, qui se replacera sur le creux de l'estomac, la main droite sur le côté.

De la position de l'homme à cheval.

La base de l'uniformité est la position de l'homme. Il doit avoir la tête haute, aisée, d'a-plomb et dégagée des épaules.

Les épaules tombantes et bien effacées, la poitrine saillante.

Les bras libres, les coudes tombant naturellement.

Les deux fesses portant également sur la selle; la ceinture en avant, les reins droits, fermes et bien soutenus, le haut du corps aisé, libre et droit, de manière que l'homme

soit maintenu dans son assiette par son poids et par son équilibre.

Une rêne dans chaque main , les doigts fermés , le pouce allongé sur chaque rêne , les poignets à la hauteur de l'avant - bras , soutenus et séparés à six pouces l'un de l'autre , les doigts se faisant face.

Les cuisses embrassant également le cheval , doivent être tournées également sur leur plat , depuis la hanche jusqu'au genou , et ne s'allonger que par leur propre poids et par celui des jambes.

Le pli des genoux liant.

Les jambes libres , et tombant naturellement.

Les pointes des pieds tombant de même naturellement.

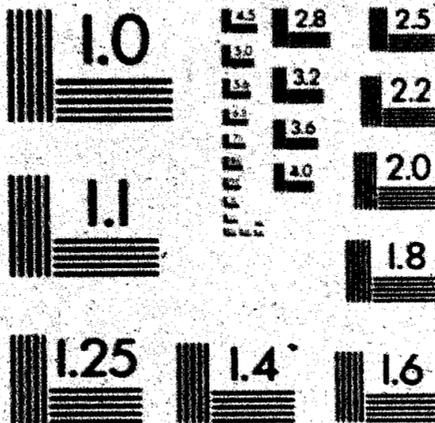
L'étrier ne doit porter que le poids de la jambe ; le pied doit être chaussé jusqu'au milieu , le talon plus bas que la pointe du pied.

Du maniement des armes.

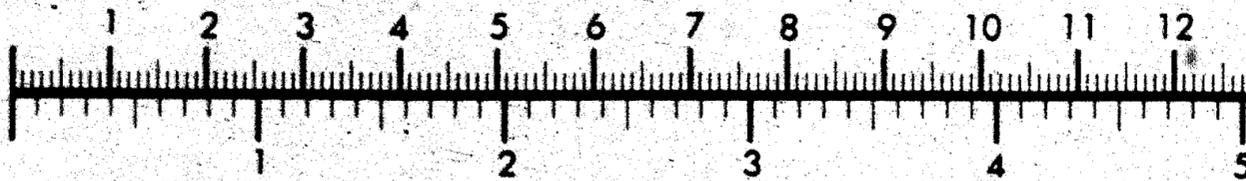
Le maniement des armes est encore une des instructions que le cavalier doit avoir. On le divise en maniement du *mousqueton* , maniement du *pistolet* et maniement du *sabre*. Comme le service de la cavalerie est différent de celui de l'infanterie , nous suivrons une autre division , celle du maniement des armes pour

20x

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART
NBS - 1010a
(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



Centimeter



Inches

7

**THE FRENCH REVOLUTION
RESEARCH COLLECTION**

**LES ARCHIVES DE LA
REVOLUTION FRANÇAISE**

**MAXWELL
Headington Hill Hall, Oxford OX3 0BW, UK**

l'inspection , pour charger les armes , faire feu et sonder le sabre à la main.

De l'inspection des armes.

On inspecte d'abord le mousqueton , ensuite le pistolet , puis le sabre . Le commandement est : *garde à vous -- inspection -- DES ARMES.*

D'abord les cavaliers feront *haut le mousqueton* , c'est-à-dire , qu'ils dégageront le mousqueton de la botte , pour l'élever , appuyer la crosse sur la cuisse ; en le tenant à poignée de la main droite , le bout haut et vis-à-vis l'épaule droite.

Ensuite ils passeront l'arme à gauche ; placeront la crosse entre la fonte et l'épaule du cheval , tenant le mousqueton de la main gauche , mettant avec la main droite la baguette dans le canon , pour faire voir à l'inspecteur si l'arme est chargée , et remettant la baguette dans son lieu.

Après l'inspection on refera *haut les armes* , et l'on remettra le mousqueton à la botte , en engageant la crosse dans la courroie et faisant entrer le bout du canon dans la botte.

A l'inspection du pistolet , le cavalier portera la main droite par dessus les rênes , sur la crosse du pistolet gauche , le retirera de la fonte , et le placera dans la main gauche en le tenant perpendiculaire à la poignée , la platine en avant.

Il tirera la baguette et la mettra dans le canon, l'élèvera et la laissera tomber à mesure que l'officier passera; remettra la baguette et le pistolet dans sa fente en le passant par dessus les rênes.

Pour prendre et remettre le pistolet droit, le cavalier fera les mêmes mouvemens, observant de placer les doigts entre la crosse et la selle, les ongles en dessous.

L'inspection du sabre doit avoir trois temps; au premier, on tire le sabre avec la main droite et l'on appuie le dos de la lame contre l'épaule droite, le poignet appuie sur le haut de la cuisse, la tête directe.

Au second, on porte le sabre en avant, le tenant perpendiculaire; on fait voir un des côtés de la lame, l'on tourne le poignet en dedans pour faire voir l'autre côté, et l'on reporte le sabre sur l'épaule.

Au troisième on remet le sabre dans son fourreau.

De la charge des armes.

Avant de charger les armes on fera dégager le mousqueton par ce commandement; *garde à vous -- haut LE MOUSQUETON.* Il s'exécute comme nous l'avons dit précédemment à l'inspection à cheval. La crosse du mousqueton étant appuyée sur la cuisse, on commandera: *chargez -- VOS ARMES.* On exécute

tera ce commandement en douze mouvemens, comme il a été enseigné au maniement des armes de l'infanterie : et l'on remettra le mousqueton à la batte, comme à l'inspection à cheval.

Le mousqueton chargé, le cavalier sortira le pistolet gauche de la fonte, le placera dans la main gauche qui le saisira près de la partie supérieure de la platine, le pousse sur le canon, le bout un peu élevé et dirigé à gauche ; il découvrira le bassinet, prendra la cartouche, chargera le pistolet, observant, pour mettre la cartouche dans le canon et bourrer, de renverser le poignet gauche, de manière que le canon se trouve au-dessous, le bout élevé et dirigé à droite ; il donnera trois coups de baguette pour bourrer le pistolet, remettra le pistolet gauche dans la fonte, chargera le pistolet droit, et le remettra aussi dans la fonte.

Après le commandement, *chargez les pistolets*, tous les temps s'exécuteront de suite, sans que les cavaliers se regardent les uns sur les autres.

Des feux.

Il est inutile de mettre de l'ensemble dans les feux de cavalerie, chaque cavalier ne devant faire usage de son feu que lorsqu'il est isolé. Avant de faire feu, les cavaliers feront *haut mousqueton*, comme à l'inspection à cheval.

val , et ils auront soin , en faisant feu , d'ajuster à la ceinture des hommes contre lesquels ils combattent , de mettre le chien en repos , de fermer le bassin , de faire *haut le mousqueton* , et de le passer à la hotte lorsqu'ils auront fait feu.

Du combat au sabre.

Lorsque deux lignes de cavalerie sont l'une sur l'autre , ou lorsque la cavalerie charge une ligne d'infanterie , elle le fait toujours le sabre à la main. On fait d'abord serrer les rangs , et l'on commande : *sabre -- A LA MAIN.*

Ce commandement s'exécute comme à l'inspection à cheval ; le premier temps , immédiatement après que la première partie du commandement est prononcée ; le second temps , à la fin de la seconde partie du commandement.

Le second commandement est : *haut -- LE SABRE.*

A ce commandement , le premier rang doit porter le sabre en avant pour pointer , le poignet tourné en tierce , et à la hauteur des yeux , le bras presque tendu ; le tranchant de la lame à droite , la pointe un peu plus basse que le poignet.

Le second rang doit élever le sabre , le bras demi-tendu , le poignet un peu au-dessus de la tête , le tranchant de la lame en l'air , la

pointe en arrière, et plus élevée que le poignet d'environ un pied.

Lorsque l'on veut faire remettre le sabre à l'épaule, on commande: *sabre -- A L'ÉPAULE.*

De la course des têtes.

On place, pour cette course, des têtes à hauteur d'homme, et les cavaliers doivent, en courant, chercher à les atteindre avec le pistolet, ensuite avec le sabre, d'abord verticalement, et puis de revers. Cet exercice leur apprend à aller sur l'infanterie.

Des manœuvres d'ensemble.

Les manœuvres d'ensemble sont de deux sortes; manœuvres d'ensemble à pied, manœuvres d'ensemble à cheval.

Des manœuvres d'ensemble à pied.

Les manœuvres d'ensemble à pied, étant les mêmes que celles de l'infanterie, nous croyons devoir y renvoyer nos lecteurs.

Des manœuvres d'ensemble à cheval.

Les manœuvres d'ensemble à cheval se divisent en alignemens, marches et séparations.

Les alignemens, soit à pied, soit à cheval, sont fondés sur les mêmes principes que ceux de l'infanterie.

Des marches.

Il y a six sortes de marches : la marche militaire, la marche directe, la marche circulaire, la marche oblique, la marche en colonne et la marche en bataille.

De la marche militaire.

La marche militaire a pour but d'accoutumer les chevaux à marcher dans les rangs sans ardeur, et à changer d'allure sans coups. Pendant cette marche, on variera le pas ; et lorsque les cavaliers et les chevaux y seront habitués, on leur fera former des pelotons sans arrêter la colonne.

Les chevaux ont deux allures dans les marches ; le pas et le trot. Les chevaux doivent parcourir cinquante toises par minute au pas, et cent vingt toises au trot.

De la marche directe.

Nous avons défini la marche directe en parlant de l'infanterie, nous n'ajouterons ici que quatre principes généraux que les cavaliers doivent observer. Le premier est de conserver l'alignement en marchant, et de se lier les uns aux autres.

Le second, de ne pas trop se serrer, et de prendre de l'aisance quand ils le sont.

Le troisième, de ne point s'ouvrir en mar-

chant, et de se resserrer s'ils sont trop ouverts.

Le quatrième, de ne pas jeter le guide hors de sa direction, et de la lui faire reprendre s'il a été forcé de la quitter.

De la marche circulaire.

On appelle marche circulaire l'exécution des conversions. Il y a conversion à pivot fixe, et conversion à pivot mouvant. Nous avons donné les principes de cette marche dans le chapitre de l'infanterie; nous y renvoyons nos lecteurs, et nous leur conseillons en même temps de voir les planches.

Les commandemens des conversions à pivot fixe sont : *peloton ou escadron à droite, ou à gauche, ou demi-tour à droite, ou à gauche --- MARCHÉ*; et lorsque le mouvement est fini : *en --- AVANT.*

Les commandemens des conversions à pivot mouvant sont : *tournez --- A GAUCHE OU A DROITE*; et lorsque le mouvement est fini : *en --- AVANT.*

Tous ces mouvemens peuvent s'exécuter au pas, au trot ou au galop.

Des marches obliques.

Les marches obliques s'exécutent dans l'infanterie d'après l'ordonnance de 1788, sans faire varier le front de chaque garde; il n'en n'est pas de même dans la cavalerie; on doit

faire faire un petit mouvement aux chevaux, de manière que sans rien changer à la direction de l'alignement, les chevaux puissent marcher obliquement, droit devant eux. [V. plan. 6, fig. 10.]

Le commandement est : *oblique à droite*, ou *à gauche* --- MARCHÉ.

Une colonne peut encore marcher obliquement en changeant sa direction. [V. la plan. 6, fig. 1.]

Les marches obliques s'exécutent au pas, au trot ou au galop.

De la marche en colonne.

Les principes de cette marche pour la cavalerie sont les mêmes que pour l'infanterie, avec cette différence, que l'infanterie conserve toujours ses distances en marchant en colonne, et que les cavaliers les conservent seulement quelquefois de manière à pouvoir se mettre aussitôt en bataille, et que d'autres fois ils se resserrent, pour occuper moins de terrain, ce que l'on appelle être en colonne serrée. La cavalerie étant en colonne, on peut la faire remettre en bataille de six manières principales.

1°. La troupe étant en colonne, à droite en tête, on peut la faire mettre sur la droite en bataille. [Voyez plan. 5, fig. 1.]

2°. La troupe étant en colonne, la droite en tête, on peut la faire mettre sur la

gauche en bataille. [Voyez pl. 6 , fig. 11.]

3°. La troupe étant en colonne, la gauche en tête, on peut la faire mettre sur la gauche en bataille. [Voyez pl. 6. fig. 2.]

4°. La troupe étant en colonne, la gauche en tête, on peut la faire mettre sur la droite en bataille. [Voyez pl. 6 , fig. 12.]

5°. La troupe étant en colonne, la droite en tête, on peut la faire mettre en avant en bataille. [Voyez pl. 7 , fig. 3.]

6°. La troupe étant en colonne, la gauche en tête, on peut la faire mettre en avant en bataille. [Voyez pl. 7 , fig. 4.]

De la marche en bataille.

La marche en bataille s'exécute sur un grand front, qu'il faut avoir soin d'entretenir. La grande difficulté est de pouvoir maintenir la ligne parfaitement droite et sans ondulation, quelle que soit la vitesse de la marche, et de savoir éviter les obstacles. [Voyez pour cette dernière difficulté, la planche 4 , fig. 1.]

Des flanqueurs.

On appelle flanqueurs, des cavaliers que l'on dispense en avant pour éclairer la marche de l'armée ou d'un corps de troupes. Le commandement est : *Flanqueurs* — EN AVANT. Ces cavaliers se portent à une certaine dis-

tance en avant de leur corps de réserve, d'où ils exécutent tous leurs mouvemens. Ils ont le sabre pendu au poignet, et le pistolet à la main. Lorsque le commandant veut les faire rentrer, il fait sonner le ralliement, ou les fait avertir par un bas officier.

De la composition d'un Régiment de Cavalerie.

Un régiment de cavalerie en France est ordinairement composé de quatre escadrons, de quatre-vingt-seize hommes chacun; les escadrons se divisent en deux compagnies ou divisions; les compagnies en deux pelotons, et les pelotons en deux sections.

Un régiment de cavalerie est commandé par un colonel, un lieutenant-colonel, un major, un major en second et un adjudant.

Chaque escadron est commandé par un chef d'escadron, trois capitaines, deux lieutenans, un officier surnuméraire, deux sous-lieutenans, un adjudant, un maréchal-des-logis en chef, quatre maréchaux-des-logis et huit brigadiers.

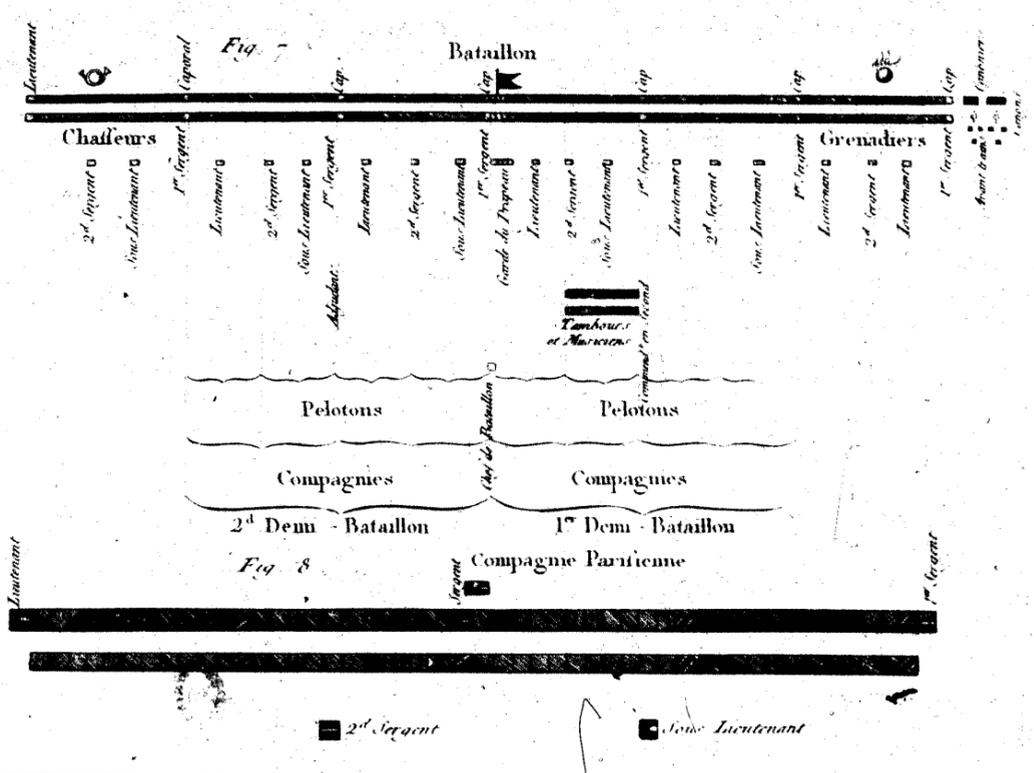
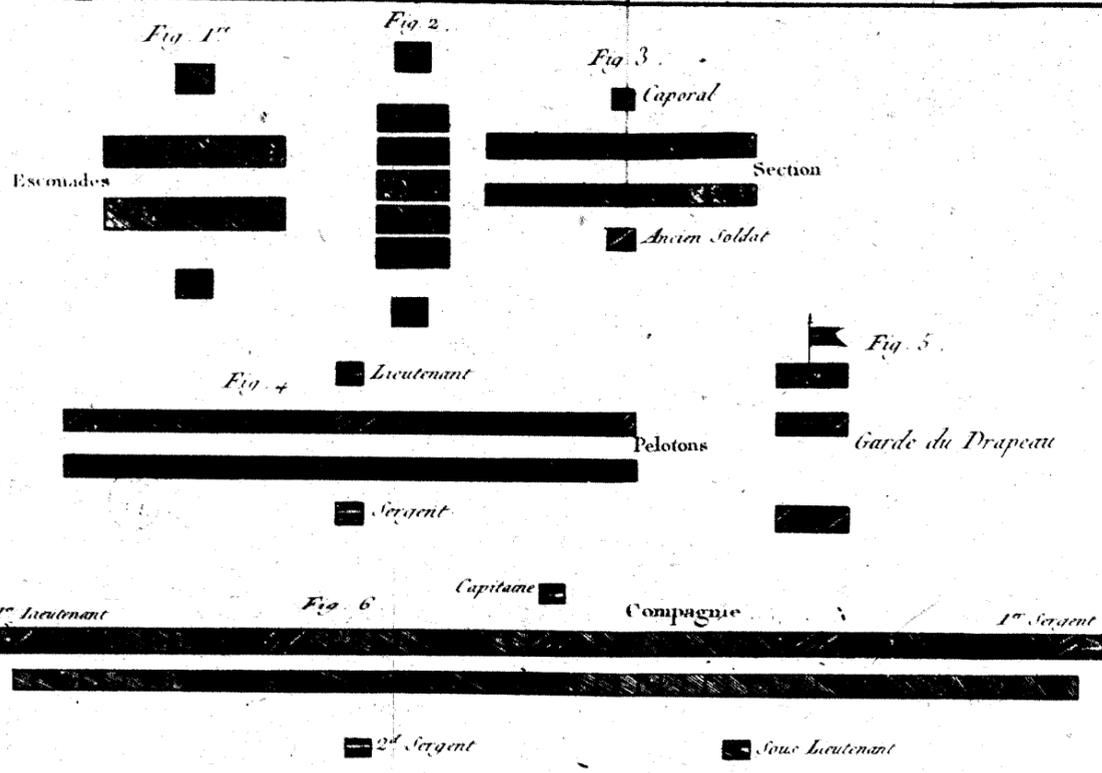
Ainsi dans chaque régiment il y a trois cent cinquante-deux cavaliers, et quatre-vingt-dix-sept officiers, dont cinquante-deux sont encore nommés bas-officiers.

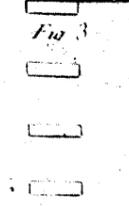
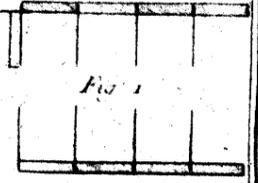
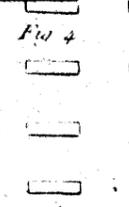
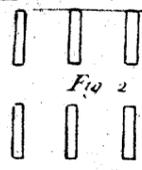
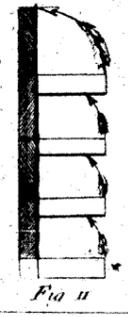
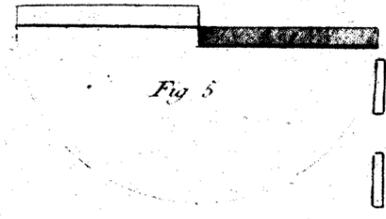
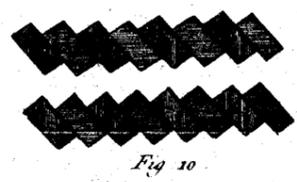
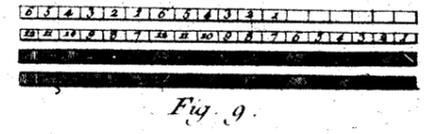
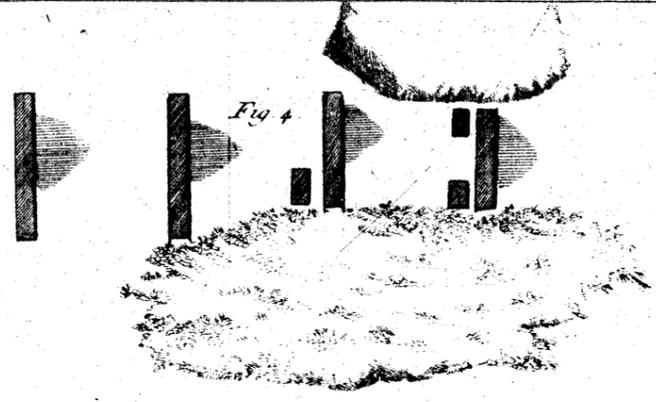
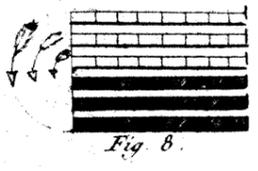
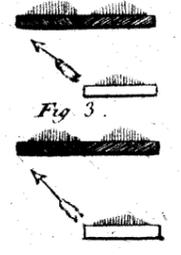
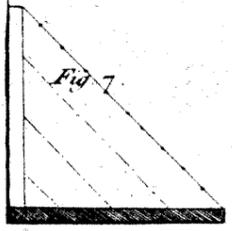
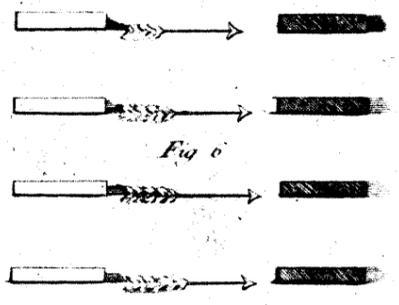
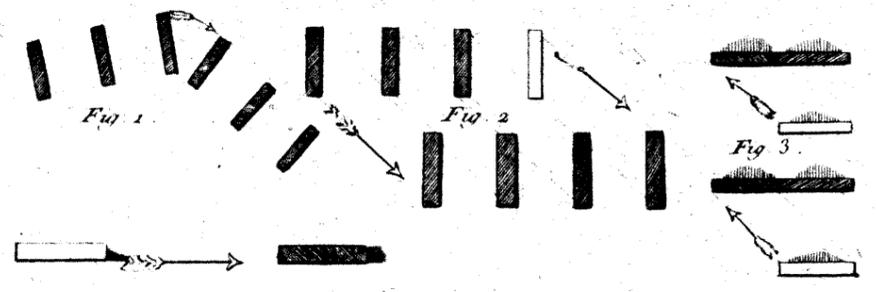
La division de la cavalerie nationale pa-

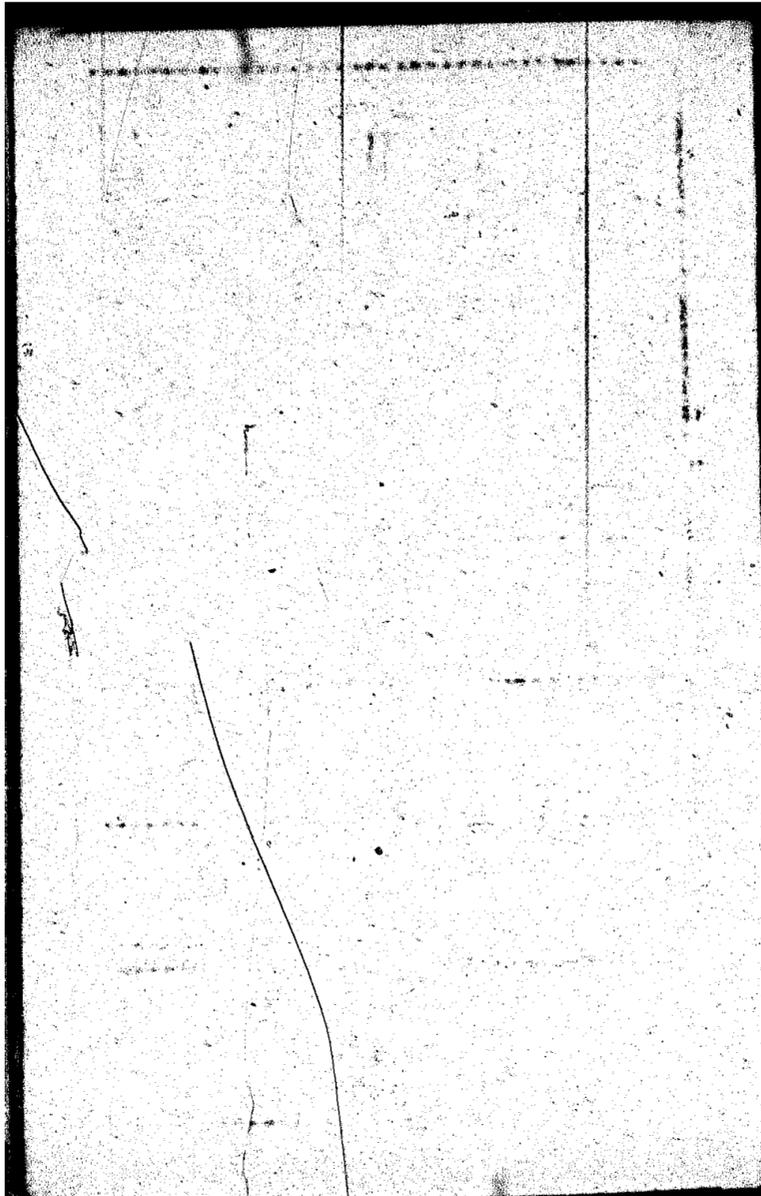
risienne est composée de quatre escadrons, de deux compagnies chacun, et de cent hommes par compagnie.

Les commandans de la division sont : un chef de division, un major, un premier aide-major et un adjudant. Il y a en outre un quartier-maître, un maréchal-expert et un fourier.

Les escadrons sont commandés par un chef d'escadron et un aide-major, et les compagnies par un capitaine, un lieutenant, un sous-lieutenant, un maréchal-des-logis en chef, quatre maréchaux-des-logis, quatre brigadiers et quatre sous-brigadiers. Ces officiers commandent quatre-vingt-trois cavaliers et une trompette ; ainsi, en ne mettant pas les sous-brigadiers au rang des officiers, il y a dans les huit compagnies six cent quatre-vingt-seize cavaliers et cent huit officiers, dont soixante bas-officiers. [Voyez la pl. 4, fig. 2, un régiment de cavalerie ; et la pl. 4, fig. 3, un escadron en bataille, avec les places respectives de chaque officier.]







DE L'ARTILLERIE.

L'ARTILLERIE est, dans les principes actuels de l'art de la guerre, le corps le plus essentiel à une armée. Il est composé d'hommes instruits à manœuvrer le canon, lancer des bombes, faire sauter des mines, et creuser des tranchées pour attaquer des villes.

Le **CANON** est une arme à feu, de fonte ou de fer, propre à jeter des boulets, ou des cartouches à balles, ou de la mitraille; c'est un cône tronqué, [planche 6, fig. 4] creusé dans son intérieur pour mettre la charge de poudre et les boulets, etc. qui doivent être chassés par cette poudre lorsqu'on l'enflamme.

Les **CARTOUCHES A BALLES** sont des cartouches ordinaires, à l'extrémité desquelles on attache une boîte de fer-blanc, pleine de balles, à la place du boulet.

Les principales parties du canon sont : A, le bouton; B, la culasse; C, la plate-bande de culasse; D, la lunette; E, le premier renfort; F, le second renfort; G, les tourillons; H, les anses; I, la volée; L, le colet; N, le boulet.

La **BOMBE** est un gros boulet creux rempli

de poudre, qu'on lance par le moyen d'un mortier sur les endroits que l'on veut détruire. Elle produit deux effets, l'un est de ruiner les edifices les plus solides par son poids, l'autre de causer beaucoup de désordre par ses éclats : car lorsque la poudre dont elle est chargée prend feu, son effort rompt ou creve la bombe, et en fait sauter les éclats à la ronde.

Le mortier est une espèce de canon plus court que le canon ordinaire, et de même métal, qui sert à lancer des bombes et quelquefois des grenades. [Voyez pl. 6, fig. 5.]

La GRENADE est une espèce de petite bombe, de même diamètre qu'un boulet de quatre livres, qui pèse environ deux livres, et qui est chargée de quatre ou cinq onces de poudre.

Il y a une sorte de grenade appelée grenade de rempart, qui ne diffère de la première que parce qu'elle est plus grosse.

Une MINE est une espèce de galerie souterraine que l'on construit jusques dans les endroits que l'on veut faire sauter, et au bout de laquelle on pratique un espace suffisant pour contenir la poudre nécessaire pour enlever tout ce qui est au-dessus de l'espace creusé. [Voyez pl. 6, fig. 7.]

On appelle mineurs les gardes qui travaillent aux mines.

Des manœuvres des artilleurs.

On peut diviser en deux parties les manœuvres des artilleurs, l'instruction du service de l'infanterie, et la manœuvre de l'armée.

Manœuvre de l'artillerie.

La manœuvre de l'artillerie a deux objets principaux : les manœuvres de force et celles du canon.

On appelle manœuvres de force, les moyens dont se sert l'artillerie pour soulever et mouvoir les gros fardeaux, soit à bras, ou à l'aide de quelques machines simples ou peu composées, et pour remédier aux inconvéniens qui arrivent dans leur transport.

La manœuvre du canon comprend le service du canon ; celui du mortier, etc. etc. Comme nous n'avons pas pour objet de faire de ce traité un manuel particulier de l'artillerie, et que nous ne voulons indiquer aux gardes que ce qui leur importe le plus de savoir, nous ne parlerons que du service du canon.

Du service du canon.

Les canons sont de plusieurs calibres, de 4, de 8, de 12, de 16 et de 24, c'est-à-dire qu'ils lancent des boulets de 1 livres, etc.

Le nombre d'hommes que l'on emploie pour la manœuvre du canon, varie en raison du service du canon, de sa position et de son calibre. Les canons de remparts et de côté n'ont besoin que de cinq hommes, quel que soit leur calibre.

Pour manœuvrer les canons de siège, il faut six hommes pour les pièces de 4, de 8 et de 12; et huit hommes, pour les pièces de 16 et de 24. On pourroit à la rigueur, n'employer que quatre hommes pour les pièces de 4.

Les canons de bataille, qui doivent souvent changer de place, et se mouvoir avec facilité, ont besoin d'une quantité d'hommes plus considérable. Il en faut huit pour manœuvrer la pièce de 4; treize, pour manœuvrer la pièce de 8; quinze, pour manœuvrer une pièce de 12. On a peu de pièces plus fortes en campagne, si ce n'est dans les sièges.

Les pièces de 4 pèsent environ 600 liv.; celles de 8, 1200 liv.; celles de siège, en pèsent davantage.

Les charges de poudre sont: pour les pièces de quatre, d'une livre et demie; pour celles de huit, de deux livres et demie; et pour celles de douze, de quatre livres et demie. Il y a quelque différence dans les charges des pièces de siège.

La portée des canons, sous une inclinaison

raison de six degrés, est, pour la pièce de quatre, de 773 toises; pour celle de huit, de 833 toises; et pour celle de douze, de 911 toises.

Quel que soit le nombre d'hommes que l'on prend pour manœuvrer une pièce de bataille, on n'y emploie jamais plus de huit hommes instruits, le service des autres exigeant peu d'habitude et peu d'adresse.

Le service d'une pièce peut se continuer, tant que le nombre des artilleurs n'est pas moins que trois; mais il est extrêmement fatigant. Quoiqu'il en soit de cette possibilité, il n'en est pas moins essentiel d'attacher huit canonniers à chaque canon, et cela pour deux raisons particulières; la première, parce que la quantité de coups que l'on tire dans un temps donné, est proportionnelle au nombre de canonniers, et que l'avantage de l'artillerie est de tirer le plus qu'il est possible; la seconde est pour que le service puisse se continuer lorsque le feu de l'ennemi diminue le nombre des artilleurs.

Le service de chacune de ces pièces exigeant des modifications, en raison du nombre d'hommes qui y sont attachés, et de leur usage, nous ne détaillerons que le service de la pièce de 4, de bataille, qui est le service le plus ordinaire et le plus utile.

On peut diviser en deux parties le service du canon de bataille, service pour la marche

des pièces, et service pour les charger et pour faire feu.

De la marche des canons.

Le canon de bataille est porté sur affut, monté sur deux grandes roues. [Voyez pl. 6, fig. 8.]

Un affut est composé de deux pièces de bois, A B, semblables, que l'on nomme *flusques*; ces pièces sont liées entr'elles par quatre pièces transversales, que l'on nomme *entretroises*; celle qui est au point A, s'appelle *entretroise de volée*; celle qui est au point C, *entretroise de couche*; celle qui est au point D, *entretroise de mire*; et celle qui est au point B, *entretroise de lunette*. Les affuts des pièces de campagne n'ont point d'*entretroise de mire*; la partie A se nomme tête de l'affut, et la partie B, la *crossé*.

On peut mouvoir le canon de campagne de deux manières, par le moyen des chevaux, ou par celui des hommes. Le premier s'emploie lorsque l'on doit lui faire parcourir un espace considérable, et le second, quand on combat.

De la marche des canons avec des chevaux.

Lorsque les canons doivent être traînés par des chevaux, on fait supporter l'extre-

mité de l'affut par un avant-train monté lui-même sur deux petites roues, et c'est à l'extrémité E de cet avant-train, [pl. 6, fig. 8] que les chevaux sont attelés.

De la marche des canons avec des hommes.

Lorsque des canons doivent être mus par des hommes, on place deux leviers à l'extrémité de l'affut à la place de l'avant-train; ces leviers servent à diriger la pièce et à déterminer sa direction. On les nomme *leviers de pointage*.

Les huit hommes qui doivent servir la pièce de 4, sont accouplés et se placent de chaque côté. Ces huit hommes sont deux canonniers, deux premiers servans, deux seconds servans, et deux troisièmes servans.

Les deux premiers et les deux seconds servans ont chacun une bricole.

Ces huit hommes peuvent avoir trois positions différentes en raison de la manœuvre du canon. Le canon peut être en repos, peut marcher en avant, et peut marcher en arrière.

Lorsque le canon est en repos, [Voyez pl. 6, fig. 5.] le canonnier de droite est à l'extrémité du levier de pointage.

Le premier servant de droite, en dehors

L ij

des roues , le pied gauche à la hauteur du moyen.

Le second servan de droite , à la hauteur du bouton de la culasse.

Ces trois canonniers sont alignés les uns sur les autres.

Le canonnier de gauche est à l'extrémité de l'affut.

Le premier et second servans de gauche aux places correspondantes aux servans de droite.

Ces trois canonniers s'alignent aussi les uns sur les autres.

Le troisième servan de droite doit être à l'avant-train.

Le troisième servan de gauche doit être entre l'avant-train et le canou , sur l'alignement des servans de gauche.

Lorsque le canon doit marcher en avant , [Voy. plan. 6 , fig. 6.] les deux premiers servans accrochent leurs bricoles à la tête de l'affut , les deux seconds accrochent les leurs aux flottes ; les deux canonniers pointeurs se portent aux leviers de pointage , et en soulèvent les *crosses* , aidés du troisième servan de gauche , qui vient se placer entre deux.

Pour se mouvoir en arrière , [Voyez plan. 6 , fig. 7.] les deux premiers servans accrochent leurs bricoles aux *flottes* , les deux seconds aux *crosses* ; les deux canonniers se portent aux deux leviers de pointage , et soulè-

vent les crosses ; le troisième servant de gauche se porte à la droite de la volée , pour aider à pousser , en posant la main droite contre la tête de l'affut , et la gauche aux anses.

On commande pour la première position , *à vos postes* ; pour la seconde , *en avant* , et pour la troisième *en retraite*.

De la charge des canons.

Indépendamment de l'équipement dont nous avons déjà parlé pour faire mouvoir le canon , il faut encore un *sac à étouille* , un *dégorgeoir* , un *étui à lance* , un *porte-lance* , un *seau* , un *douvilion* , son *refouloir* , et un *doigt-fourré*.

L'*ÉTOUILLE* est une espèce de petite fusée que l'on place dans la lumière du canon ; ces *fusées d'amorce* se font avec des petits roseaux qui croissent dans les étangs , dont un des bouts est coupé en sifflet , que l'on remplit de poudre , de salpêtre , de charbon et de soufre.

Le *DÉGORGEOIR* est un petit instrument pointu pour percer la cartouche à travers la lumière du canon , [F , planch. 6 , fig. 10.]

La *LANCE* est une espèce de fusée dont l'enveloppe est formée de plusieurs doubles de papier , et qui est remplie d'une composition d'artifice qui brûle lentement.

Le *PORTE-LANCE* est un tuyau de fer-blanc , fendu sur ses côtes comme un porte-crayon ,

avec une virole de même , dont le bout est monté sur un bâton. [G , planch. 6 , fig. 9.]

L'ÉCOUVILLON est un rouleau de bois , entouré de peau de mouton , le poil en dehors , et placé à l'extrémité d'un long bâton que l'on nomme *hamp*. [planch. 6 , fig. 8.]

Le REFOULOIR est de même un cylindre de bois , placé à l'extrémité d'une hampe. [I , planch. 6 , fig. 8.]

On ne se sert point de refouloir pour les pièces de 4 , l'écouvillon seul sert aux deux usages.

Le canonnier de gauche a un doigt fourré à la main gauche pour boucher la lumière.

Le premier servent de droite est armé d'un écouvillon.

Le premier servent de gauche est chargé d'un sac de munition , qu'il recharge lorsqu'il est vide.

Le second servent de droite porte un étui à lance , pendant à gauche , et un portelance qu'il tient de la main droite. Il est chargé d'accrocher et de décrocher le seau.

Le second servent de gauche porte un sac à stoupille en ceinture , et tient un degorgeoir de la main droite.

Le troisième servent de droite est chargé de la garde du coffret des munitions , ainsi que de remplir les sacs des pourvoyeurs , et d'amener ou d'éloigner , suivant les circons-

tances, l'avant-train de la pièce, en tenant le cheval de droite par la bride.

Le troisième servent de gauche est chargé d'un sac de munition, qu'il charge, avec le premier servent de gauche, lorsque le sac de celui-ci se trouve vide.

Le commandement pour la charge du canon est : 1°. *en action* ; 2°. *chargez* ; 3°. *feu*.

Au commandement *en action*, le canonnier de droite se porte au levier du pointage pour le diriger.

Le premier servent de droite tient l'écouvillon horizontalement des deux mains.

Le second servent de droite se place à la hauteur du bouton de la culasse.

Lorsque le premier canonnier de droite a dirigé la pièce, il se retire en faisant ce commandement : *chargez*.

Le canonnier de gauche se porte à la culasse, bouche la lumière de la main gauche, et porte sa droite à la manivelle pour élever ou baisser la pièce, et donner les degrés. Il se retire lorsque la pièce est chargée.

Le premier servent de droite avance en partant du pied gauche, qu'il porte à la hauteur du collet de la pièce, se fend du droit à sa portée pour pouvoir écouvillonner, ce qu'il fait en tournant l'écouvillon sept à huit fois au fond de l'ame.

Le premier servent de gauche se porte à la volée, met immédiatement après l'écouvil-

lonnage, la charge dans le canon avec la main gauche, et il se retire à sa place. Le premier servant de droite refoule cette charge avec son ecouvillon, et se retire de même pour reprendre sa première position.

Le second servant de gauche, lorsque le canonier de gauche est retiré et que la pièce est chargée, dégorge de la main droite et place l'étoupille de la gauche, observant d'en détourner les brins du côté du second servant de droite, auquel il commande, ou fait le signal de faire feu, dès qu'il a repris sa première position.

Au commandement : feu, le second servant de droite touche de son bout-feu ou de sa lance, la mèche de l'étoupille, et le retire précipitamment quand le feu prend, ayant attention de ramener le bout-feu toujours du côté de la volée, puis il reprend sa place et sa position.

Des manœuvres d'ensemble.

On attache ordinairement quatre pièces de 4 par régiment d'infanterie, composé de deux bataillons. Ces pièces doivent suivre tous les mouvemens d'un régiment auquel elles sont attachées, et le défendre des attaques de l'ennemi.

On appelle manœuvres d'ensemble les manœuvres des pièces de canon avec le régiment. Elles se réduisent aux places que les

canons doivent occuper , 1°. lorsque le régiment est en bataille ; 2°. lorsqu'il est en colonne ; 3°. lorsqu'il passe un défilé ou un pont ; et 4°. lorsqu'il présente quatre faces de combat à l'ennemi.

Le Régiment en bataille.

Le régiment étant en bataille , on donne deux pièces de canon à chaque bataillon , que l'on place à leur droite , ainsi deux de ces pièces se trouvent naturellement être à la droite du premier peloton de droite du premier bataillon , et les deux autres au centre du régiment.

Quels que soient les mouvemens de la ligne de bataille pour changer son front , les canons doivent suivre tous ceux des premiers pelotons des bataillons auxquels ils sont attachés.

Le Régiment en colonne.

Le régiment peut être en colonne en conservant des intervalles entre chaque peloton ; il peut l'être aussi en masse. On peut , dans le premier cas , placer les canons dans la colonne ; mais comme ils ne pourroient pas y rester dans le second , à cause du peu d'espace qui doit exister entre les deux pelotons , on est obligé de les sortir de la colonne , et de les mettre à la droite du premier peloton de chaque bataillon. Cette différence a déterminé les officiers qui veulent l'uniformité

à les faire placer à la droite de toutes les colonnes.

Quels que soient les mouvemens de la colonne, ses changemens de direction, les canons conservent toujours les mêmes positions.

Du passage du défilé.

Le passage du défilé et le passage des ponts forment des exceptions constantes des canons. Comme dans ces sortes de passages, les troupes sont dans le cas d'être très-souvent attaquées, il est de toute nécessité qu'elles défendent la tête et la queue de leur colonne avec des canons. Ainsi, lorsque l'on commande un de ces passages, quel que soit le peloton qui est en tête de la colonne, les canons de son bataillon se portent en avant, et ceux de l'autre bataillon s'arrêtent.

Lorsque l'obstacle ne subsiste plus, les canons vont reprendre leurs places respectives.

Du bataillon carré.

Sitôt qu'un régiment se forme de manière à faire face à l'ennemi de quatre côtés différens, on fait porter les canons aux quatre coins du carré, afin que deux canons puissent défendre chaque face, et on place les avant-trains au centre.

Ces quatre places principales des canons

étant déterminées, l'officier qui les commande doit les faire arriver dans les places qui leur sont assignées en même temps que le régiment.

Manière de pointer le canon. Pl. 6, f. 2.

Pour pointer ou diriger le canon vers l'endroit où l'on veut faire porter le boulet, on élève sa culasse par le moyen d'un coin O, que l'on place dessous, sur la semelle de l'affut; ce coin se nomme coin de mire.

En l'avancant sous la culasse, il l'élève et il fait baisser la voûte; on l'avance autant qu'il en est besoin pour que la voûte soit dans la direction que l'on veut: on met quelquefois plusieurs de ces coins les uns sur les autres, lorsqu'on veut faire plonger le canon du haut en bas.

Le canon étant plus gros vers la culasse que vers la bouche, et faisant une espèce de cône tronqué, la ligne que l'on imagine passer par le milieu de son axe comme la ligne A H, n'est pas parallèle à la partie supérieure du canon C G; c'est pourquoi si on alignoit le canon suivant le prolongement de C G, le boulet, au lieu d'aller en D, prolongement de C G, irait en B, prolongement de A H, c'est-à-dire, qu'il porteroit plus haut que le point d'alignement observe pour remédier à cet inconvénient; on adapte sur l'extrémité de la voûte, une

pièce de bois comme X, concave dans sa partie intérieure, de manière qu'elle puisse, pour ainsi dire, être chevaletée sur l'extrémité de la volée, et que la hauteur ou sa partie supérieure réponde à la quantité d'épaisseur que le métal de la culasse a de plus que celui de la volée, cette pièce se nomme fronteau de mire; elle sert, comme on le voit, à faire porter le boulet dans l'endroit désiré, car par son moyen, la ligne de mire est parallèle à la ligne que l'on imagine passer au milieu de l'ame du canon, c'est-à-dire, à celle que doit décrire le boulet, supposant qu'il suive la direction de cette ligne qui est droite: ainsi alignant la partie supérieure de la culasse et celle du fronteau de mire, avec un point quelconque, le boulet chassé dans cette direction, sera porté vers ce point; mais plus bas de la quantité seulement du demi diamètre de la culasse, ensorte que si on aligne le canon à un point plus élevé de la quantité du demi diamètre, le boulet donnera dans le point où on veut le faire porter. On fait ici abstraction de toutes les causes qui peuvent déranger, et qui dérangent effectivement dans la pratique, la justesse du coup.

Des différentes portées du canon.

L'on a dit qu'on supposoit que le boulet décrivait une ligne droite, mais exactement parlant,

parlant , il ne la décrit point , parce que sa pesanteur l'approche de la terre pendant tous les momens de la durée de son mouvement ; cependant , comme en sortant du canon , son mouvement est très-rapide , la pesanteur ne paroît pas agir bien sensiblement sur lui dans les premiers instans : ainsi on peut considérer la ligne qu'il décrit alors comme sensiblement droite , et l'étendue de cette ligne se nomme *la portée de but en blanc de la pièce* ; ensorte qu'on peut définir cette partie , *l'étendue de la ligne sensiblement droite que décrit le boulet en sortant du canon*. La portée de but en blanc est bien moindre que la portée totale du boulet , mais on ne peut aligner le canon , ou le pointer , comme on dit communément , vers un objet où l'on veut faire aller le boulet , que cet objet ne soit dans l'étendue de la portée du but en blanc ; hors de cette portée , ses coups sont très-incertains.

Il y a dans le canon , deux sortes de tirs ou de jet , le premier est le tir de but en blanc , dont nous venons de parler , et le second est *le tir à toute voûte*. On dit qu'on tire une pièce à toute voûte , lorsqu'on la tire , la culasse posée sur la semelle de l'affût , et que la puce fait à-peu-pres un angle de 45 degrés avec l'horison. Dans cette situation le boulet va tomber dans le plus grand éloignement où il puisse aller , mais

comme alors on ne peut pas le diriger vers aucun objet déterminé, on ne le tire ainsi que sur une troupe, ou sur les endroits où le boulet ne peut manquer de causer du dommage à ceux qui s'y trouvent postés.

On a fait deux expériences pour examiner la portée des différentes pièces de canon, et il en résulte que leur portée de but en blanc, est d'environ 300 toises.

M. de Saint-Remy rapporte dans ses mémoires, des expériences faites par M. du Metz, lieutenant de l'armée en Flandre, par lesquelles il fut trouvé, les pièces étant tirées à toute volée, et chargées aux deux tiers de la pesanteur du boulet,

Que la pièce de 24 portoit à 2250 toises.

Celle de 16 à 2020

Celle de 12 à 1870

Celle de 8 à 1660

Et celle de 4 à 1520

Quelque soin que l'on se donne pour faire ces expériences, il y a tant de choses différentes qui concourent à augmenter ou diminuer la portée du boulet, que l'on n'y compte pas absolument, on les regarde seulement comme donnant à-peu-près l'étendue des portées.

Du Ricochet.

Outre les deux espèces de tirs dont on

vient de parler , il y a encore le ricochet , inventé par M. le marechal de Vauban , et dont il fit usage en 1697 , au siege d'Ath.

Tirer une pièce de canon à ricochet , n'est autre chose que de la tirer le canon étant chargé seulement d'une quantité de poudre suffisante pour faire aller le boulet le long des piéces attaquées. Le boulet chassé de cette manière , va en roulant et en bouclissant , et il tue et il estropie tous ceux qu'il rencontre dans la direction de son cours ; il fait beaucoup plus de désordre en allant ainsi mollement , qu'il n'en pourroit faire étant chassé avec force et roideur. La quantité de poudre nécessaire pour le ricochet ne se trouve qu'à tâtonnement ; on fait pour cela différentes épreuves avec des charges de poudre différentes ; et lorsqu'on a trouvé celle qui convient , on la remarque , et l'on tire ensuite le canon avec cette charge.

De la quantité de poudre nécessaire pour la charge des piéces.

Nos anciens *artilleurs* pensient qu'en chargeant beaucoup les piéces , on faisoit aller le boulet plus loim , et leur usage étoit de les charger du poids des deux tiers , et même celui du boulet entier , pour lui donner le mouvement le plus violent , comme on le voit dans les premiers auteurs qui

ont écrit sur cette matière. Mais on a reconnu depuis, au moins en France, que la moitié ou le tiers de la pesanteur du boulet, étoit la charge de poudre la plus convenable pour le canon.

Si toute la poudre dont le canon est chargé, pouvoit prendre feu dans le même instant, il est clair que plus il y en auroit, et plus elle imprimeroit de force au boulet; mais quoique le temps de son inflammation soit fort court, on peut le concevoir partagé en plusieurs instans. Dès le premier, la poudre commence à se dilater, et à pousser le boulet devant elle; et si elle a assez de force pour le chasser du canon avant qu'elle soit entièrement enflammée, ce qui s'enflamme ou se brûle ensuite, ne produit absolument aucun effet sur le boulet. Ainsi une charge d'une force extraordinaire n'augmente point le mouvement du boulet; et il en résulte que le canon doit seulement être chargé de la quantité de poudre qui peut s'enflammer pendant que le boulet parcourt la longueur de l'ame du canon. On ne peut déterminer cette quantité que par l'expérience, et encore ne peut-elle même la donner avec une extrême précision, à cause de la variation de la force de la poudre, dont les effets, quoique produits avec des quantités égales de la même poudre, ont

souvent des différences assez sensibles. C'est pourquoi on ne doit regarder les expériences faites à cette occasion, que comme des moyens de connoître à-peu-près la quantité de poudre qu'on veut déterminer.

Un canon qui seroit trop court, et un autre qui seroit trop long, ne chasseroient pas le boulet à la plus grande distance possible : un canon qui ne donneroit pas le temps à la poudre dont il est chargé, de s'enflammer entièrement, avant que de chasser le boulet, ne le chasseroit qu'avec une partie de la force de la poudre : et dans un canon dont l'ame seroit fort longue, ensorte que le boulet ne pût pas le parcourir avant l'inflammation entière de la poudre, le boulet perdroit ensuite par son frottement et par la résistance de l'air, une partie de la force qu'il auroit reçu de la poudre, et par conséquent il n'iroit pas à la plus grande distance, où l'effort de la poudre le peut faire aller. L'expérience a prouvé que la coulevrine de Nancy, qui est la plus longue de nos pièces, elle a près de 22 pieds de longueur, porte moins loin que nos pièces ordinaires ; ce qui est fort contraire à l'opinion commune qui lui donne une portée beaucoup plus grande.

Manière d'enclouer le canon, ou de boucher sa lumière pour empêcher son service.

Lorsque dans de certaines circonstances, on est obligé d'abandonner son canon à l'ennemi, ou que l'on s'est emparé de celui de l'ennemi, sans pouvoir néanmoins le lui enlever, on l'encloue afin de l'empêcher de s'en servir. Enclouer un canon, c'est faire entrer à force, c'est-à-dire, à grands coups de marteau, un clou d'acier dans sa lumière pour la boucher entièrement; lorsque le clou ne peut plus s'enfoncer davantage, on lui donne un coup de marteau sur le côté pour le casser, de manière qu'il ne reste aucune prise pour le retirer. Un canon encloué est absolument hors de service, et il faut, ou lui percer une nouvelle lumière, ou le refondre.

Le premier qui encloua le canon, fut, suivant le chevalier Deville, un nommé Gaspard Vimercatus, de Brème, qui encloua l'artillerie de Sigimond Malatesta; au lieu de clous, le même auteur propose, pour enclouer le canon, de se servir de petits tailloux ou gravier de rivière, à-peu-près de la grosseur d'un pois; il prétend qu'en en remplissant la lumière du canon, et les faisant entrer à force, le

canon est encore plus solidement encloué qu'avec les clous ordinaires.

Des boulets rouges.

Quand on a dessein de mettre le feu dans une ville, ou qu'on veut battre des magasins à poudre; on tire le canon à *boulet rouge*: le boulet rouge n'est autre chose qu'un boulet qu'on fait rougir sur un gril de fer, fait exprès pour cela, et qu'on porte dans le canon avec des tenailles, où l'on laisse tomber immédiatement sur le fourrage ou le gazon qui couvre la poudre. On met ensuite très-promptement le feu à la pièce afin que le boulet ne le mette pas lui-même; ce qui dimineroit beaucoup son action. Il faut, pour tirer à boulet rouge, que la culasse du canon soit sur la semelle de l'affût, parce que, dans une situation horizontale ou inclinée vers l'horizon, le boulet pourroit rouler dans l'ame de la pièce, et même en sortir; on se l'arrête point au fond de la pièce, avec du foin ou du gazon, comme les boulets ordinaires, parce qu'il y auroit trop à craindre qu'il ne mit le feu à la poudre pendant cette opération: les boulets rouges ne se tirent communément qu'avec des pièces de 3 ou de 4, parce que des boulets plus pesans seroient trop difficiles et trop embarrassans à porter dans les pièces. On se sert aussi

des boulets rouges, quand on tire sur des vaisseaux, parce qu'ils peuvent y mettre le feu aux poudres et les faire sauter.

Des gargousses et des cartouches.

Lorsque l'on est pressé de tirer, et qu'on veut le faire aussi souvent qu'il est possible, on se sert de gargousses et de cartouches.

La gargousse est un rouleau cylindrique, de même diamètre ou calibre que la pièce, rempli de poudre à la hauteur d'environ $\frac{3}{4}$ demi diamètres, ou de ce qu'on juge qu'il en est besoin pour chasser le boulet; c'est proprement la charge de poudre du canon, renfermée dans une espèce de sac de toile, de papier ou de parchemin.

La cartouche est une espèce de sac ou rouleau comme la gargousse qui renferme le boulet, les balles de plomb, les clous et la mitraille dont on veut charger le canon; on en fait de toile ou de fer-blanc.

L'on joint quelquefois ensemble la gargousse et la cartouche, et le composé qui en résulte se nomme simplement *la cartouche*; la manière de s'en servir consiste à l'insinuer jusqu'au fond du canon, après quoi le canonnier avec le dégorgeoir, la perce par la lumière, il amorce ensuite sa pièce, et il y met feu.

Il est évident qu'on ne peut tirer ainsi

à cartouche que de fort près , parce que toutes les parties du plomb et de la mitraille dont la cartouche est composée , n'ont point assez de solidité pour pouvoir être chassées aussi loin que le boulet.

On peut , avec la gargousse , se servir de boulet ; et pour cela , lorsqu'on l'a insinuée dans l'ame du canon , il n'y a qu'à mettre le boulet dessus , comme dans les charges ordinaires : l'on peut aussi , sans gargousse , tirer à cartouche , et pour cet effet , après avoir refoulé la poudre à l'ordinaire , mettre dessus le bouchon du fourrage qui la couvre , du plomb , de la mitraille , et toutes les autres choses dont la cartouche est composée.

Tout canon qu'on tire chargé de quelques-unes de ces matières , est généralement dit être tiré à cartouche ; il fait , dans son état , bien plus d'effet qu'avec un seul boulet , parce que toute la mitraille dont il est chargé s'écarte en sortant du canon , et peut ainsi , dans le même instant , causer bien plus de dommage à beaucoup de monde.

Les cartouches de toile et de papier sont fort dangereuses , en ce qu'elles peuvent laisser du feu dans le canon , par quelques lambeaux suffisans pour mettre ensuite ce qui ne peut manquer de causer de très-fâcheux accidens ; celles de parchemin sont les meilleures , parce que le parchemin ne

laisse point de feu dans la pièce. On remédie à l'inconvénient des premières, en écouvillonnant la pièce à chaque coup, avec l'écouvillon trempé dans l'eau.

Les pièces de 24 et de 16, qui ont au fond de l'ame, des petites chambres intérieures, ne sont pas propres à être tirées à cartouche, mais aussi n'y sont-elles pas destinées; les autres qui n'en ont point, sont celles dont on se sert pour cet effet: les premières sont plutôt employées à détruire les ouvrages et les fortifications des villes, qu'à tirer sur des corps de troupes, c'est pourquoi il seroit assez inutile qu'elles eussent la propriété de pouvoir être tirées à cartouche.

Il y a aussi des cartouches pour le fusil, elles contiennent toute sa charge, c'est-à-dire, la poudre et le plomb, ou les balles. Quand le soldat veut s'en servir, il déchire avec ses dents, le côté ou le bout de la cartouche, qui doit répondre à la lumière, ou au bassinet du fusil, et l'ayant enfoncée au fond du canon de son fusil, il n'y a plus qu'à mettre l'amorce pour être en état de tirer. On se sert assez communément de ces cartouches dans les batailles, pour abréger le temps de la charge du fusil.

Outre les boulets et les mitrailles, dont nous avons dit qu'on charge le canon, on se sert quelquefois de deux boulets en-

chainés ensemble ; on en fait usage principalement sur mer , où ils servent à couper plus aisément que les boulets ordinaires , les mâts des vaisseaux. Ces boulets sont appelés boulets enchainés ou ramés. Il a été proposé autrefois des boulets à deux têtes pour le service des vaisseaux. C'étoit un boulet coupé en deux parties égales , jointes ensemble par une espèce de petite barre de fer. Le milieu étoit garni d'artifice , et le tout étoit couvert d'une toile souffrée. Le canon , en tirant , mettoit le feu à l'artifice de ce boulet , qui le mettoit aux voiles des vaisseaux. L'une des têtes de ce boulet étoit percée pour recevoir une fusée , qui communiquant avec la charge du canon , faisoit prendre feu au boulet.

Après le canon , l'instrument ou la machine la plus considérable dans les sièges , est le mortier.

*Du mortier et du tir de la bombe ,
pl. 6 , fig. 1.*

Le mortier étant posé dans une situation oblique à l'horison , en sorte que la ligne A C , qui passe par le milieu de sa cavité , étant prolongé , fasse un angle quelconque , B A D , avec la ligne horizontale A B ; la bombe chassée suivant le prolongement de cette ligne , s'en écarte dans toute la durée de son mouvement , par

la pesanteur qui l'attire continuellement vers le centre ou la superficie de la terre, ce qui lui fait décrire une espèce de ligne courbe A E B, que les géomètres appellent *parabole*.

La pesanteur agit toujours également sur les corps qui tombent, car comme elle subsiste toujours également, elle doit aussi agir également, ou ce qui est la même chose, produire en temps égaux les mêmes effets : ainsi, si dans le premier instant de la chute, elle leur a donné une certaine force, capable de leur faire parcourir un certain espace ; dans tous les instans suivans, elle leur donnera la force nécessaire pour parcourir toujours le même espace, par-la la force du corps augmente pendant tous les instans de la durée de sa chute ; car s'il a un degré de force dans le premier instant, il en aura deux dans le second, trois dans le troisième, etc. D'où il suit que dans chaque instant, il doit parcourir des espaces inégaux, ce qui lui fait décrire la courbe dont nous venons de parler.

La ligne A B, se nomme l'*étendue du jet*, ou l'*amplitude de la parabole*, et la ligne A D, la *ligne de projection*, ou de *direction de la bombe*.

Des

*Des bombes, et de la quantité de poudre
dont elles doivent être chargées.*

Jusqu'ici, nous n'avons parlé de la bombe que comme une espèce de boulet creu, il faut entrer dans quelque détail pour la faire connoître plus particulièrement.

Les figures M et N peuvent servir à cela; la première M, fait voir une bombe telle qu'elle paroît à la vue, et la seconde n'en fait voir la coupe et le profil, et par conséquent l'épaisseur. Les parties A et B de la bombe M, sont les anses de la bombe, c'est-à-dire, les parties par lesquelles on peut la prendre; F en est la lumière ou l'ouverture par laquelle on fait entrer la poudre pour la charger.

« L'expérience, comme le rapporte M.
« Belidor, dans son bombardier français,
« a fait voir qu'il falloit mettre 15 livres
« de poudre dans une bombe de 19 pouces,
« laquelle pèse toute chargée, environ 115
« livres, qu'il falloit 4 livres dans une bombe
« de 8 pouces, pesant toute chargée, en-
« viron 40 livres; qu'il en falloit trois livres
« dans une de 6 pouces, pesant toute
« chargée, un peu plus de 23 livres; enfin
« qu'il falloit 30 livres de poudre dans une
« bombe de 17 pouces 10 lignes de dia-
« metre, qui pèse toute chargée, 550 liv. »

Des expériences plus récentes ont fait voir que les mêmes bombes chargées d'une quantité de poudre bien moindre, ont produit le même effet. M. Belidor réduit cette quantité à deux livres et demie, ou trois livres dans les bombes de 17 pouces, et une livre dans les bombes de 8 pouces.

Il est évident que l'objet de la poudre dont on charge la bombe, est de la faire crever, et que si elle creve avec une quantité de poudre moindre que celle dont on la charge ordinairement, cette quantité est suffisante, et qu'une plus grande tombe absolument en pure perte. Il y a cependant une chose à observer, c'est lorsque les bombes ont pour objet de mettre feu aux édifices sur lesquels elles sont jetées; plus elles seront chargées, et plus elles réussiront; mais dans toute autre occasion, l'excédent de la poudre dont elles ont besoin pour éclater, ne peut produire aucun effet avantageux.

L'on voit dans la figure N, pl. 7, fig. 4, que la partie inférieure de la bombe, est la plus épaisse, ce que l'on fait, afin que la bombe étant plus pesante par cette partie, tombe toujours dessus, et non point sur la fusée C D, dont nous allons parler: cette partie inférieure plus pesante se nomme *le caïot de la bombe*. Le diamètre des bombes doit être plus petit au moins de 5 ou 6

lignes , que celui de l'ame du mortier avec lequel elles sont chassées.

Manière de pointer le mortier , ou ce qui est la même chose , de lui donner telle inclination qu'on voudra.

Soit A, le mortier monté sur son affut , auquel on veut faire faire , par exemple , un angle de 50 degrés avec l'horison. On placera un quart du cercle C D , divisé en degrés , à l'ouverture du mortier ; en sorte que le côté C F de ce quart de cercle soit parallèle à l'ame du mortier. Au centre F de ce quart de cercle soit parallèle à l'ame du mortier. Au centre F de ce quart de cercle , il y aura un fil attaché , à l'extrémité duquel prendra un plomb G ; on élèvera le mortier jusqu'à ce que le fil F G tombe sur le 50^e degré du quart de cercle , en commençant à compter du point D , et alors le mortier fera un angle de 50 degrés avec l'horison. On lui donnera de même telle autre inclination qu'on voudra.

Il est évident que l'arc D C , est la mesure de l'inclinaison du mortier , car si le mortier étoit parallèle à l'horison , le fil F G tomberoit sur le côté F D du quart de cercle ; or , à mesure que l'on élèvera le mortier , le fil descendra vers C ; donc pour pointer le mortier facilement et exac-

(148)

tement, il faut un quart de cercle tel qu'il
est représenté dans la planche 8, avec une
règle C B, parallèle au rayon F D; en
posant cette règle diamétralement sur la
bouche du mortier, le filet F G fait voir
d'abord l'angle D F G que fait le mortier
avec l'horizon.

NOUVEAU PRINCIPE
DE
TACTIQUE.

LA tactique, ou l'art des évolutions militaires, a pour premier objet de faire changer de front aux troupes, soit de gauche à droite, soit de droite à gauche. Suivant le système actuel, ce changement a lieu par des quarts de conversion, c'est-à-dire, des quarts de cercle, en grand ou en détail. [Voy. la fig. prem.]

Or, 1°. par ce procédé, vous faites marcher vos troupes sur une ligne circulaire; mais la nature nous a destinés à marcher sur une ligne droite; donc ce mouvement circulaire contrarie la nature: or tout ce qui contrarie la nature est également contraire au bon sens et aux vrais principes de la science. De là il arrive que même après de longues années d'expérience, les troupes les mieux disciplinées ne parviennent jamais à faire ces évolutions avec exactitude, car on ne parvient jamais à bien faire ce qui est contre le sens commun. Il faut ajouter:

2°. Que l'instinct naturel qui nous porte

à marcher sur une ligne droite, contraire toujours l'effort que nous faisons pour marcher sur une ligne circulaire; les troupes s'en écarteront toujours par un mouvement centrifuge, de sorte que le quart de conversion que vous proposiez de faire, n'est plus qu'une ligne elliptique ou la prolongation de la ligne courbe que vous comptez réduire à un quart de cercle. [Voy. la fig. seconde.]

Cette ligne elliptique sera plus ou moins prolongée en raison de l'égalité ou de l'inégalité du terrain; de la célérité ou de la lenteur des mouvemens. De là il arrive deux inconveniens, 1°. on parcourt beaucoup plus de terrain qu'il ne faut; et par conséquent, on donne une grande prise à l'ennemi; 2°. qu'après avoir fait cette conversion, les troupes se trouvent tellement dispersées, qu'elles sont forcées à se porter à droite ou à gauche, pour resserrer leur ligne relâchée; mais ce mouvement vacillant n'est pas sans grand danger devant des ennemis habiles.

3°. Cette marche circulaire vous force à prêter le flanc à l'ennemi, ce qui est très-dangereux.

4°. La marche circulaire fait perdre l'équilibre. Or, celui qui perd son équilibre, perd en même temps sa force; ainsi il résulte que l'ennemi obtiendrait nécessairement la victoire, s'il vient vous attaquer dans l'instant de votre évolution.

Après ces observations générales que je viens de faire, il me reste maintenant à examiner les règles par lesquelles on se propose de faire ce quart de conversion.

D'abord, disent les maîtres de tactique, il faut que le quart de conversion soit exécuté de façon que cela ressemble à une porte qui tourne sur ses gonds. Or il est difficile d'imaginer deux choses qui se ressemblent moins, qu'une porte faite d'une matière brute et solide, qui tient à des gonds, et un arrangement d'hommes, dont chacun a un mouvement distinct et particulier. Il n'est donc pas étonnant qu'on tombe dans une foule d'absurdités, dans la vaine tentative de faire mouvoir des hommes comme on fait tourner une porte sur ses gonds. Il faut observer,

1°. Que cette imitation d'une porte qui tourne sur ses gonds ne peut pas se faire sans une exactitude même géométrique de la part des chefs de files, pour hâter et ralentir leur marche selon leur éloignement ou leur proximité du centre de conversion. Or c'est un grand défaut dans la tactique, d'exiger des soldats un tel raffinement de calcul;

2°. Qu'ainsi on est forcé de diminuer de beaucoup la force du mouvement, et d'en détruire tout-à-fait l'égalité, puisqu'il faut que l'aile extérieure marche avec beaucoup plus de vitesse que l'aile intérieure ou celle sur laquelle on fait conversion. Or c'est agir

contre les vrais principes de la tactique qui demandent l'égalité et la rapidité du mouvement ; car ce n'est que dans la rapidité et l'ensemble du mouvement que consiste la force et le foudre de guerre ;

3°. Que suivant cette manière de faire conversion , les chefs de files les plus proches et ceux qui sont les plus éloignés , ne doivent arriver sur la ligne de la conversion , qu'au même instant ; ainsi on ne parvient à se rendre à sa destination que le plus tard possible , tandis qu'on devrait s'empresser de s'y rendre le plus tôt possible , car tout état de changement est dangereux ;

4°. Par la même raison , on ne se met en état d'agir que le plus tard possible , tandis qu'on devrait être toujours en état d'agir.

5°. Cette manière de faire conversion sur un point qui est lui-même un mouvement , doit être fort difficile , car on ne peut guère s'établir sur un objet qui n'est pas établi lui-même.

Il nous reste maintenant à examiner les différentes manières de changer de front par des quarts de conversion en détail.

Il y en a trois.

La première s'exécute par pelotons , c'est-à-dire , on fait faire à chaque peloton un quart de conversion à droite ou à gauche , et puis on se met en ligne par le pas oblique. Sur cette manœuvre , il suffit de remarquer ;

1°. Qu'on rompt la ligne, ce qui est toujours très-dangereux; 2°. on prête le flanc à l'ennemi; 3°. on marche obliquement, mouvement lent, gênant, et aussi contraire à la marche naturelle de l'homme, que la ligne circulaire.

La seconde manière consiste à faire rompre la ligne par pelotons, en demi-quart de conversion, puis on marche par pelotons en avant, et on se met en ligne par des demi-quarts de conversion. Sur cette manœuvre il suffit de remarquer 1°. qu'on rompt la ligne; 2°. qu'on tourne le dos à la ligne sur laquelle on veut se ranger, ce qui fait qu'on s'étend beaucoup plus qu'il ne faut, et qu'on donne par conséquent une grande prise à l'ennemi. Ajoutez qu'il y a ici une double opération à faire; car il faut d'abord rompre la ligne par des demi-quarts de conversion, et puis se mettre en ligne par des demi-quarts de conversion.

La troisième manière de changer de front s'exécute par ce qu'on appelle *une à droite et en ligne*, c'est-à-dire, par un quart de conversion par files. Par conséquent, on tombe dans tous les inconvéniens de la marche sur une ligne circulaire. Ajoutez que cette opération est longue; car au lieu de suivre la corde, on serpente par l'arc.

Or, si telles sont les difficultés, les dangers, la maladresse de ce quart de conversion,

même quand on le fait en avant, combien ne doit-il pas être plus difficile et plus dangereux encore, lorsqu'on le fait en arrière, sur-tout étant pressé par l'ennemi ?

Enfin le système de tactique actuel ne peut être regardé que comme une tyrannie affreuse qui réprime l'ardeur et enchaîne la force des soldats, et qui mettant en œuvre de grandes précautions et des moyens multipliés à l'infini, ne peut produire cependant que des effets manqués et mesquins.

Cherchons maintenant un système de tactique qui, digne d'hommes libres, permettra à chaque individu l'exercice de toutes ses facultés et de toute sa force, et qui pourroit produire, par des moyens simples et faciles, les grands effets d'une énergie prodigieuse.

Quels sont donc les vrais principes de tactique ? Quels sont les moyens de faire toute évolution avec intelligence, avec facilité, avec force, avec vitesse ? Ils se réduisent aux cinq règles que voici :

1°. A faire agir les troupes selon la marche naturelle de l'homme, c'est-à-dire, sur une ligne droite.

2°. A faire toute évolution sur un point fixe.

3°. A donner à chaque individu sa route particulière.

4°. A ne jamais exiger des soldats aucun calcul ; mais de faire en sorte que toute

évolution se fasse d'après la marche de la nature, c'est-à-dire, d'après une nécessité absolue.

5°. A réduire toute évolution au moindre espace possible, c'est-à-dire, que dans quelque évolution que ce soit, jamais on n'outrepasse le carré de sa ligne.

Quand nous aurons réuni tous ces avantages, alors nous aurons trouvé la vraie science de la tactique, ou ce que j'appelle ligne de science, et les changemens de front se feront dans les formes que voici. [Voyez la figure troisième.]

Pour sentir l'avantage de cette ligne de science, comparez-la avec le quart de conversion. [Voyez la figure quatrième.]

L'avantage de ce système sera plus frappant encore dans le changement de front des troupes en phalange. [Voyez la figure cinquième.]

Cherchons maintenant le moyen par lequel nous pourrions réduire ce changement de front aux termes que je viens de circonscrire.

Jusqu'ici les maîtres de tactique ont toujours cherché un pivot ou un gond sur lequel ils faisoient leurs évolutions [1]; mais

[1] Pour changer de front à droite, le chef de file de la première file à droite doit

sur un pivot ou un gond on ne peut faire que des évolutions en quart de conversion, c'est-à-dire, en ligne circulaire. Donc il ne faut pas chercher un pivot, mais bien un point d'appui. Je le trouve dans le point extrême de l'aile sur laquelle on se propose de changer de front. Si je veux, par exemple, changer de front à droite, je prendrai pour point d'appui le dernier soldat en arrière. Au mot de commandement de changer de front à droite, les troupes feront une demi à droite [excepté la première file et le chef de file de la seconde file à droite, qui font une à droite.] [1] Au commandement de marcher, le chef de file à droite fera un pas à la droite, afin de couvrir son arrière-file qui reste immobile. [Voyez la figure sixième.] Voilà donc le quart de cercle détruit. Dans le même instant tous se mettront en mouvement, et chacun marchant toujours

rester comme un gond, tandis que le bataillon parcourt autour de lui, un quart de conversion, comme une porte qui tourne sur son gond.

[1] Il faut observer que je commence par le premier doublement de l'individu, c'est-à-dire, par les troupes rangées sur deux de hauteur.

en ligne droite, remplira inévitablement la place qu'il doit occuper. [Voyez la figure septième.]

La même opération se fait de la même manière, *mutatis mutandis*, à la gauche, et en arrière à droite ou à gauche. [Voyez la figure huitième.]

Ainsi donc nous avons rempli toutes les conditions requises par la vraie science; car,

1°. Les troupes marchent selon la marche naturelle de l'homme, c'est-à-dire, sur une ligne droite.

2°. Tout changement se fait sur un point fixe.

3°. Chaque individu a sa route particulière.

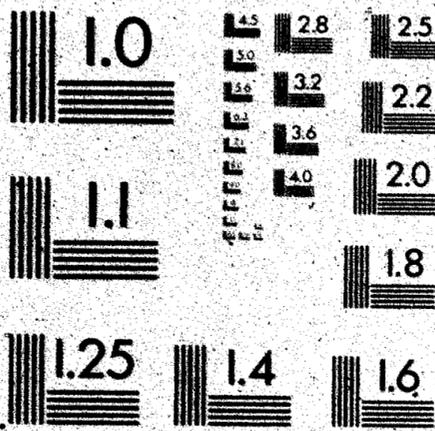
4°. On n'exige des soldats aucun calcul, car chacun est forcé d'occuper sa place, d'après une nécessité absolue.

5°. Le mouvement se trouve réduit au moindre espace possible, c'est-à-dire, le changement de front est contenu dans le carré de notre ligne.

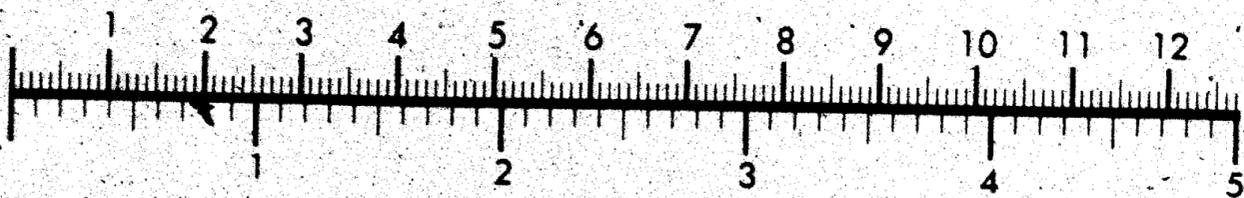
Il faut bien remarquer encore que par ce principe nous pourrions nous retirer hardiment, et avec une rapidité égale à celle que nous avons montrée, en faisant des évolutions en avant. L'ennemi n'oseroit nous poursuivre, ou bien s'il le faisoit, il n'échapperoit qu'avec grande peine à quelque disgrâce, car nous ne combattons pas moins

20x

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART
NBS - 1010a
(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



Centimeter



Inches



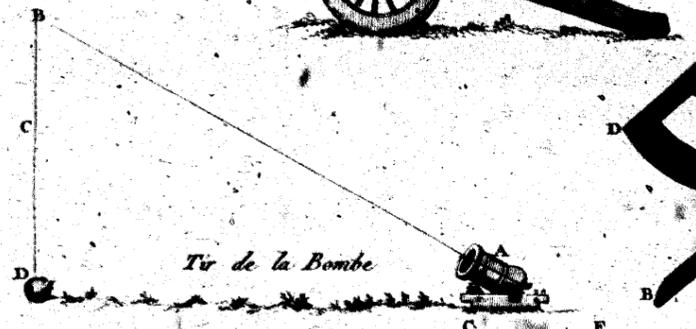
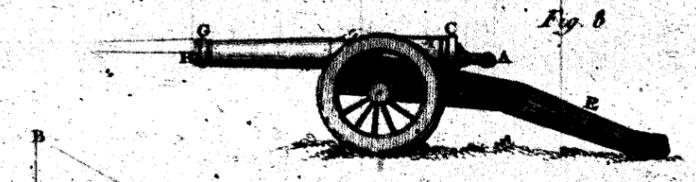
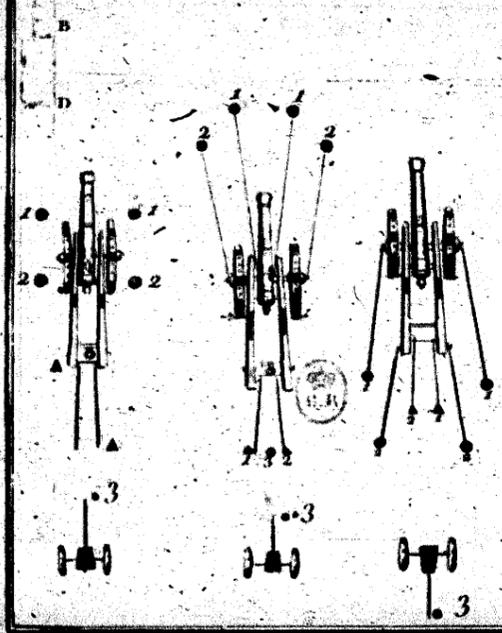
**THE FRENCH REVOLUTION
RESEARCH COLLECTION**

**LES ARCHIVES DE LA
REVOLUTION FRANÇAISE**

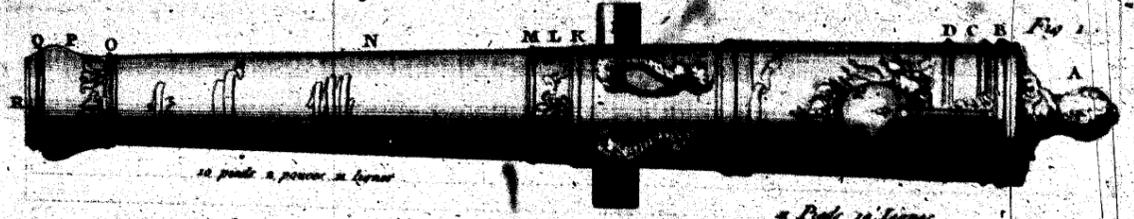
MAXWELL
Headington Hill Hall, Oxford OX3 0BW, UK

bien en retraite qu'en attaquant. Par exemple, si étant en bataillon je me trouve forcé à me retirer en arrière, je me plie sur le point d'appui de changement de front en arrière, et chaque file, chaque individu pivotant sur ses talons à mesure qu'il arrive sur la ligne en arrière, se trouve instantanément en état de tenir tête contre des ennemis dispersés dans la poursuite, soit pour faire feu sur eux, soit pour les attaquer avec la bayonnette ou la pique.

Enfin je soutiens qu'à l'aide de ce principe, le peuple apprendra bien vite à faire toute évolution, et de le faire mieux même que les troupes les plus savamment disciplinées de l'Europe, c'est-à-dire, qu'on fera toute évolution en moitié moins de temps, et en doublant la force, ce que nous allons démontrer dans la suite : mais encore, on peut faire des évolutions qui ne peuvent pas s'exécuter par la tactique en usage ; tels, par exemple, sont le coin, la tenaille, le rhombe, etc. qui sont des évolutions très-utiles, sur-tout pour une nation qui se sert de piques, et qui par conséquent pourroit accumuler de grandes forces sur un front étroit.



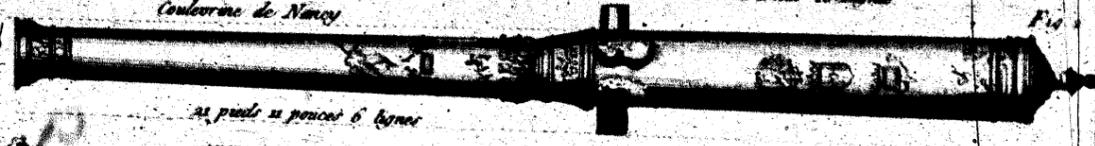
Boulet Rame



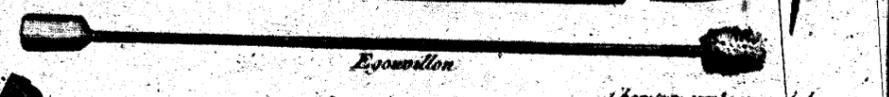
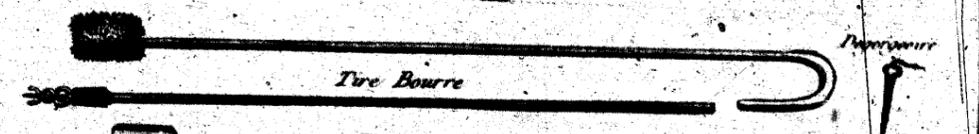
22 pouds 25 livres 24 livres

Coulevrine de Nancy

22 Pouds 20 Livres



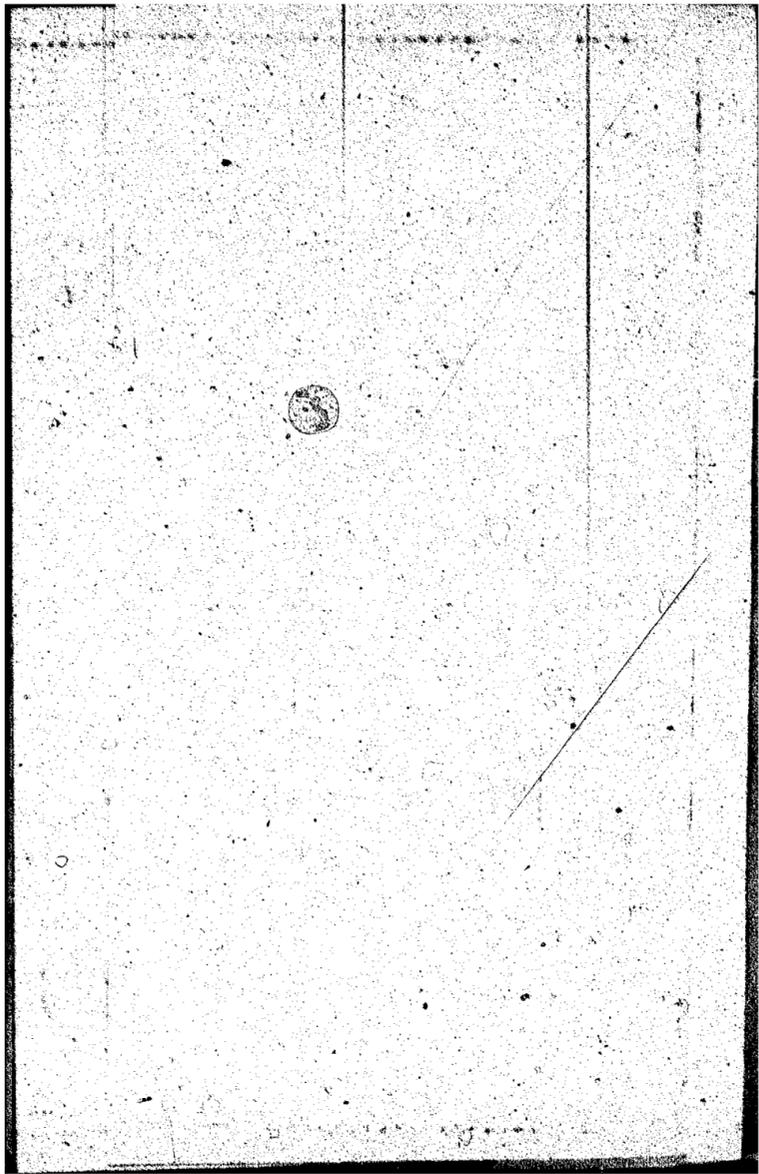
22 pouds 25 livres 6 livres



Boulet à deux ailes

Chapiteau pour s'assurer la hauteur





UTILITÉ DES PIQUES.

L'EXPERIENCE a appris que le cheval s'indigne et s'anime lorsqu'il se sent frapper d'une balle, ne pouvant juger d'où lui vient le coup; mais s'il est frappé d'en-fer, il voit l'instrument de sa douleur, il se fâche, et rien ne peut le faire avancer.

Aucune arme n'est donc plus redoutable contre la cavalerie, que les piques d'une bonne proportion; tant que nos ennemis ne nous en opposent point, il suffit que les nôtres aient 9 à 10 pieds de longueur totale. En fer simple, de 6 à 7 pouces de long, et de 2 pouces à 2 pouces et demi de large, en forme de losange, dont la partie du côté de la pointe serait double en longueur de la partie d'en bas, tranchant sur les quatre côtés, serait préférable à toute autre forme, (voyez la planche 8, fig. 1) telle qu'en fer de flèche, de dard, ou avec des crochets, des haches ou autrement; car avec ceux-ci, lorsqu'on atteint un objet, le fer s'engage ou traîne l'ennemi avec soi, ou l'on est désarmé.

Que la hampe ou le bois soit garni par en haut, depuis la douille ou virole, par quatre petites lames de fer de 3 lignes de large et de

3 pieds de long , incrustées dans le bois ; pour le garantir du coup de sabre. Des piques de cette construction ne peseront pas quatre livres , et seront d'une aussi bonne défense que d'une bonne attaque. (Voyez pl. 2, fig. 1.

L'on pourra mettre avec succès , contre la cavalerie , une flamme de taffetas pour effrayer les chevaux des ennemis.

Les piquiers seuls , avec toute la bravoure imaginable , n'éprouveront qu'un grand dommage , s'ils sont opposés à une troupe de fusiliers , qui sache passablement servir son feu ; en voici la preuve géométrique.

Le fusil porte 150 toises et au delà , c'est 900 pieds ; cette distance est de 450 pas , qui exigent 4 minutes de temps pour être parcourus ; si les fusiliers sont en état de tirer seulement quatre coups par minute , ils auront pu en tirer chacun seize , à des distances toujours plus rapprochées. Je demande quelle est la troupe qui essuiera un tel feu , et sera ensuite en état de s'en venger contre une autre qui n'aura reçu aucun dommage ?

La grande utilité des piques est donc dans l'instant du choc , pour l'attaque ou la défense de vive force d'un poste ; et sur-tout contre la cavalerie : mais dans tous les cas , leur force tient à leur union avec les fusils.

Tout ce que nous pourrions dire de plus relativement à cette arme , nous paroît abso-

lument inutile ; puisqu'elle ne doit être employée qu'à défaut de fusil, lequel a le même avantage par la bayonnette, indépendamment de son usage que tout le monde connoit ; les piques devroient être préférables pour la police et les gardes bourgeoises en temps de paix, vu qu'elles sont plus commodes et moins fatigantes à porter, et que cette arme suffit pour l'exécution des loix ; le fusil étant non-seulement dangereux dans cette dernière fonction, mais encore propre à susciter des troubles publics, lors même qu'il ne peut être employé contre les citoyens, qu'après des loix barbares, dictées par le plus affreux despotisme.

De l'Exercice des Piques.

Le bataillon ou une compagnie et ont sur le terrain, bien aligné dans ses rangs et dans ses files, piques plantées selon la première position ; je suppose que l'on fait les commandemens suivans :

1er. Portez — ARMES, ou Portez — LA PIQUE.

2. Mouvements. [1]

1er. La main droite enlèvera la pique et

[1] Chaque mouvement comprend le temps nécessaire pour compter un, deux.

(162)

L'apportera bien verticalement contre l'épaule gauche, la main près de la joue. La main gauche qui se sera avancée devant le milieu du corps pour recevoir la pique, la saisira à l'endroit des clous, entre l'index et le doigt du milieu, et l'assurera contre le devant de l'épaule.

2. Laissez tomber le bras droit et la main contre la cuisse.

II. *Présentez — ARMES.*

2 Mouvements.

1er. De la main droite on saisira la pique contre et au-dessous de l'épaule gauche.

2. On l'apportera bien verticalement vis-à-vis le milieu du corps, la main droite devant le menton, le pouce droit contre la hampe et du côté du nez, la gauche vis-à-vis le dernier bouton de la veste.

III. *Portez — ARMES.*

2 Mouvements.

1er. La main droite replacera la pique contre l'épaule gauche, et la main gauche la reprendra pour l'assurer verticalement.

2. Laissez tomber le bras droit et la main contre la cuisse.

IV. Haut — LES ARMES.

4 Mouvements.

1er. La main droite saisira la pique dans le pli du bras gauche.

2. Les deux mains ensemble l'apporteront vivement et verticalement devant l'épaule droite.

3. La main gauche enlèvera la pique pour la placer contre l'épaule, pendant que la main droite en saisira le talon dans le poignet, le pouce et les ongles vers la aisselle, le bras allongé.

4. Laissez tomber le bras gauche et la main contre la cuisse.

V. Portez — ARMES.

4 Mouvements.

1er. La main gauche saisira la pique au-dessous de l'épaule droite, peu au-dessous des épaules.

2. La main droite quittant le talon de la pique, la main gauche l'apportera en descendant bien verticalement vers le milieu du corps, où la main droite la resaisira un pied au-dessus de la gauche.

3. Les deux mains ensemble la placeront contre l'épaule gauche, dont la main la reprendra comme à la seconde position.

4. Laissez tomber le bras droit et la main contre la cuisse.

VI. Reposez-vous — SUR VOS ARMES.

2 Mouvements.

1er. La main droite saisira la pique au-dessus de l'épaule gauche, et l'en détachera en la tenant verticalement par la main gauche.

2. Elle sera apportée vis-à-vis l'épaule droite, la main à 6 pouces et vis-à-vis le sein, le talon reposant à terre contre la pointe du pied, pendant que le bras gauche et la main se replaceront contre la cuisse.

VII. Vos armes — A TERRE.

3 Mouvements.

1er. On placera le pied droit derrière le talon de la pique, en même temps que la main gauche saisira le sabre par dessous la garde pour le soutenir.

2. On avancera le pied gauche de deux pieds, en courbant brusquement le corps; on posera la pique à terre bien perpendiculairement au front.

3. On se relèvera en retirant le pied gauche à sa première position, les bras pendans de chaque côté du corps.

Remarquez bien la position du pied gau-

(165)

che , par rapport au droit , à la fin du premier mouvement , pour reprendre la même en se relevant au troisième mouvement.

VIII. *Relevez* — *ARMES*.

3 Mouvements.

Les mêmes qu'au commandement précédent , excepté qu'à la fin du second mouvement , on saisira la pique pour la relever au troisième , à la fin de quel on restera , pique plantée comme à la première position.

IX. *Portez* — *ARMES*.

1 Mouvement.

Comme au premier commandement.

X. *L'arme* — *AU BRAS* , ou *Pique de biais*.

J'exprime ainsi ce commandement , pour lui donner de la similitude avec celui pour le fusil ; il ne faut qu'en prévenir pour s'entendre.

2 Mouvements.

1er. La main droite saisira la pique dans le pli du bras gauche , pour la soutenir sans déplacer , pendant que la main gauche , changeant de position , l'empoignera à l'endroit des clous pour la porter de biais sur le

(166)

devant de l'épaule , comme à la cinquième position.

2. Laissez tomber le bras droit et la main sur le côté.

XI. *Portez — ARMES.*

2 Mouvements.

1er. La main droite s'emparera de la pique au-dessous de l'épaule , pendant que la main gauche changeant de position , la reprendra entre l'index et le doigt du milieu , au-dessous des clous pour la ramener verticalement comme à la seconde position.

2. Laissez tomber le bras droit et la main contre la cuisse.

On doit s'exercer à exécuter ces deux derniers commandemens de pied ferme et en marchant ; ils s'exécuteront en marchant , lorsqu'on passera devant un corps-de-garde ou un officier général , auquel on devra les honneurs du salut.

XII. *Apprêtez — VOS ARMES , ou Pique en avant.*

3 Mouvements.

1er. Dans la main droite on saisira la pique dans le pli du bras gauche , pour l'ap-

porter vis-à-vis le milieu du corps, entretenue verticalement par la main gauche.

2. On fera un demi à droite, en portant le pied droit derrière le talon gauche.

3. On avancera le pied gauche d'environ deux pieds, en même temps que l'on fera tourner la pique dans la main gauche, pour en recevoir le talon sous la main droite, comme à la sixième position.

XIII. *Portez — ARMES.*

3 Mouvements.

1er. On rapportera le pied gauche devant le droit en même temps que la main droite, chassant le talon de la pique, pour la relever, la ressaisira un pied au-dessus de la gauche et dans une position verticale.

2. Le pied droit sera replacé à côté du gauche, pour faire front dans le même temps que les deux mains replaceront la pique contre l'épaule gauche, dont la main la reprendra comme à la seconde position.

3. Laissez tomber le bras droit et la main contre la cuisse.

XIV. *Apprêtez — VOS ARMES, ou Pique en arrêt contre la Cavalerie.*

3 Mouvements.

1er. De la main droite on saisira la pique

au-dessous de l'épaule gauche, et on la portera vis-à-vis le milieu du corps.

2. On fera un demi à droite en mettant le pied droit derrière le talon gauche, en même temps on laissera glisser la pique dans les deux mains; dont la gauche s'approchera de la ceinture; par ce double mouvement, le talon de la pique se placera naturellement contre le dedans du pied droit et à côté du talon gauche.

3. On avancera le pied gauche de deux pieds et demi, soutenant la pique de la main gauche, dont le poignet sera appuyé sur le genou comme à la 7^e. position.

XV. *En joue.* Pour s'armer du pistolet.

2 Mouvements.

1^{er}. De la main droite on saisira le pistolet, du côté gauche de préférence au droit.

2. On l'armera et le portera en direction pour faire feu, le bras étendu en avant, les ongles en-dessous.

XVI. *Feu.*

2 Mouvements.

1^{er}. Appuyant fortement sur la détente avec le doigt index, on fera son feu.

2. Sans s'arrêter à mesurer le chien à son repos et fermer le bassinet, on replacera le
Pistolet

pistolet dans la ceinture pour se saisir de l'autre si on juge en avoir le temps par la distance où est l'ennemi, et sa contenance ; le tout sans changer la position du corps ni de la pique.

XVII. Le sabre — AU POING.

2. Mouvements.

1er. De la main droite on saisira la garde du sabre par-dessous le bras gauche.

2. D'un mouvement ferme et vif on le tirera de son fourreau pour l'apporter en avant au-dessus de la main gauche, et croisant sur la hampe de la pique.

XVIII. Portez — ARMES.

4. Mouvements.

1er. On rapportera le talon gauche devant le pied droit, en même temps que sans déranger le talon de la pique, on l'abandonnera dans le pli du bras droit, qui sera ployé en avant, la pointe du sabre dirigée au-dessus de la tête, du côté gauche.

2. De la main gauche on saisira le fourreau du sabre dans le ceinturon, et on y replacera le sabre.

3. La main gauche, le bras étendu, soutiendra la pique qui sera saisie par la main droite pour la replacer contre l'épaule gauche.

4. Le pied droit reprendra la première position ; en même temps qu'on laissera tomber le bras droit et la main contre la cuisse. [V. la planche 7, fig. 2.]

Pour ne rien omettre d'essentiel, qu'au lieu d'une pratique ordinaire, j'ajouterai deux articles pour les cérémonies religieuses, l'un à la benediction du Saint-Sacrement, au lever-Dieu, à la messe lorsque l'on commande *genou en terre*. L'autre dans les cérémonies funebres, où l'on porte les armes renversees.

XIX. *Genou — EN TERRE.*

Le soldat étant suppose presentant les armes comme à la troisième position ou le second commandement.

2. *Mouvements.*

1er. Il posera le genou droit à terre, six pouces en arriere du talon gauche ; le talon de la pique sera pose aussi à terre, à cote et en-dedans du pied gauche, la pique tenue bien verticalement par la main gauche à la hauteur de l'estomac.

2. Le dos de la main droite sera pose au chapeau, le pouce contre les sourcils.

XX. Renversez — VOS ARMES.**3 Mouvements.**

1er. La main droite renversée se placera derrière la pique le plus haut possible, le petit doigt en haut, et le pouce en-dessous et en devant.

2. Détachez la pique et abattez-la sur la droite tout près du corps, la faisant tourner jusqu'à ce qu'elle soit dans une position renversée et verticale vis-à-vis l'épaule gauche.

3. La main gauche qui a glissé sur la pique pendant le second mouvement, la quittera pour la reprendre tout près du fer, et la porter d'une manière semblable à la deuxième position ou au deuxième commandement.

On remettra la pique dans sa position ordinaire, d'une manière absolument semblable.

On comprendra sans doute que ce dernier commandement ne doit se faire qu'à des piquiers qui seroient sur une seule file, ou sur plusieurs, distantes les unes des autres, de 10 à 12 pieds au moins.

Je crois avoir décrit l'exécution de ces commandemens avec clarté et avec exactitude; je puis assurer que lorsqu'on saura les exécuter avec précision et célérité, on sera en état de les varier selon tous les commandemens possibles.

J'ai supposé, comme on l'a vu aux dix-sept et dix-huitième commandemens, que les piquiers étoient armés d'un sabre et de deux pistolets à la ceinture. C'est alors qu'ils seront complètement armés ; en réunissant l'arme de jet, l'arme d'estoc, et l'arme de taille.

Je dois parler maintenant de l'uniforme, il est essentiel, puisqu'il est un signe de reconnaissance, de ralliement et de protection mutuelle. Cet uniforme ne doit ressembler à aucun autre, puisque celui des troupes de chaque arme est différent.

Voilà ce qui m'a déterminé à en chercher un pour les piquiers volontaires, qui soit simple, commode et peu dispendieux. Il consiste :

1°. Une veste de drap bleu, dont les basques seront amples, et coupées de manière qu'elles puissent se retrousser comme celles des artilleurs de ligne ; elle sera doublée de serge blanche et bordée d'un passe-poil rouge, parement rouge à la saxe, bordé d'un passe-poil blanc. Un petit collet montant, rouge, d'un pouce et demi de haut, et au-dessous, un grand collet plat de drap blanc, bordé d'un passe-poil rouge.

2°. Un pantalon de coutil bleu, et terminé en guêtre, boutonnant depuis le genou jusqu'en bas.

3°. Une ceinture de serge rouge, faisant

deux à trois tours , afin de n'avoir pas besoin d'être nouée , dessous sera un centuron simple pour porter le sabre.

4°. Un chapeau rond dont la forme aura sept pouces de profondeur , plus étroite par en haut que par en bas , le rebord sera plat et n'aura que deux pouces.

La forme sera ceinte d'un bourdalou de laine aux trois couleurs , sur lequel sera attaché la cocarde pardevant. Sur la forme sera un large pompon rouge demi-sphérique , qui figurera le bonnet de la liberté , traversant la forme du chapeau. [V. la pl. 7 , fig. 1.]

Si je n'avois pour but une très-grande économie , je proposerois le chapeau en cuir verni , il seroit très-solide , garantiroit fort bien la tête du coup de sabre , et seroit facile à entretener proprement.



